

Institut universitaire
de médecine sociale et préventive
Lausanne

LA SANTE DES JEUNES EN RUPTURE D'APPRENTISSAGE

Une recherche-action sur les modalités de soutien, les
déterminants de la santé et les facteurs favorisant une
réinsertion socio-professionnelle

*Christine Ferron, Daniel Cordonier, Pascale Schalbetter,
Isabelle Delbos-Piot, Pierre-André Michaud*

En collaboration avec :

Ligue valaisanne contre les toxicomanies, Sion

Etude financée par :

Office Fédéral de la Santé Publique, Berne

Citation suggérée :

Ferron C, Cordonier D, Schalbetter P, Delbos-Piot I, Michaud PA.
La santé des jeunes en rupture d'apprentissage : une recherche-action
sur les modalités de soutien, les déterminants de la santé et les
facteurs favorisant une réinsertion socio-professionnelle. Lausanne,
Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 1997
(Raisons de santé, 10).

Bulletin de commande en dernière page

© Hospices cantonaux
ISSN 1420-2921

Remerciements :

Les équipes de recherche de Lausanne et Sion tiennent à remercier

chaleureusement les personnes suivantes, qui leur ont apporté une aide précieuse et un soutien efficace à différentes étapes de la recherche-action, voire tout au long de la réalisation de ce projet de longue haleine...

Serge Buffat

Directeur de l'Office d'orientation scolaire et prof. du canton de Vaud

Jean-Pierre Coppex

Directeur de l'Ecole professionnelle de Martigny

Bernard Curchod

Secrétaire de la Commission d'apprentissage de Lausanne

Maurice Dirren

Directeur de l'Office d'orientation scolaire et prof. du Valais romand

Michel Graf

Chef du Département prévention à l'ISPA, Lausanne

Michel Logean

Directeur de l'Ecole professionnelle de Sion

Myriam Maeder

Secrétaire à l'IUMSP, Lausanne

Pierre Michelod

Adjoint au Service de la formation professionnelle de Sion

Bernard Müller

Chef de projet au Centre vaudois de recherche pédagogique de Lausanne

Markus Neuenschwander et Daniel Süss

Chercheurs à l'Institut de psychologie de l'Université de Berne

Eva Palasthy et Jean-François Savary

Conseillers pédagogiques, Service de la formation prof. de Lausanne

Nicole Richard, Françoise Olaya et Pascal Recrosio

Jet Service du Centre social protestant de Lausanne

Margret Rihs et René Stamm

Office fédéral de la santé publique, Berne

TABLE DES MATIERES

	Résumé	7
1	Introduction	8
1.1	Les résiliations de contrats d'apprentissage dans les cantons de Vaud et du Valais romand	8
1.2	Synthèse de la revue de la littérature et références bibliographiques	9
1.2.1	Contexte local et international	9
1.2.2	Les facteurs de risque de résiliation liés au contexte de l'apprentissage	10
1.2.3	Les caractéristiques des jeunes hors formation et hors emploi	12
1.2.4	Les modes d'intervention	16
1.2.5	Synthèse et conclusion	18
	Bibliographie	21
2	Contexte, objectifs et méthode de la recherche-action	25
2.1	Contexte et point de départ de la recherche-action	25
2.2	Objectifs	26
2.3	Méthode	26
2.3.1	Design du projet	26
2.3.2	Procédure	27
3	Description du collectif	33
3.1	Modalités de constitution du collectif	33
3.1.1	Modalités communes aux deux cantons	33
3.1.2	Particularités de la constitution des groupes dans le canton de Vaud	34
3.1.3	Particularités de la constitution des groupes dans le canton du Valais romand	35
3.1.4	Questions éthiques	36
3.2	Composition quantitative et qualitative du collectif	37
3.2.1	Les biais d'échantillonnage	37
3.2.2	Le groupe expérimental et le groupe témoin	39
3.2.3	Le canton de Vaud et le canton du Valais romand	41
4	Profil des jeunes appartenant au collectif et comparaison de ces jeunes avec un échantillon de jeunes apprentis	44
4.1	Conditions de vie, relations familiales et amicales, réseau social	45

4.1.1	Conditions de vie	45
4.1.2	Ressources financières	47
4.1.3	Situation familiale	47
4.1.4	Réseau, support social et relations amicales	48
4.2	Domaine scolaire et professionnel	48
4.2.1	Evaluation du parcours scolaire et professionnel	48
4.2.2	Evaluation de la situation au premier bilan	53
4.3	Données de santé	54
4.3.1	Perception de l'état de santé général	54
4.3.2	Problèmes de santé	54
4.3.3	Sexualité	55
4.3.4	Consommations	56
4.4	Domaine psycho-affectif	57
4.4.1	Demandes d'aide	57
4.4.2	Tendances suicidaires et tentative de suicide	57
4.4.3	Estime de soi et bien-être	58
4.5	Evolution du collectif sur une année Statut du collectif au moment du second bilan	58
4.5.1	Statut scolaire et professionnel de l'échantillon après un an	58
4.5.2	Situation sociale et familiale de l'échantillon après un an	60
4.5.3	Etat de santé de l'échantillon après un an	61
5	Description de l'accompagnement et propositions pour une amélioration du suivi	64
5.1	Evaluation des effets de l'accompagnement	64
5.2	Propositions pour une prise en charge globale et adaptée	67
6	Caractéristiques associées à la durée totale d'inactivité	70
7	Profils de consommations de substances licites ou illicites	73
7.1	Evolution des consommations entre les deux bilans	73
7.2	Profil des gros consommateurs de substances licites ou illicites	74
8	Facteurs de réinsertion	78
8.1	Variables socio-démographiques	79
8.2	Variables psychologiques	81
8.3	Stratégies de réintégration	82
8.4	Comportements de santé	85
8.5	Implications pour la prévention	88

9	Synthèse, conclusion et implications	90
9.1	Pourquoi une telle recherche ?	90
9.1.1	La santé des jeunes "décrocheurs" : en danger ?	90
9.1.2	Quels objectifs ?	90
9.1.3	La méthode : un suivi longitudinal de type cas-témoin	90
9.2	Résumé des principaux résultats	91
9.2.1	Des jeunes difficiles à identifier... et à accompagner	91
9.2.2	Des trajectoires diverses	91
9.2.3	Les facteurs influençant la réinsertion professionnelle	91
9.3	Implications	92
9.3.1	Prévenir la rupture du cursus professionnel	93
9.3.2	Que faire en cas de rupture du cursus professionnel ?	94
9.3.3	Un meilleur suivi du cursus de formation de l'ensemble des jeunes dès 15 ans	96
	Liste des tableaux	99
	Liste des figures	99
ANNEXES	Disponibles sur demande à l'Unité d'évaluation de programmes de prévention (Institut universitaire de médecine sociale et préventive)	

RESUME

Contexte : Toutes les études sur les jeunes en rupture de formation montrent qu'il existe un lien entre consommation de produits psychotropes et désinsertion scolaire et professionnelle, mais la relation de causalité qui les associe reste encore à définir.

Objectifs : (1) définir les déterminants des résiliations de contrats d'apprentissage (2) identifier les facteurs qui contribuent à la marginalisation et à l'abus de substances, ou au contraire à la réinsertion des jeunes (3) tester l'efficacité d'un programme d'accompagnement de ces jeunes.

Méthode : Le collectif investigué est constitué d'environ 200 jeunes des cantons de Vaud et du Valais romand ayant rompu un contrat d'apprentissage entre janvier et décembre 1995 et n'ayant pas repris d'activité scolaire ou professionnelle dans un délai de 2 mois. Il est réparti en 2 groupes : (1) un groupe "expérimental" faisant l'objet d'un bilan initial, d'un bilan final et d'un accompagnement par une équipe pluridisciplinaire (2) un groupe "témoin" faisant l'objet d'un bilan initial et final, mais sans accompagnement spécifique. Le contenu de l'accompagnement, souple et personnalisé, des jeunes du groupe expérimental, est défini par l'équipe et le réseau de soutien mis en place. Il est mené dans le registre scolaire et professionnel, sanitaire, psychologique et social, en collaboration avec les structures et institutions existantes. Les bilans initial et final sont réalisés au moyen d'entretiens approfondis et de questionnaires remplis par le jeune de façon volontaire et en présence d'un des chercheurs.

Résultats : La réalisation des analyses multivariées prenant en compte les données recueillies lors des deux bilans montre que les facteurs prédicteurs de la réinsertion sont l'activité des parents et leur niveau de formation ; ces facteurs sont particulièrement influents sur la stabilité à long terme de la réinsertion. Un autre élément important est la perception qu'ont les adolescents de l'intérêt de leur patron et de leurs enseignants pour eux-mêmes et ce qui leur arrive. Un autre groupe de résultats indique que c'est la reprise d'une formation qui influence les consommations (tabac, haschich, LSD/XTC) et les variables psychologiques (motivation, bien-être, estime de soi) plutôt que l'inverse. Enfin, les analyses soulignent à la fois les limites de l'accompagnement tel qu'il était défini (liées à un fonctionnement insuffisamment adapté aux spécificités de chaque jeune et à un manque de moyens pour faire face aux situations difficiles) et ses atouts : repérage des situations à risque de marginalisation, action positive sur les perceptions des jeunes (perception de la formation comme voie privilégiée vers l'intégration sociale, appréhension des mécanismes personnels en jeu dans les difficultés scolaires et professionnelles).

Implications : Ces données permettent de définir plusieurs stratégies possibles en matière de prévention : (1) sensibilisation des maîtres d'apprentissage, des patrons et des enseignants en leur montrant l'importance cruciale de leur rôle (2) organisation d'un appui spécifique pour les adolescents dont les parents ont un niveau de formation peu élevé ou ne travaillent pas (3) mise en place d'un accompagnement adapté à la diversité des situations des jeunes et doté de moyens lui permettant d'agir depuis la première évaluation de leurs besoins et demandes, jusqu'à la mise en place d'un processus solide de réintégration. L'ensemble de ces mesures permettrait d'exercer une action préventive sur les problèmes de toxicomanies.

Pour le lecteur pressé, une synthèse du rapport est proposée au chapitre 9.

1 INTRODUCTION

1.1 LES RESILIATIONS DE CONTRATS D'APPRENTISSAGE DANS LES CANTONS DE VAUD ET DU VALAIS ROMAND

Dans le canton du Valais, les taux de rupture d'apprentissage sont calculés uniquement pour les résiliations de contrat qui se font en dehors de la période d'essai. Dans le canton de Vaud, les taux de rupture d'apprentissage ne sont calculés de la même manière que depuis 1991 (en 1990, les ruptures se produisant durant la période d'essai étaient encore prises en compte pour le calcul des taux). Cette différence explique la surestimation du taux de rupture de 1990 dans le canton de Vaud, telle qu'elle apparaît dans le tableau récapitulatif ci-dessous:

Tableau 1 : Evolution du nombre de contrats signés dans les cantons de Vaud et du Valais romand, et du taux de résiliation entre 1990 et 1996.

ANNEE	NOMBRE TOTAL DE CONTRATS SIGNES		NOMBRE DE RESILIATIONS (après temps d'essai)		TAUX DE RESILIATION	
	Vaud	Valais	Vaud	Valais	Vaud	Valais
1996	11138	6103	1065	553	9.56%	9.06%
1995	11105	5948	1060	593	9.55%	9.97%
1994	11231	5907	1024	608	9.12%	10.29%
1993	11436	6075	1172	571	10.25%	9.40%
1992	11987	6385	1143	577	9.54%	9.04%
1991	12548	6739	1044	413	8.32%	6.13%
1990	12957	7015	1689	605	13.03%	8.62%

Les données allant de 1990 à 1996 montrent une stabilité des taux de ruptures, contrairement à ce à quoi l'on pourrait s'attendre compte tenu de la conjoncture. On note une certaine augmentation à partir de 1992, qui correspond aussi à une diminution du nombre total de contrats signés (probablement en lien avec le début de la crise économique). Mais cette augmentation, certainement due à des facteurs multiples encore à explorer, ne semble pas significative.

Le contrat d'apprentissage prévoit un temps d'essai qui peut aller de un à trois mois (exceptionnellement 6 mois avec l'accord des deux parties). Durant cette période d'essai, l'apprenti ou l'employeur peuvent décider unilatéralement de résilier le contrat avec un préavis de 7 jours. Mais une fois le temps d'essai terminé, la rupture n'est possible que si les deux parties y consentent. En cas de désaccord, diverses procédures sont prévues pour aboutir à une conciliation. En premier lieu, l'employeur ou l'apprenti peuvent saisir la commission d'apprentissage du district ou de la commune pour une séance de conciliation qui est arbitrée par le président de la commission. Il faut noter que **la commission d'apprentissage n'a pas de mandat au niveau de la réinsertion**. A certains endroits, cette commission joue, à bien plaisir, le rôle d'une aide au remplacement en essayant de retrouver une place d'apprentissage pour le candidat en rupture, mais il ne s'agit pas d'une attribution officielle. Dans

le canton du Valais, si la séance de conciliation n'aboutit pas, les parties peuvent s'adresser au Service de la formation professionnelle pour arbitrer le litige. Ce Service peut fournir des listes d'entreprises qui recherchent des apprentis, mais cette aide n'est qu'un appoint aux recherches personnelles du jeune en rupture. Si l'arbitrage n'aboutit toujours pas, il est possible de demander l'avis de la commission cantonale d'apprentissage. En dernier recours, c'est un tribunal civil qui se prononce sur le bien fondé de la résiliation.

En ce qui concerne l'aide à la réinsertion, c'est généralement à l'adolescent lui-même de trouver des solutions. Il n'existe pas d'organisme officiel spécialisé dans la réintégration des apprentis en rupture, bien que différentes instances puissent apporter une aide concrète (inspecteurs d'apprentissage en Valais, commissaires professionnels dans le canton de Vaud, conseillers en orientation, commission d'apprentissage, service de la formation professionnelle, associations d'aide à la réinsertion des jeunes, etc.).

Un relevé systématique des motifs de résiliation est effectué dans chaque canton. Outre le fait que les catégories de motifs diffèrent d'un canton à l'autre, ce qui ne favorise ni les synthèses ni les comparaisons, tous les intervenants interrogés à ce sujet ont souligné le caractère purement administratif de ce relevé. Dans la mesure où les catégories de motifs officielles et les données chiffrées s'y rapportant ne correspondent pas à la réalité des situations et surtout ne les représentent pas dans leur complexité, nous avons choisi de ne pas les reproduire ici.

1.2 SYNTHÈSE DE LA REVUE DE LA LITTÉRATURE ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

1.2.1 Contexte local et international

Il existe dans les cantons de Vaud et de Genève différentes sources de renseignements sur les jeunes hors formation et hors emploi, mais les informations disponibles ne se recoupent pas nécessairement. Il n'y a pas de recensement statistique de ces jeunes à partir de leur sortie du système scolaire (rapport FNRS-Institut d'études sociales, Genève, 1993). Cependant, l'Office d'orientation et de formation professionnelle de Genève effectue tous les deux ans depuis 1980 une enquête parmi les jeunes entre 15 et 19 ans qui ne sont ni scolarisés ni diplômés. Il se peut que l'échantillon de jeunes interrogés dans le cadre de cette enquête ne soit pas exhaustif, mais le nombre de jeunes âgés de 16 à 20 ans n'ayant ni le statut d'élève, ni le statut d'apprenti, paraît se situer entre 3000 et 4000. Parmi eux, il semble que les deux tiers aient un emploi régulier et puissent être considérés comme de jeunes travailleurs; leur chiffre est cependant légèrement en baisse. En revanche, le tiers restant se trouve installé dans une situation sans statut social défini (rapports DECARRO, Office d'orientation et de formation professionnelle, Genève, 1982 à 1991).

Il existe très peu de données précises quant à la proportion de jeunes qui résilient un contrat d'apprentissage sans reprendre une autre formation ou exercer un premier emploi. De rares résultats d'enquêtes ont fourni des estimations quant à l'incidence des ruptures de contrats d'apprentissage dans l'objectif d'un changement de patron ou de type d'apprentissage, ou pour un abandon a priori définitif de la filière apprentissage. Ainsi, dans le canton de Genève, des résiliations de contrat d'apprentissage pour changement ou abandon sont venues interrompre plus de 10% des contrats en cours pour l'année 1990 (rapport d'activité de l'Office d'orientation et de formation professionnelle, Genève, 1989). Près de 20% des contrats d'apprentissage ont été résiliés pour cause d'abandons, de changements de place d'apprentissage, et de réorientations diverses. La plus grande partie de ces sorties de formation sont intervenues durant la première année d'apprentissage (rapport d'activité de l'Office d'orientation et de formation professionnelle, Genève, 1989). Dans le canton de Vaud, plus du quart des apprentis ont connu une résiliation, moins de deux ans après avoir commencé leur apprentissage (enquête préliminaire MULLER, Centre vaudois de recherche pédagogique, 1993). Globalement, la moitié des

jeunes n'effectueraient pas un cursus d'apprentissage qu'on pourrait considérer comme normal; parmi ceux dont l'apprentissage se déroule de façon erratique, les trois quarts parviennent tout de même à décrocher un diplôme. Cette estimation porte à environ 15% du groupe initial d'apprentis, le pourcentage de ceux qui quittent l'apprentissage avant que leur formation soit sanctionnée par un diplôme (estimation MULLER 1994).

Le statut d'apprenti, qui suppose l'engagement dans une formation comportant à la fois un aspect théorique (cours en école) et un aspect pratique (travail en entreprise avec un patron), est propre à certains pays, et notamment la Suisse. Mais le constat général de l'existence d'une proportion non négligeable de jeunes sortis du système scolaire sans formation directement utilisable sur le marché du travail, sans diplôme attestant de l'acquisition de compétences spécifiques, et sans emploi immédiatement accessible, a été fait dans nombre de pays industrialisés. En Europe occidentale et en Amérique du Nord, notamment, les interrogations et réflexions sur les causes de ces échecs de formation et le devenir de ces jeunes, ont suscité la mise en place de divers programmes d'interventions ou de recherches. L'ensemble, relativement restreint, des données disponibles (après consultation des banques de données Medline et Pascal) suggère l'existence de trois principaux champs d'investigation, dont le contenu est détaillé dans la présente revue de la littérature: (1) les composantes de la situation d'apprentissage susceptibles d'être associées à la survenue d'une résiliation (2) les caractéristiques psycho-sociales des jeunes hors formation et hors emploi (3) les modes d'intervention et stratégies d'action dans cette population.

1.2.2 Les facteurs de risque de résiliation liés au contexte de l'apprentissage

1.2.2.1 Le passage de l'école à l'apprentissage

La transition de l'école à l'apprentissage, temps et travail obligés de l'apprenti débutant, peut s'effectuer relativement en douceur, mais rarement sans de nécessaires ajustements. Sur la voie de l'adaptation de l'apprenti à son nouveau statut, peuvent se dresser de multiples obstacles plus ou moins aisément franchissables (1, 2, 30, 32, 38, 51, 56, 57, 61).

Dans certains cas, l'apprenti n'a pas disposé, pour diverses raisons, d'une liberté suffisante dans le choix de son orientation vers un certain type d'apprentissage, ou n'a pas eu accès à toutes les informations concernant les différentes alternatives possibles. Il se trouve alors pris entre l'expérience positive qu'a généralement représenté pour lui le départ du système scolaire classique, et l'expérience frustrante d'effectuer un apprentissage ne correspondant pas à ses aspirations et/ou capacités. L'apprenti peut également éprouver des difficultés à reconnaître intellectuellement et concrètement le lien existant entre les cours théoriques qui lui sont dispensés et les réalisations pratiques qui lui sont demandées durant les stages. Ce double décalage initial peut entraver le processus d'adaptation du jeune apprenti à une situation nouvelle pour lui.

Des difficultés d'ajustement social sont également susceptibles d'exercer une influence négative sur ce processus. Sur le lieu de son apprentissage, le jeune se trouve confronté à des modalités relationnelles auxquelles il n'a bien souvent jamais été habitué. La solidarité au travail est d'une nature très différente de la solidarité avec les pairs. L'apprenti doit progressivement apprendre à négocier ses conditions de travail et, le cas échéant, à adapter ses intérêts personnels en fonction des intérêts du groupe de ses collègues. Il est amené à accepter la nécessité d'une discipline de groupe, si possible en conservant ses particularités propres. Enfin, l'apprentissage est censé l'aider à comprendre ce que signifient en pratique les droits et devoirs du salarié. L'apprenti est supposé acquérir des compétences lui permettant de saisir les multiples fonctions du travail, et de faire un usage actif de toutes les opportunités de trouver sa voie personnelle dans ce cadre. La confrontation à toutes ces données nouvelles peut mettre à jour chez l'adolescent d'éventuelles difficultés dans la gestion des relations interpersonnelles.

Sur un plan très concret, l'adaptation aux horaires professionnels, à un nouveau rythme de vie, et parfois au travail du samedi, nécessite une réorganisation de l'existence de l'apprenti. Cette réorganisation se fait quelquefois au détriment des activités sociales ou sportives qui étaient auparavant

d'importants facteurs d'équilibre et de bien-être. Enfin, l'enseignement de certaines des compétences utiles ou nécessaires sur un lieu de travail, s'avère en réalité peu développé en classe; il s'agit essentiellement de la capacité à produire régulièrement un résultat spécifique dans une période de temps donnée, à soutenir un engagement physique constant durant plusieurs heures par jour, et à endosser personnellement certaines responsabilités, relatives par exemple à l'entretien du matériel et des machines.

1.2.2.2 Les conditions de travail

Un certain nombre d'études ont montré l'influence des conditions matérielles dans lesquelles se déroule l'apprentissage, sur la survenue éventuelle d'une rupture de contrat (1, 2, 32, 56, 57). D'une façon générale, **les résiliations semblent se produire plus fréquemment dans les petites entreprises que dans les grandes, et en particulier dans les secteurs professionnels manquant du prestige accordé plus ou moins subjectivement à d'autres.** Les apprentis touchant un salaire inférieur à la moyenne - ou supérieur à la moyenne, mais dans un but de compensation de conditions de travail par ailleurs peu gratifiantes - sont plus susceptibles de rompre le contrat qui les lie à l'entreprise. De même, **la délégation quasi-systématique des tâches pédagogiques aux ouvriers paraît également avoir un impact négatif sur la continuation du contrat.** Enfin, les contextes professionnels où l'apprenti est davantage considéré comme un handicap que comme une chance - notamment selon des critères de rendement - fournissent un cadre propice au découragement et à l'abandon. Quoiqu'il en soit, le choc éprouvé par l'apprenti lors de sa rencontre avec son lieu de travail, sera d'autant plus important que sa motivation aura été incertaine, et que le choix du type d'apprentissage aura été fait sans consultation d'orientation préalable ou stage préliminaire.

1.2.2.3 La formation des maîtres d'apprentissage

Selon les résultats de plusieurs enquêtes réalisées en Suisse auprès des patrons de stages ou dans le cadre d'une réflexion globale sur l'amélioration de la relation apprenti-patron, la perception qu'a le maître d'apprentissage de l'adolescent dont il a la charge, semble exercer une puissante influence sur le déroulement du stage et son résultat (1, 2, 56, 57). Cette notion s'inscrit dans une conception de la rupture du contrat d'apprentissage, comme la résultante d'un processus, et non d'un événement soudain ou imprévisible. Dans ce contexte, l'événement perçu subjectivement comme étant le déclencheur de la rupture, serait davantage à mettre en relation avec une succession d'autres événements n'ayant pas de parenté directe avec lui, mais qui seraient révélateurs d'un certain climat relationnel.

D'après les résultats des études réalisées sur ce thème, la représentation que se fait le maître d'apprentissage de son apprenti, semble être marquée par plusieurs perceptions susceptibles d'exercer une influence négative sur la relation établie entre eux: la perception de la motivation comme étant une prédisposition innée sur laquelle le contexte de formation aurait peu d'effet, la perception de l'échec ou de la réussite d'une formation comme étant dus à des caractéristiques inhérentes à la personnalité-même de l'apprenti et donc peu susceptibles d'amélioration (aptitudes, caractère, comportement, motivation, environnement familial, niveau socioculturel), et enfin le recours à des explications causales relevant d'une localisation du contrôle ("locus of control") de type externe.

Selon ces mêmes auteurs, la qualité de la relation patron-apprenti pourrait se trouver améliorée par un accroissement du niveau de connaissance du maître d'apprentissage dans plusieurs domaines généraux et spécifiques. Les connaissances générales concerneraient essentiellement la psychologie de l'adolescent, les modes constructifs de résolution des conflits, le repérage et le redressement des situations relationnelles en dégradation. Les connaissances plus spécifiques à la situation de l'apprentissage porteraient sur la gestion des demandes d'encadrement peu ou mal exprimées par le jeune, le repérage précoce des lacunes dans la formation de base de l'apprenti, et l'ajustement des attentes aux compétences réelles et actuelles de l'apprenti. Des thèmes relatifs à l'intérêt mutuel pour la formation, au désir de transmettre des connaissances et du savoir-faire, ainsi qu'une sensibilisation aux questions posées par la santé et la sécurité au travail, pourraient aussi être utilement abordés avec les maîtres d'apprentissage. Des efforts sont d'ailleurs faits actuellement pour améliorer la sensibilité de ces

derniers à la spécificité des besoins des jeunes dont ils ont la charge (par exemple dans le cadre des cours OFIAMT).

1.2.3 Les caractéristiques des jeunes hors formation et hors emploi

1.2.3.1 Les caractéristiques familiales

- La structure familiale

Les familles des adolescents se trouvant à la fois hors du système scolaire et sans emploi présentent plus fréquemment que d'autres un certain nombre de particularités mises en évidence lors de la réalisation de plusieurs travaux de recherche (5, 7, 14, 17, 18, 30, 32, 59, 62, 63, 68, 69, 74, 75). Dans de très nombreux cas, ces adolescents sont issus de familles appartenant à des cultures minoritaires dévalorisées. Il s'agit souvent de ménages de grande taille: en moyenne, un tiers de ces jeunes vivent avec au moins cinq membres de leur famille (proche ou étendue) et près de 10% vivent avec plus de neuf personnes.

On relève également une plus grande fréquence de familles dissociées ou monoparentales (dont le chef de famille est la mère dans la majorité des cas). Les relations intrafamiliales sont plus souvent décrites comme conflictuelles. Il s'agirait principalement de familles possédant un bas niveau de cohésion et d'adaptabilité, et caractérisées par un manque de liens exprimés, d'intimité, de loyauté, d'engagement interpersonnel, et d'empathie. La structure inflexible de ces familles est souvent soulignée par les auteurs de recherches, qui évoquent une extrême rigidité des règles internes, de la définition des rôles et des statuts, et des stratégies de résolution de problèmes. Cette hyper-rigidité se manifesterait également par l'existence d'un leadership autoritaire et d'une discipline stricte, et se concrétiserait sous la forme d'une limitation des capacités d'adaptation au changement.

- Les parents

Les données disponibles concernant les particularités des parents des jeunes hors formation et hors emploi, présentent des recoupements permettant de définir avec une relative précision certaines caractéristiques plus spécifiquement liées à cette population (1, 7, 12, 15, 18, 30, 32, 42, 64, 68, 69, 74,75).

Les adolescents sortis du système scolaire et sans emploi, ont davantage de chances d'appartenir à une famille dont le chef est originellement de nationalité étrangère. Les parents de ces adolescents appartiennent plus souvent à une classe d'âge élevée: il n'est pas rare que les pères aient plus de 60 ans et les mères plus de 50 ans. Leur position sociale et professionnelle serait plus fréquemment moyenne ou inférieure: près de 20% des pères et 50% des mères seraient inactifs, au chômage ou en retraite; un quart des couples de parents ne tireraient aucun revenu direct d'une activité professionnelle. La proportion de parents à faible niveau de formation se trouve également plus importante: 50% des parents s'avèrent être sans diplôme, et 40% des pères sont des ouvriers non qualifiés. Les ressources financières de ces parents seraient plus souvent faibles ou moyennes. En revanche, on observe généralement le même degré de stabilité dans l'emploi et la même ancienneté que chez les autres parents.

1.2.3.2 Les caractéristiques de santé

Les recherches consacrées aux caractéristiques de santé des jeunes hors formation et hors emploi, peuvent être séparées en deux groupes distincts: un groupe de travaux centrés sur la détermination des facteurs de santé associés chez les jeunes à la situation d'exclusion du système scolaire et du marché du travail, et un groupe d'études longitudinales décrivant les conséquences de l'absence d'activité scolaire ou professionnelle sur l'état de santé.

- Les résultats des études transversales

Les différents auteurs qui se sont attachés à décrire les caractéristiques de santé des jeunes sortis du système scolaire sans diplôme ni perspective d'emploi, ont généralement considéré leur bien-être d'un point de vue global, sans distinguer les composantes physiques, psychiques ou sociales de ce bien-être (6-9, 10, 13-19, 24, 27, 36, 37, 39-42, 46, 49, 50, 52, 54, 55, 57, 59, 64, 66, 67, 70, 75-76). Par souci de clarté, il semble cependant préférable d'effectuer un regroupement des différentes dimensions abordées, à l'intérieur de trois catégories principales: 1° les données concernant plus directement l'état de santé physique 2° les données concernant plus directement l'intégration sociale 3° les données concernant plus directement l'équilibre psychique. Toutes les recherches réalisées dans ces trois catégories soulignent l'existence d'un lien étroit entre santé et intégration sociale, l'une et l'autre s'influençant mutuellement dans une relation causale circulaire.

** L'état de santé physique des jeunes hors formation/ hors emploi*

Les résultats des investigations menées dans ce domaine s'accordent massivement à reconnaître l'existence d'un état de santé perturbé, avec plus ou moins de gravité, chez les jeunes sortis de l'école sans qualification reconnue et utilisable sur le marché de l'emploi. Ainsi, ces adolescents et jeunes adultes seraient plus fréquemment porteurs de séquelles de carences sanitaires (14, 15, 17, 18, 28, 50, 55, 75, 76). Outre un nombre plus élevé de conditions pathologiques passées, on relève en effet dans cette population davantage de retards staturo-pondéraux, de troubles de la statique, de maigreurs ou d'obésités, de symptomatologie digestive ou ostéo-articulaire, de pathologies infectieuses, d'anomalies de la tension artérielle, d'anémies, de troubles du sommeil (dont des troubles de l'endormissement et de l'hypersomnie), de manifestations allergiques, de problèmes dermatologiques, de troubles respiratoires (dont de l'asthme), de malpositions dentaires ou de caries, de déficits visuels et auditifs.

Ces adolescents ont également davantage tendance à user de drogues licites ou illicites. Leur consommation d'alcool, de tabac, de marijuana, de cocaïne, de stimulants ou de médicaments psychotropes, s'avère plus importante que celle des adolescents scolarisés (13, 15-17, 27, 35, 39, 43, 46, 49, 50, 52, 54, 60, 66, 67, 75, 76). Certains auteurs soulignent à ce sujet la tendance de certains jeunes exclus du système scolaire, à rechercher, de manière initialement compensatoire, l'identification et l'intégration à des groupes sociaux valorisant l'établissement de modes d'usage de substances licites et illicites.

Les adolescents hors formation et hors emploi semblent également être ou avoir été davantage confrontés à la violence, que leurs pairs scolarisés. Ils seraient en effet plus souvent victimes d'actes violents et d'abus sexuels. Eux-mêmes commettraient également plus d'actes violents, et exprimeraient plus d'hostilité et de tendances antisociales (13, 36, 52).

Les comportements adoptés par ces jeunes dans le cadre de leur vie sexuelle, paraissent également pouvoir être liés à l'apparition de problèmes de santé, dans la mesure où ces comportements les exposent davantage au risque de MST, de grossesse non désirée, et de contamination par le virus VIH. On observe en effet parmi ces jeunes, une fréquence plus élevée de rapports sexuels, et de changements de partenaire sexuel au cours d'une période donnée. Il semble également qu'ils aient davantage de rapports sexuels non protégés et qu'ils présentent un taux plus bas d'utilisation de contraceptifs efficaces, ce qui se traduit par une fréquence plus élevée de grossesses et de maladies sexuellement transmissibles. De même, le suivi gynécologique des filles non scolarisées et sans emploi, s'avère être insuffisant dans une majorité de cas (15, 17, 41, 45, 49, 50, 52, 66, 70, 76).

Sur le plan du bien-être général, on note l'existence de représentations plus négatives de la santé, qui seraient à mettre en relation avec un bas niveau de préoccupation pour soi-même et pour son corps, ainsi qu'avec une difficulté à concevoir la santé comme un bien personnel à préserver en vue de l'avenir. Dans le même ordre d'idées, on relève dans cette population de jeunes un engagement moins prononcé dans des activités sportives, un équilibre nutritionnel problématique (carences alimentaires, repas sautés), et une fréquence plus élevée d'accidents, notamment, d'accidents de la circulation dus à l'adoption de comportements dangereux (conduite de véhicules associée à une consommation d'alcool excessive, pas de port de la ceinture ou du casque, excès de vitesse) (15, 18, 40, 50, 52).

** Les caractéristiques sociales et relationnelles des jeunes hors formation/ hors emploi*

Les adolescents non scolarisés citent volontiers leurs parents comme personnes-ressources en cas de problème matériel à surmonter, mais déclarent généralement ne pas en attendre une aide efficace dans le domaine de l'orientation scolaire ou professionnelle. Ils sont également moins nombreux à déclarer avoir un(e) confident(e). Peut-être en conséquence de cet aspect de leur relation à leurs parents, et de leurs relations amicales, ces adolescents présentent la particularité d'accorder une plus grande importance aux adultes dits "relais" de leur entourage. Ils seraient aussi plus susceptibles de rechercher l'intégration à une bande et le contact avec des groupes de jeunes partageant les mêmes préoccupations et la même situation sociale. En dehors de ces rencontres avec leurs pairs, leurs pôles d'intérêts tournent essentiellement autour du sport (en tant que spectacle), des sorties, de la musique et de la télévision. Une majorité d'entre eux se plaignent de leur inactivité, tandis que beaucoup de filles déclarent consacrer une partie non négligeable de leur temps à la réalisation de tâches ménagères. Il est également à noter que peu de ces jeunes évoquent des vacances prises hors de leur domicile (7, 17, 35, 36, 75, 76).

Les adolescents et jeunes adultes hors formation et hors emploi éprouvent un sentiment global d'échec et d'exclusion, auquel s'ajoute la perte de la notion de choix professionnel, et plus généralement, de choix d'existence (7, 10, 17-19, 21, 22, 36). Nombre d'entre eux ont perdu l'espoir d'exercer un métier sûr et stimulant fournissant une certaine sécurité économique et un statut social moyen. Ceux qui se sentent capables d'envisager leur avenir sur le plan professionnel, oscillent entre des perspectives qu'ils jugent démoralisantes (devenir ouvriers ou employés sans grand espoir de promotion), et des projets loin des réalités du marché du travail (création de sa propre entreprise, métiers de rêve).

Interrogés sur les concessions qu'ils seraient prêts à faire pour trouver un emploi, la majorité de ces jeunes déclarent qu'ils accepteraient de faire des heures supplémentaires ou de déménager, mais qu'ils refuseraient de s'éloigner beaucoup de leur famille. D'une manière générale, les enquêtes montrent leur faible niveau de connaissance en ce qui concerne l'orientation scolaire et professionnelle, les démarches à effectuer pour reprendre une formation ou trouver un emploi, et les contraintes attachées à l'exercice des professions qui les intéressent. "Trouver un travail", "exercer un métier que j'aime", et "utiliser mes capacités" restent cependant parmi leurs priorités lorsqu'on leur demande de définir leur projet de vie; leurs autres attentes incluent "créer une famille", "gagner de l'argent", "voyager", "être heureux", et "m'assurer un avenir stable" (9).

** Les caractéristiques psychologiques des jeunes hors formation/ hors emploi*

Sur le plan de leurs attitudes vis-à-vis du système scolaire, les adolescents ayant quitté l'école sans entrer dans la vie active, présentent des particularités qui les distinguent des adolescents scolarisés. Ils se sentent moins capables de faire des prédictions satisfaisantes quant à l'influence éventuelle de leur intégration au système scolaire, sur leur vie future: par exemple, pour eux, l'école n'aide pas à décider quoi faire de sa vie. Ils ont plus tendance à croire que l'usage de moyens interdits par les autorités scolaires (par exemple la tricherie), est nécessaire pour atteindre les buts recherchés. Leur participation aux activités scolaires est davantage motivée par l'anticipation de récompenses futures, que par l'attente de récompenses inhérentes à la participation elle-même (plaisir tiré de cette participation, satisfaction au et du travail). Enfin, on observe parmi ces adolescents davantage de cas de phobie scolaire (apparue récemment ou déjà présente à l'école primaire) et un plus fort taux d'échec scolaire (63, 76).

Les enquêtes menées auprès des apprentis ont montré l'intérêt qu'ils expriment pour l'acquisition de connaissances nouvelles, ainsi que l'importance qu'ils accordent à l'amour du métier, à l'ambiance du travail et au respect mutuel entre apprenti et patron. Elles ont également mis en évidence l'existence chez les apprentis d'une localisation du contrôle ("locus of control") plus externe (15, 17, 63). Cette localisation externe du contrôle aurait d'importantes conséquences sur leur motivation. La notion de motivation, non pas en tant que caractéristique innée ou inhérente à la personne, mais comme qualité acquise et susceptible d'amélioration, revêt ici une importance primordiale (25, 26, 56, 57). Les trois principales composantes de la motivation seraient ainsi:

- le besoin de réussite, c'est-à-dire l'attitude de l'individu qui se fixe des buts, qui met en place des conduites orientées vers la réalisation de ses objectifs et qui persiste en face d'échecs non rédhibitoires.
- le contrôle interne, c'est-à-dire la croyance de l'individu qui s'estime apte à réaliser son projet par ses propres capacités et habiletés, pense que son action est efficace et qu'il dispose des moyens pour agir parce que de nombreux événements sont prévisibles.
- la perspective temporelle, c'est-à-dire la perception de l'individu qui pense à long terme, accorde une importance plus grande aux possibles futurs qu'aux réalisations immédiates, et diffère ses besoins actuels.

La notion de projet serait ainsi au centre du concept de motivation, car pour construire un projet, il faut en ressentir la nécessité (besoin de réussite), penser aux conduites à développer pour le mener à bien (contrôle interne) et prendre en considération le temps indispensable à sa réalisation (perspective temporelle). L'imbrication de ces deux dimensions, motivation et projet, constituerait un concept essentiel à prendre en considération dans l'approche théorique et pratique des jeunes en rupture d'apprentissage.

Sur le plan psychologique, les adolescents hors formation et hors emploi présentent un certain nombre de spécificités, dont la plupart sont susceptibles d'exercer une influence négative sur la réussite de leur réorientation scolaire ou de leur insertion professionnelle (9, 15, 18, 19, 24, 37, 63, 69, 76). En particulier, une anticipation de l'échec précède chez ces adolescents le vécu de l'échec. Ils se trouvent plus souvent bloqués par la perception d'une incapacité à accomplir des buts personnels. Cette perception s'inclut dans une faible estime de soi et un fort sentiment d'inutilité. Cette image de soi déficiente s'accompagne d'une tendance à la négation de soi, d'un faible degré de préoccupation de soi-même, de son corps et de sa santé. Selon certains auteurs, ces adolescents et jeunes adultes souffrent d'une image du corps non valorisée, car l'opportunité d'utiliser leur force pour travailler, ne leur est jamais offerte. L'absence d'un véritable projet de vie, la perception douloureuse de n'être nulle part attendu, apprécié, valorisé, les conduiraient à négliger leur santé, voire à adopter des comportements à risque qui, en leur permettant de tester leurs limites, leur donneraient plus intensément le sentiment d'exister.

L'équilibre psychodynamique des jeunes non scolarisés et sans emploi semble caractérisé par une plus grande vulnérabilité psychique et une instabilité émotionnelle particulièrement prononcée (6, 15, 17, 19, 24, 35, 37, 50, 69, 74, 75, 76). On relève en effet dans cette population un niveau d'anxiété plus élevé, davantage de symptômes dépressifs et d'idées suicidaires. Ces adolescents éprouvent plus de difficultés de concentration et de décision. Ils expriment aussi plus souvent le besoin d'une aide personnelle. Certains auteurs relient cet équilibre psychologique fragile à une plus grande occurrence d'événements négatifs dans la vie de ces adolescents (15).

- Les résultats des études longitudinales

L'absence d'activité de formation ou d'activité professionnelle, aurait d'importantes conséquences sur l'état de santé global des adolescents qui se trouvent dans cette situation (3, 6, 7, 11, 12, 34, 35, 44, 51, 60, 63, 72, 73, 76). Les auteurs qui se sont intéressés à cette question soulignent généralement l'existence d'effets négatifs sur leur épanouissement personnel et relationnel. En particulier, ces auteurs insistent sur l'apparition d'une apathie, d'une passivité physique et psychologique, et d'un abandon progressif des aspirations personnelles, liée à la monotonie de la vie quotidienne. Ils font également observer que le manque de variété et de stimuli provoque l'expression d'un ennui plus ou moins profond, qui serait en réalité l'expression du sentiment d'être bloqué ou en régression. L'inaction et l'absence de perspective stimulante seraient également à l'origine d'une tendance à la dépression, d'un manque de confiance en soi et d'une culpabilité liés au sentiment de ne pas avoir les capacités nécessaires pour être pleinement acceptés comme adultes.

Tous ces sentiments négatifs entraîneraient l'adoption d'habitudes de vie éventuellement dommageables à la santé. Outre un déclin de l'hygiène, on observerait en effet l'apparition ou une augmentation de la

prise de psychotropes en particulier, et de la consommation de drogues en général. La présence de symptômes de stress et de symptômes psychosomatiques serait plus fréquente que chez les adolescents scolarisés.

Sur le plan relationnel, on assisterait dans de nombreux cas à un démantèlement du réseau social et une diminution progressive des contacts avec les amis provoquant un déclin des activités sociales et l'émergence d'une sensation d'isolement. Certains auteurs soulignent le stress provoqué chez certains de ces adolescents par la constatation de l'insuffisance de leurs ressources financières et de la limitation de leur pouvoir d'achat. Leur impuissance à maintenir un mode de vie équivalent à celui de leurs pairs salariés accentue leur sentiment d'échec et d'exclusion.

Les relations familiales ne sont pas épargnées dans cette dégradation progressive de la qualité de la vie sociale. Dans certains cas, on assiste à l'apparition de conflits dans des cercles familiaux qui fonctionnaient auparavant de manière satisfaisante. Dans d'autres cas, des difficultés pré-existantes se trouvent accrues par la présence au sein de la famille, d'un adolescent inactif, qui éprouve de plus en plus de mal à accepter l'autorité parentale et à se plier aux règles de la vie en famille.

Finalement, certains auteurs insistent sur le fait qu'une des plus graves conséquences de l'exclusion des jeunes du système scolaire et de l'accès à un emploi, est le fait qu'elle les prive de la situation d'acquisition de connaissances et de compétences constituée par le contact avec le monde du travail et ses réalités techniques, sociales et économiques. Ces auteurs notent également que cette situation (ajoutée sans doute à d'autres facteurs psycho-sociaux) provoque une orientation plus fréquente des filles vers la relative sécurité du mariage et les maternités précoces.

Une recherche rétrospective réalisée en Suisse (71) a montré que les facteurs de mauvais pronostic en ce qui concerne la réinsertion des jeunes en rupture de formation incluaient notamment une orientation professionnelle inadéquate, le manque de soutien, les problèmes familiaux, l'engagement dans des conduites délinquantes et la consommation de drogues. A l'inverse, les facteurs favorables incluaient une perception positive de la scolarité, un soutien de la famille et des pairs, la pratique d'une activité sportive et la survenue d'événements de vie positifs.

1.2.4 Les modes d'intervention

Une étude, actuellement en cours à l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive de Lausanne, s'attache à définir et explorer le réseau de professionnels existant et susceptible d'intervenir en amont ou en aval des résiliations de contrats d'apprentissage. Le rapport de cet étude sera disponible dès Novembre 1997.

Un certain nombre de chercheurs et de professionnels de terrain se sont attachés à définir des stratégies d'actions efficaces à mettre en oeuvre dans une population de jeunes hors formation et hors emploi (2, 4, 14, 18, 20, 29, 30, 31, 33, 40, 46-48, 51, 53, 55, 63, 64, 76). L'objectif général de ces actions est essentiellement de favoriser la réinsertion scolaire ou professionnelle de ces jeunes par le biais d'un soutien matériel, d'un accès facilité à l'information, d'un travail psychodynamique, et d'une part accrue accordée à la participation des jeunes eux-mêmes.

1.2.4.1 Soutien matériel

Le contenu de ce soutien comprend essentiellement deux aspects étroitement imbriqués: une action sur les jeunes eux-mêmes et une action sur le fonctionnement des institutions ou la structure des organisations.

Il semble qu'une attention toute particulière doive être accordée, à titre encore préventif, à la nature du soutien et des conseils prodigués immédiatement après le premier échec survenant en cours d'apprentissage, ou après la première expression du désir d'abandonner la formation, qui apparaissent comme des moments-clés pour l'avenir du contrat d'apprentissage. Tous les auteurs de travaux dans ce domaine soulignent en effet la nécessité d'agir aussi précocement que possible pour augmenter les chances d'une reprise rapide du processus de formation (20, 33, 51).

Les professionnels concernés par la réinsertion des adolescents et jeunes adultes se trouvant hors formation et hors emploi, proposent la mise en place d'un certain nombre de mesures destinées à favoriser cette réinsertion, à la fois sur le plan scolaire et sur le plan professionnel (4, 29,31, 33, 51, 76). Ces mesures comprennent essentiellement la mise en place d'un appui efficace pour l'accès au premier emploi (aidé par l'établissement rapide d'une connection avec le monde du travail), et la possibilité d'offrir une seconde chance, sur le plan des acquis théoriques, aux immigrants récents. Plusieurs auteurs insistent également sur la nécessité de lutter, d'une part, contre l'attraction exercée sur les jeunes par certains emplois d'accessibilité restreinte ou franchement inaccessibles, d'autre part, contre les stéréotypes liés à l'attribution d'un caractère masculin ou féminin à certains emplois. Certains professionnels évoquent également les effets négatifs de la perception du travail rémunéré comme facultatif, et non comme une nécessité vitale, idée particulièrement répandue chez les filles.

Nombreux sont les résultats d'enquêtes ou de réflexions conduisant à souligner la valeur supérieure des larges interventions communautaires coordonnées, impliquant la collaboration de plusieurs organismes (18, 20, 30, 33, 40, 51, 53, 55, 63). En Suisse, plusieurs travaux de recherches concluent en ce sens leurs propositions de politiques sociales destinées à empêcher les exclusions et à lutter contre leurs effets individuels et collectifs. En France, les Missions locales pour l'insertion des jeunes rapportent avoir mené des actions concernant plusieurs modalités de l'intervention de santé: intégration de la santé dans le quotidien du processus de formation, sessions de "formation des formateurs", création d'une "mutuelle-jeunes", groupes de réflexion incluant différents partenaires complémentaires structurés en réseaux, organisation de "permanences-santé" et mise en oeuvre d'actions de santé innovantes. Aux Etats-Unis, les interventions évaluées positivement associent une éducation communautaire, un dialogue intensif avec les décideurs, une participation des media, des interventions en milieu scolaire et hors de l'école, des programmes adaptés et flexibles susceptibles de répondre aux besoins particuliers des jeunes "drop-out". Les résultats de ces expériences appellent au renforcement des dispositifs d'action sociale, à l'intensification de la lutte contre le recours à l'assistance ou le plongeon dans la déviance, et à la création concertée des conditions de l'insertion. Enfin, les spécificités de la population des jeunes sans travail et exclus des structures de formation, amènent à considérer la nécessité d'une restructuration de ces dispositifs, de façon à adapter leurs programmes de réorientation professionnelle aux besoins et aux attentes réels de ces jeunes. Cet effort de restructuration devrait également s'appliquer dans l'objectif d'une amélioration de l'accès aux soins médicaux, et de la qualité de la relation entre professionnels de santé et adolescents (18, 33, 46). Dans certains cas, cette relation pourrait se trouver améliorée par une sensibilisation des professionnels à des notions telles que les difficultés financières rencontrées par ces jeunes, le souci d'adéquation entre l'offre et la demande, le rôle primordial de l'information et de la prévention, le déni de la maladie perçue comme un facteur supplémentaire de marginalisation, les obstacles à la projection de soi-même dans le futur et à la croyance dans la crédibilité d'un projet de vie, et les possibles motivations de l'exposition au risque.

1.2.4.2 Accès à l'information

D'après les chercheurs et professionnels de terrain qui se sont intéressés à cette question, il est essentiel de faciliter l'accès des jeunes non scolarisés et en recherche de formation ou d'emploi, aux informations relatives à l'insertion scolaire et professionnelle (14, 33, 51). Outre des propositions et conseils en matière d'orientation, une insertion réussie de ces jeunes suppose la mise à disposition d'informations locales et nationales sur la nature des emplois disponibles et les conditions du chômage. Ces données devraient également inclure des renseignements propres à approfondir la connaissance et la compréhension des défis et des contraintes liés à l'exercice de certaines professions.

Sur le plan de la santé, l'amélioration de l'accès à l'information passerait par un recensement et une présentation des ressources en soins ou en promotion de la santé, c'est-à-dire, les lieux, organismes, personnes, et modes de financement utiles à connaître (14, 33, 51, 76). La promotion de la santé consisterait aussi à informer sur l'importance de l'hygiène de vie (avec des thèmes tels que la qualité du sommeil, le comportement alimentaire, l'exercice physique, la sexualité), et sur l'intérêt du recours régulier et préventif autant que curatif aux soins médicaux.

Cette insistance sur l'importance de l'accès à l'information inclut également la nécessité de former, informer et sensibiliser constamment le public, les media, les institutions et l'ensemble des professionnels amenés à être en contact, pour des raisons et objectifs divers, avec des adolescents sortis du système scolaire et actuellement sans emploi (2, 14, 51). Selon certains auteurs, favoriser le développement d'une perception réaliste de la situation de ces jeunes, dans le grand public et auprès des divers professionnels concernés, contribuera à faciliter l'établissement de mesures efficaces, et par suite, exercera une influence positive sur la réinsertion scolaire et professionnelle des adolescents hors formation et hors emploi.

1.2.4.3 Approche psychodynamique

Le développement de la motivation à une recherche active du mieux-être et à l'adoption de conduites positives, peut être favorisé par l'utilisation de différentes méthodes d'interventions auprès des jeunes ayant abandonné leur scolarité. Certains auteurs soulignent les bienfaits de l'attention individuelle et préconisent le conseil et l'orientation personnalisés, le soutien thérapeutique offert sous la forme d'entretiens individuels en face-à-face (ce type d'approche n'excluant pas la participation occasionnelle de certains membres de l'entourage de l'adolescent, tels que ses parents, ses formateurs ou éducateurs, son patron, etc) (20, 30, 47). D'autres ont constaté l'efficacité du travail en groupe et suggèrent la mise en place de groupes thérapeutiques ou de discussion (51). Ce choix méthodologique est généralement à rapprocher de la tendance consistant à accroître la participation des jeunes à l'initiation et au déroulement du processus de réinsertion (14, 20, 55). Certains résultats de recherches ont montré l'influence positive de cette participation accrue sur le degré de motivation et la responsabilisation des adolescents. Dans ce contexte, les jeunes hors formation et hors emploi peuvent être amenés à jouer un rôle actif dans la réalisation d'affiches, le montage de spectacles, la mise en place d'activités de communication, et la production de jeux et de vidéos en rapport avec leur expérience personnelle. Ils peuvent également intervenir dans la création et/ou le fonctionnement de lieux d'écoute ou de réseaux de suivi, médicalisé ou non, qui répondent aux besoins et attentes de leurs pairs.

Quelle que soit la méthode présentée comme étant la plus efficace, les objectifs thérapeutiques restent globalement les mêmes dès lors qu'il s'agit d'adolescents en difficulté d'insertion scolaire ou professionnelle. Ces adolescents sont en effet décrits comme devant améliorer leurs compétences relationnelles, leur capacité de prise d'initiatives et de décisions, leur confiance en eux et leur autonomie, leur capacité à communiquer et à coopérer, le degré d'élaboration de leurs projets de vie. Quelques auteurs soulignent l'importance de l'objectif d'amélioration de l'estime de soi et de la confiance en soi, mais à la condition que soient aussi adressés les problèmes sous-jacents, ce qui remet en cause l'efficacité des approches de type uniquement comportementaliste. Sur un plan plus cognitif ou métacognitif, on trouve fréquemment la référence à un travail sur la connaissance de soi, ainsi que la mention d'une nécessaire amélioration des capacités de résolution de problèmes et d'atteinte de solutions logiques. Sur le plan plus particulier de la relation de l'adolescent au milieu scolaire et au monde du travail, il semble qu'un des principaux objectifs de la thérapie individuelle ou en groupe soit d'analyser soigneusement et comprendre profondément les raisons du manque de motivation exprimé, en acceptant au départ les jeunes tels qu'ils sont, plutôt que de réclamer immédiatement l'adoption d'attitudes dites réalistes. Un autre objectif fondamental serait de favoriser l'émergence d'une perception dynamique et non fataliste du travail, perçu en tant que composante cruciale d'une existence équilibrée, mais aussi en tant qu'élément susceptible d'évoluer et de se transformer dans la mouvance de la vie. L'acquisition de cette perception devrait avoir pour effet d'aider à développer puis à maintenir la motivation, ainsi que la capacité à considérer les différentes alternatives possibles et à avoir une approche plus critique des opportunités existantes.

1.2.5 Synthèse et conclusion

Plusieurs des thèmes abordés dans cette revue de la littérature, et des éléments contenus dans les résultats d'enquêtes, fournissent des informations essentielles quant à la mise en place d'un protocole de recherche-action centrée sur les jeunes en rupture d'apprentissage.

En premier lieu, un certain nombre de facteurs de risque de résiliation liés au contexte de l'apprentissage, ont fait l'objet d'une description précise, et méritent d'être pris en considération dès lors qu'on s'intéresse au sens des ruptures de contrats d'apprentissage et aux moyens de les prévenir. Ainsi, les modalités du passage de l'école à l'apprentissage, qui incluent le choix plus ou moins libre ou informé de l'orientation, le décalage perçu entre l'enseignement théorique et la pratique du métier, la nature des relations interpersonnelles au travail et l'adaptation plus ou moins réussie à un nouveau rythme de vie, s'avèrent jouer un rôle fondamental. De même, les conditions matérielles de travail et l'organisation de la formation sur le lieu de l'apprentissage, influent fortement sur le vécu par l'adolescent de son entrée dans le monde du travail. Enfin, les représentations que se font les patrons de leurs apprentis, et les connaissances dont ils disposent dans le domaine de la psychologie de l'adolescent, sont également déterminantes en ce qui concerne l'adaptation de l'apprenti au contexte de l'apprentissage.

D'après les résultats d'enquêtes réalisées sur ce thème, le milieu familial des jeunes hors formation et hors emploi présente avec une fréquence plus élevée un certain nombre de traits qui tendent à le distinguer du milieu familial des autres jeunes. En particulier, les parents des adolescents en difficulté d'insertion scolaire et professionnelle seraient plus souvent issus d'une culture minoritaire dévalorisée, auraient eux-mêmes un faible niveau scolaire et appartiendraient plus souvent à une classe sociale moyenne ou inférieure. Le fonctionnement général de ces familles serait marqué par l'existence d'une structure rigide où les règles et statuts seraient considérés comme immuables, et par une capacité limitée d'adaptation au changement.

Sur le plan de leur santé, les adolescents ayant quitté le système scolaire sans diplôme reconnu et sans perspective d'emploi présentent également un certain nombre de caractéristiques, que l'on relève beaucoup moins fréquemment chez les adolescents scolarisés. Ainsi, les jeunes hors formation et hors emploi sont plus souvent porteurs de séquelles de carences sanitaires et présentent davantage de troubles de santé divers. Leur consommation de drogues licites et illicites apparaît également plus importante. Ils sont et ont été plus souvent exposés à la violence, et éprouvent des difficultés à contrôler leurs propres pulsions violentes. On relève chez eux une plus grande fréquence de rapports sexuels non protégés et de comportements sexuels à risque. Leur bien-être général semble être également atteint, puisqu'ils s'avèrent s'alimenter de façon moins équilibrée, faire moins de sport, et être plus souvent victimes d'accidents. Enfin, leurs représentations de la santé sont moins positives que celles des adolescents scolarisés.

La santé sociale des jeunes semble être elle aussi perturbée par leur inactivité scolaire et professionnelle. Ces jeunes souffrent en effet d'un sentiment général d'exclusion et d'isolement provoqué en partie par la dislocation progressive de leur réseau social. Plus particulièrement, leur réintégration scolaire et/ou professionnelle se trouve entravée par leurs difficultés sur le plan relationnel et par leur accès limité aux informations nécessaires à cette réintégration.

Sur le plan de leur fonctionnement psychologique, les adolescents exclus du système scolaire et sans emploi présentent une attitude généralement plus négative vis-à-vis de l'école et de ses contraintes, une tendance plus marquée à établir une causalité externe aux événements, et une motivation nécessitant un travail d'élaboration. Ces adolescents seraient également caractérisés par une plus grande instabilité émotionnelle, une vulnérabilité psychique plus prononcée et une image de soi dévalorisée. Ils auraient aussi une tendance plus marquée à l'anxiété et à la dépression, tout en éprouvant davantage de difficultés à exprimer leur souffrance. Enfin, leur équilibre psychique aurait été plus souvent ébranlé par l'occurrence passée d'événements de vie négatifs.

Les études longitudinales centrées sur les effets du manque d'activité scolaire et d'emploi, sur l'épanouissement personnel et relationnel des adolescents, ont montré l'apparition d'une passivité physique et psychologique, un abandon progressif des aspirations professionnelles, et une chute de la confiance en soi. Nombre d'entre eux éprouvent le sentiment d'être bloqués dans leur évolution personnelle ou pire, de régresser. Ce sentiment favorise l'adoption d'habitudes de vie éventuellement néfastes pour la santé; on relève notamment une augmentation de la consommation de psychotropes, et de drogues en général. Les troubles psychosomatiques sont également plus fréquents dans cette

population que chez les adolescents scolarisés. Sur le plan relationnel, les effets négatifs de l'absence d'appartenance à une structure scolaire ou professionnelle sont surtout sensibles au niveau des relations amicales et familiales des jeunes, qui se trouvent perturbées par un relâchement des liens ou une tendance plus marquée au conflit. Enfin, les jeunes perdent progressivement l'accès aux opportunités d'acquisition de connaissances ou le contact avec les réalités du monde du travail, ce qui constitue un handicap pour leur réinsertion sociale.

Les stratégies d'intervention auprès des jeunes en difficulté d'insertion scolaire ou professionnelle concernent à la fois le fonctionnement des institutions et l'approche directe des jeunes. Sur le plan institutionnel, la nécessité d'une action coordonnée élaborée et mise en oeuvre par des équipes pluridisciplinaires est souvent évoquée. Une attention toute particulière devrait être accordée à la possibilité d'intervenir rapidement et précocement. Les thèmes essentiels à aborder lors de la réalisation de l'intervention semblent être non seulement l'orientation scolaire et le choix d'une filière ou d'un métier, mais aussi l'accès aux soins et la qualité de la relation entre professionnels de santé et adolescents non scolarisés. Ces adolescents ont en effet besoin d'informations locales et nationales sur les différents cursus scolaires et les professions qui leur sont accessibles, mais aussi sur les ressources en personnes et en structures vers lesquelles ils peuvent se tourner en cas de problème concernant leur santé, leur famille, ou l'organisation de leur vie quotidienne.

Plusieurs types de méthodes sont préconisés lorsqu'il s'agit d'améliorer les compétences relationnelles des jeunes hors formation et hors emploi, leur capacité d'initiative personnelle, leur confiance en eux et leur autonomie, leur capacité à communiquer et à coopérer, leur motivation et le niveau d'élaboration de leur projet de vie. Outre les approches traditionnelles centrées sur l'établissement d'une relation d'aide individuelle, sont évoquées les techniques faisant appel au travail en groupe, dans le cadre de la conduite de discussions ou de la mise en place de jeux de rôle. L'accroissement de la participation des jeunes aux actions qui leur sont destinées, et les approches dites par les pairs, constituent également des options méthodologiques de plus en plus fréquemment préconisées et utilisées.

BIBLIOGRAPHIE

1. Amos J, Bertholet JL, Beroud G, Meyer G. Le sens des résiliations de contrats d'apprentissage. Genève: Rapport Scientifique au FNRS-SRS, 1986.
2. Annaheim J, Michaud PA. La santé des apprentis vaudois. Rapport d'un groupe de travail mis sur pied dans le cadre des activités du programme "Jeunesse et Santé", 20p. Lausanne: Juin 1993.
3. Annis HM, Watson C. Drug use and school dropouts: a longitudinal study. *Can Counsel* 1975; 9: 155-62.
4. Balasz G. Recherche d'emploi et chômage en début de vie active, in *Jeunes et premiers emplois*, Cahier du Centre de l'Emploi. Paris: PUF, 1980.
5. Balfour MJ, Harris LH. Middle class dropouts: myths and observations. *Educ Unlimited* 1979; 1/1: 12-6.
6. Banks MH, Jackson PR. Unemployment and risk of minor psychiatric disorder in young people: cross-sectional and longitudinal evidence. *Psychol Med* 1982; 12: 789-98.
7. Bauer D, Dubechot P. A la sortie de l'école. Les jeunes sans qualification déjà résignés? *Consommation et Modes de Vie. Chroniques du CREDOC* 1989; 42.
8. Beck L, Muia JA. A portrait of a tragedy: research findings on the drop-out. *The High School J* 1980; 64/2: 65-72.
9. Beroud G, Clemence A, Meyer G. Les apprentis: images de soi, images du monde. *Rev Suisse Sociol* 1985; 11/1:61-90.
10. Beroud G, Muller R. La jeunesse n'est plus ce qu'elle n'a jamais été. *Les Cahiers Médico-Sociaux* 1985; 2: 69-73.
11. Briancon S, Blanchard F, Cherrier-Baumann M, Guenot-Gosse C, Cales-Blanchard E, Deschamps JP, Senault R. Isolement, support social, événements de vie et état de santé. *Rev Epidém Santé Publ* 1985; 33: 48-65.
12. Carle J. Youth unemployment: individual and societal consequences, and new research approaches. *Soc Sci Med* 1987; 25/2: 147-52.
13. Chavez EL, Edwards R, Oetting ER. Mexican American and white American school dropouts' drug use, health status, and involvement in violence. *Public Health Reports* 1989; 104/6: 594-604.
14. Collectif Sante Jeunes en Indre-et-Loire. La santé des jeunes de 16/25 ans en stages d'insertion. *Rapport* 1988/1989: 39-45.
15. Cullen JH, Ryan GM, Cullen KM, Ronayne T, Wynne RF. Unemployed youth and health: findings from the pilot phase of a longitudinal study. *Soc Sci Med* 1987; 25: 133-46.
16. Davidson F. Enquête sur les jeunes face au risque, in *La Jeunesse en Difficulté*. Paris, Fédération Nationale de la Mutualité Française, 1984: 86-94.
17. Delbos-Piot I, Narring F, Michaud PA. La santé des jeunes hors formation. Soumis à publication. 1994.
18. Deschamps JP. Ces jeunes sont sans soins... ou la "non-santé" des adolescents et jeunes adultes en France. *Rev Fr Aff Soc* 1987; 41: 43-57.
19. Donovan A, Oddy M. Psychological aspects of unemployment: an investigation into the emotional and social adjustment of school leavers. *J Adolesc* 1982; 5: 15-30.

20. Dryfoos JG. Adolescents at risk: a summation of work in the field - Programs and policies. *J Adolesc Health* 1991; 12/8: 630-7.
21. Dubar C. *L'Autre Jeunesse: Jeunes Stagiaires sans Diplômes*. Lille: Presses Universitaires, 1987.
22. Dubet F. *La Galère: Jeunes en Survie*. Paris: Fayard, 1987.
23. Fallet M. Exclusions Institutionnelles, Tabous, Intolérances ou Moyens Educatifs? Genève: Editions IES, Collection Champs Professionnels, 1985.
24. Finlay-Jones R, Eckhardt B. A social and psychiatric survey of unemployment among young people. *Aust NZ J Psychiat* 1984; 18: 135-43.
25. Forner Y. La motivation des lycéens de classe terminale: effets sur la réussite au baccalauréat et sur la réalisation de projets. *Orient Scol Prof* 1987; 18/2: 131-50.
26. Forner Y. L'attitude motivée chez les lycéens de classe terminale: modèle, structure et variabilité. *Orient Scol Prof* 1989; 16/2: 139-53.
27. Fors SW, Rojek DG. A comparison of drug involvement between runaways and school youths. *J Drug Educ* 1991; 21/1: 13-25.
28. Forst ML, Harry J, Goddard PA. A health-profile comparison of delinquent and homeless youths. *J Health Care Poor Underserved* 1993; 4/4: 386-400.
29. Franklin C, Mac Neil JS, Wright R. School social work works: findings from an alternative school for dropouts. *Soc Work Educ* 1990; 12/3: 177-94.
30. Franklin C, Streeter CL. Social support and psychoeducational interventions with middle class dropout youth. *Child Adolesc Soc Work J* 1992; 9/2: 1992.
31. Galland O. Précarité et entrées dans la vie professionnelle. *Rev Fr Sociol* 1984; 25/1.
32. Galli E. Les raisons de rupture de contrats d'apprentissage (traduit de l'italien). *Recherche conduite dans le canton du Tessin*. Lausanne: Centre Vaudois de Recherche Pédagogique, 1988.
33. Gosselin J, Lefilleul MF. Les réseaux santé-jeunes: pour une méthodologie du travail en réseau. Rapport pour le Ministère des Affaires Sociales et de l'Intégration, la Direction Générale de la Santé, et la Délégation Interministérielle à l'Insertion Professionnelle et Sociale des Jeunes, 59p. Paris: Le Frêne, 1991.
34. Gwadz M, Rotheram-Borus MJ. Tracking high-risk adolescents longitudinally. *AIDS Educ Prev* Fall 1992: 69-82.
35. Hammarstrom A, Janlert U, Theorell T. Youth unemployment and ill health: results from a 2-year follow-up study. *Soc Sci Med* 1988; 26/10: 1025-33.
36. Hier SJ, Korboot PJ, Schweitzer RD. Social adjustment and symptomatology in two types of homeless adolescents: runaways and throwaways. *Adolescence* 1990; 25/100: 761-71.
37. Horowitz TR. Dropout: mertonian or reproduction scheme? *Adolescence* 1992; 27/106: 451-9.
38. Hutmacher W. Fin de scolarité obligatoire et entrée en apprentissage: un lien qui se défait. *Rapport Service de la Recherche Sociologique* 1986: 8p.
39. Jansen P, Richter LM, Griesel RD. Glue sniffing: a comparison study of sniffers and non-sniffers. *J Adolesc* 1992; 15/1: 29-37.
40. Jessor R. Risk behavior in adolescence: a psychosocial framework for understanding and action. *J Adolesc Health* 1991; 12/8: 597-605.
41. Joseph SC. AIDS and adolescence: a challenge to both treatment and prevention. *J Adolesc Health* 1991; 12/8: 614-8.
42. Kagan J. Etiologies of adolescents at risk. *J Adolesc Health* 1991; 12/8: 591-6.

43. Kandel DB. Reaching the hard to reach: illicit drug use among high school absentees. *Addict Diseases* 1975; 4: 465-80.
44. Kandel DB, Raveis VH, Kandel PI. Continuity in discontinuities. Adjustment in young adulthood of former school absentees. *Youth and Society* 1984; 15/3: 325-52.
45. Kerr D. Out-of-school youth at risk for HIV infection. *J Sch Health* 1989; 59: 451.
46. Konings E, Dubois-Arber F, Narring F, Michaud PA. Adolescent drug users: results of a nation-wide survey on adolescent health in Switzerland. *J Adol Health*, 1994 (sous presse).
47. Laufer M. Which adolescents must be helped and by whom? *J Adolesc* 1980; 3: 265-72.
48. Lefilleul MF, Gosselin J. Le difficile accès aux soins des jeunes en difficulté. Rapport pour le Ministère de la Solidarité, de la Santé et de la Protection Sociale, la Direction Générale de la Santé, et la Délégation à l'Insertion des Jeunes en Difficulté, 80p. Paris: Le Frêne/UFJT Ile-de France, 1990.
49. Le Vigouroux A, Mollat F, Bernot de la Houssaye B, Mimiague F. Action-santé: étude épidémiologique des jeunes relevant du dispositif d'insertion sociale et professionnelle 16-25 ans (mission locale de La Rochelle). *Rev Fr Santé Publique* 1988; 41: 12-8.
50. Locuty J, Ferron C, Spyckerelle Y. La santé des adolescents de 16 à 18 ans: inégalité des chances et des risques. *Rev Ped* 1988; 24: 433-44.
51. Maitland-Edwards J. Transition from education to working life: pointers to European Communities action programs. *J Adolesc* 1981; 4: 27-45.
52. Massachusetts Medical Society. Health risk behaviors among adolescents who do and do not attend school. *Morb Mort Weekly Rep* 1994; 43/8: 129-32.
53. Mechanic D. Adolescents at risk: new directions. *J Adolesc Health* 1991; 12/8: 638-43.
54. Mensch BS, Kandel DB. Dropping out of high school and drug involvement. *Soc Educ* 1986; 61: 95-113.
55. Morgiensztern F. Jeunes en situation d'insertion, santé et missions locales. *La Santé de l'Homme* 1992; 301: 21-2.
56. Muller B. Ruptures de contrats d'apprentissage. Perspectives, Mai 1993.
57. Muller B, Rihs S. Cursus d'apprentis. Rapport pour le Centre Vaudois de Recherches Pédagogiques, Lausanne: 1993.
58. Département de l'Instruction Publique et des Cultes. Des Métiers - Des Ecoles. Lausanne: Office Cantonal d'Orientation Scolaire et Professionnelle, 1994.
59. Pennbridge JN, Yates GL, Thomas GD, Mackenzie RG. Runaway and homeless youth in Los Angeles County, California. *J Adolesc Health Care* 1990; 11: 159-65.
60. Pirie PL, Murray DM, Luepker RV. Smoking prevalence in a cohort of adolescents, including absentees, dropouts and transfers. *Am J Public Health* 1988; 78/2: 176-8.
61. Rea A, Pjetri J, Hublet B. Temps de Passage: Jeunes entre l'Ecole et l'Entreprise. Bruxelles: Fondation Roi Baudoin, 1990.
62. Rumberger R. Dropping out of high school: the influence of race, sex and family background. *Am Educ Res J* 1983; 57: 199-220.
63. Rumberger R. High school dropouts: a review of issues and evidence. *Rev Educ Res* 1987; 57: 101-21.
64. Saillant-Eckmann M, Bolzman C, de Rham G. Jeunes Sans Qualification: Trajectoires, Situations et Stratégies. Rapport final F.N.R.S. Genève: Institut d'Etudes Sociales, Oct. 1992 révisé Avril 1993.

65. Service de la Formation Professionnelle. La formation professionnelle 1992: 34p.
66. Sherman DJ. The neglected health care needs of street youth. *Public Health Rep* 1992; 107/4: 433-40.
67. Smart RG., Morra ME., Terroba G, Varma VK. Drug use among non-students in three countries. *Drug Alcohol Depend* 1981; 7: 125-32.
68. Steinberg L, Blinde PL, Chan KS. Dropping out among language minority youth. *Rev Educ Res* 1984; 54: 113-32.
69. Streeter CL, Franklin C. Psychological and family differences between middle class and low income dropouts: a discriminant analysis. *The High School J* 1991; 74/4: 211-9.
70. Sugeran ST, Hergenroeder AC, Chacko MR, Parcel GS. Acquired immunodeficiency syndrome and adolescents. Knowledge, attitudes, and behaviors of runaway and homeless youths. *Am J Dis Child* 1991; 145/4: 431-6.
71. Suss D, Neuenschwander M, Dumont J. Lehrabbruch, Gesundheitsprobleme und deviantes Verhalten im Jugendalter. Rapport de recherche. Institut de psychologie de l'Université de Berne 1996; 160 p.
72. Tiggeman M, Winefield AH. Some psychological effects of unemployment in school leavers. *Aust J Soc Issues* 1980; 15: 269-76.
73. Tiggeman M, Winefield AH. The effects of unemployment on the mood, self-esteem, locus of control and depressive affect of school-leavers. *J Occup Psychol* 1984; 57: 33-42.
74. Zima BT, Wells KB, Freeman HE. Emotional and behavioral problems and severe academic delays among sheltered homeless children in Los Angeles County. *Am J Public Health* 1994; 84/2: 260-4.
75. Zmirou D, Balducci F. Les jeunes de 16 à 25 ans sans emploi: une photographie socio-sanitaire, in *Les Adolescents et leur Santé*, Tome 1: 97-120.
76. Zmirou D, Boheme G, Balducci F, Veyre C, Charrel M. Une approche des besoins de santé des jeunes chômeurs. *Rev Fr Santé Publique* 1988; 41: 5-11.

2 CONTEXTE, OBJECTIFS ET METHODE DE LA RECHERCHE-ACTION

2.1 CONTEXTE ET POINT DE DEPART DE LA RECHERCHE-ACTION

Les résultats d'une enquête conduite en Suisse romande dans un groupe d'adolescents hors formation et hors emploi ont démontré l'existence dans cette population de besoins spécifiques en matière de santé et d'adaptation psychosociale. Ainsi, la comparaison de ce groupe d'adolescents avec un échantillon d'adolescents en formation¹ a montré que les adolescents ayant quitté le système scolaire sans diplôme reconnu et sans perspective d'emploi présentaient davantage de troubles de santé divers, que les adolescents scolarisés. Ils déclarent une fréquence plus élevée de problèmes de santé physique : maux de tête, maux de ventre, maux de dos, troubles du sommeil, problèmes de poids, allergies, affections chroniques. Ils présentent une tendance accrue à la dépression et aux conduites suicidaires : parmi ces jeunes, les taux de tentatives de suicide sont trois à quatre fois plus élevés que dans la population des jeunes en formation. Leur consommation de drogues licites et illicites apparaît également plus importante : ils consomment davantage de tabac et de haschich et leur consommation de drogues dures est de cinq à dix fois plus élevée que dans la population témoin. On relève chez eux un pourcentage plus élevé de jeunes ayant régulièrement des rapports sexuels ; leur utilisation de moyens de contraception est plus souvent occasionnelle, et ils déclarent un nombre plus élevé de partenaires sexuels. La fréquence des abus sexuels est particulièrement élevée chez les filles appartenant au groupe des jeunes hors formation ; elles sont également plus nombreuses à avoir eu des relations sexuelles en échange de quelque chose (argent ou drogue). Enfin, leurs représentations de leur propre état de santé sont moins positives que celles des adolescents scolarisés.

Le contexte familial des jeunes hors formation et hors emploi est sensiblement différent de celui des autres jeunes. En particulier, on relève dans leur groupe une fréquence plus élevée de familles dissociées, ainsi que de parents ayant eux-mêmes un faible niveau de formation et une situation professionnelle précaire. Les jeunes décrocheurs évoquent également plus fréquemment l'existence de conflits avec leurs parents, pour lesquels ils déclarent avoir besoin d'une aide. Ces jeunes accordent d'ailleurs plus d'importance aux adultes-relais de leur entourage, en particulier lorsqu'il s'agit de résoudre des problèmes psychologiques ou liés à leur insertion professionnelle.

L'existence d'une constellation de difficultés spécifiques aux jeunes hors formation et hors emploi, et en particulier, la démonstration d'un risque accru de consommation de substances au moment et dans la suite de la rupture de formation, ont motivé la mise en place de la recherche-action qui fait l'objet du présent rapport.

Compte tenu des données de la littérature et des résultats de l'étude comparative menée en Suisse romande, quatre hypothèses de travail principales ont été établies et ont guidé l'élaboration du protocole de la recherche-action.

Hypothèse 1

Les déterminants des résiliations de contrats d'apprentissage participent autant de la santé psychologique et sociale des adolescents, et de leur adaptation scolaire et professionnelle, que de leur santé physique.

Hypothèse 2

Les facteurs qui prédisposent par la suite à une marginalisation des adolescents "drop-out", comportent l'adoption de comportements à risque et/ou déviants, la dislocation du réseau social pré-existant, l'apparition de difficultés relationnelles en famille, l'émergence de troubles psychiques liés à une dévalorisation de soi, et un accès limité aux informations concernant l'insertion scolaire et professionnelle.

Hypothèse 3

Il existe des facteurs protecteurs s'opposant à la marginalisation progressive des adolescents "drop-out", qui comprennent le maintien d'un support social au sens large, l'engagement dans des activités propres à soutenir l'estime de soi, et le contact avec des dispositifs de réinsertion scolaire et professionnelle.

Hypothèse 4

Il est possible d'améliorer la situation et le devenir des adolescents "drop-out" à l'aide d'un dispositif de relance léger et de modes de soutien individualisés.

2.2 OBJECTIFS

Les principaux objectifs de la recherche-action étaient les suivants :

- définir précisément le profil des jeunes en rupture d'apprentissage sur le plan des besoins de santé, de l'équilibre psychique, de la motivation, des compétences relationnelles et des comportements à risque (y compris les consommations de psychotropes),
- définir les déterminants des résiliations de contrats d'apprentissage dans les cantons de Vaud et du Valais romand, sur le plan de la santé, des comportements et de l'insertion socio-professionnelle,
- déterminer les facteurs psychologiques, sociaux et culturels de la marginalisation des jeunes en rupture d'apprentissage,
- déterminer les facteurs d'intégration sociale, de reprise de formation et d'entrée réussie dans le monde du travail, pour les jeunes en rupture d'apprentissage,
- définir et évaluer les composantes et l'impact d'un accompagnement pluridisciplinaire des jeunes ayant interrompu un apprentissage et se trouvant à la fois hors formation et hors emploi,
- à plus long terme, fournir les éléments concrets d'une prévention efficace des ruptures de contrat d'apprentissage et de la marginalisation qui peut en découler, et par suite, donner les moyens d'agir sur le risque d'entrée dans la toxicomanie ou d'accroissement des consommations.

2.3 METHODE

2.3.1 Design du projet

Il s'agit d'une étude longitudinale du type "pré-test / post-test avec groupe expérimental et groupe témoin".

Le déroulement du programme, qui associe un protocole de recherche à la réalisation et l'évaluation d'une action, peut être présenté comme suit :

Sélection aléatoire des sujets	Groupe expérimental [≈ 100 jeunes]	Groupe témoin [≈ 100 jeunes]
	↓	↓
Entretien + questionnaire 1	Bilan initial	Bilan initial
	↓	↓
Suivi	Mise en place et déroulement de l'accompagnement (durée : 1 an)	Pas d'accompagnement
	↓	↓
Entretien + questionnaire 2	Bilan final	Bilan final
Analyses des données / évaluation de l'action		

2.3.2 Procédure

Le contenu du bilan initial, du bilan final et de l'accompagnement pluridisciplinaire a été défini à partir de deux sources d'informations. Dans un premier temps, les données de la littérature internationale sur le thème de l'adaptation psychologique et sociale des adolescents hors formation et hors emploi, ont permis de déterminer la majeure partie des indicateurs pertinents à inclure dans les différentes étapes de la recherche-action. Dans un second temps, la consultation de différents professionnels de terrain, très au fait de la situation des apprentis et des jeunes en rupture d'apprentissage, est venue confirmer ou infirmer le bien-fondé du choix de ces indicateurs, et suggérer l'ajout d'un certain nombre de dimensions également à prendre en considération dans le cadre d'une telle recherche.

2.3.2.1 Le bilan initial et le bilan final

Les instruments d'investigation utilisés lors du recueil des données de la recherche-action ont été élaborés en collaboration avec deux équipes de recherche appartenant au Département de psychologie de l'Université de Berne et au Centre vaudois de recherche pédagogique. Ces instruments ont fait l'objet d'un pré-test destiné à évaluer leur mode de présentation, la durée de leur passation, leur acceptabilité par les sujets, leur facilité d'utilisation, la pertinence des données recueillies et leur mode de dépouillement. Ils incluent des indicateurs principaux dont les variables ont été utilisées dans les analyses multivariées (cf chapitre 8), et des indicateurs secondaires dont les variables ont été utilisées dans un but essentiellement descriptif (cf chapitres 3 à 7).

Les indicateurs explorés lors du bilan initial* ou du bilan final** ou lors des deux bilans*** sont les suivants :

- Données socio-démographiques
 1. Conditions de vie
 - Ville / Campagne*
 - Co-habitants*
 - Satisfaction par rapport aux conditions de vie*

- Événement de vie marquant au cours des 12 derniers mois*
- 2. Ressources financières
 - Origine des revenus***
 - Montant des dettes éventuelles***
- 3. Situation familiale
 - Nombre de frères et soeurs*
 - Situation du couple parental*
 - Formation scolaire des parents*
 - Activité professionnelle actuelle des parents*
 - Pays ou région d'origine des parents*
 - (et stabilité de la situation en Suisse pour les jeunes migrants*)
- 4. Réseau / support social / relations amicales
 - Activités de loisirs / satisfaction par rapport aux loisirs*
 - Temps consacré à la télévision*
 - Comportements déviants***
 - Personnes-ressources*
 - Sentiment de valeur propre pour autrui*
- Domaine scolaire et professionnel
 - 1. Evaluation du parcours scolaire et professionnel
 - Diplômes ou certificats obtenus*
 - Nombre de redoublements*
 - Nombre de renvois*
 - Absentéisme*
 - Stage(s) effectué(s)*
 - Emploi(s) exercé(s)*
 - Métier de rêve*
 - Type d'apprentissage entrepris*
 - Satisfaction par rapport au choix de l'apprentissage*
 - Motivations du choix de l'apprentissage*
 - Motif(s) de rupture du contrat d'apprentissage*
 - Connaissance et perception des services d'orientation professionnelle***
 - 2. Evaluation de la situation actuelle
 - Inscription au chômage***
 - "Emploi" exercé ou recherché***
 - Stage effectué ou recherché***
 - Nouveau contrat d'apprentissage ou recherche de place***

Inscription dans une école ou formation recherchée***
Evaluation de la nécessité d'une remise à niveau sur le plan scolaire*
Cours de perfectionnement suivis**
Motivation scolaire et professionnelle***
(incluant le besoin de réussite, le locus of control et la perspective temporelle)
Satisfaction par rapport à la situation actuelle**
Stratégie utilisée**
Nombre de stages / demandes de places depuis la rupture**
Aide reçue pour les démarches**
Motifs perçus de l'échec dans la recherche de place**

- Données de santé

1. Perception de l'état de santé général*
2. Satisfaction par rapport au corps***
3. Pratique d'un sport***
4. Problèmes de santé
 - Problèmes de santé divers***
 - Allergies*
 - Handicap physique*
 - Maladie chronique*
 - Problèmes de santé ayant perturbé le déroulement de la scolarité ou de l'apprentissage*
 - Problèmes de santé ayant perturbé la recherche d'une place**
 - Consultations*
 - Hospitalisations*
 - Accidents*
 - Séjour en institution***
 - Evolution de l'état de santé subjectif au cours de l'année**
5. Consommations
 - Fréquence de consommation de tabac***
 - Nombre de cigarettes par jour***
 - Fréquence de consommation de vin, de bière et d'alcools forts***
 - Consommation de drogues au cours de la vie*
 - Consommation de drogues au cours de l'année précédente**
 - Consommation de drogues au cours des 30 derniers jours***
 - Injection de drogue***
 - Mesure des effets des consommations***
 - Dépenses relatives aux consommations***

Conduite d'un véhicule en état d'ivresse ou sous l'effet de drogues ou de médicaments***

6. Sexualité

Agression sexuelle / victimisation***

Partenaire actuel(le)***

Relations sexuelle***

Nombre de partenaires sexuels*

Utilisation de contraception*

Préservatif au dernier rapport***

Maladie sexuellement transmissible*

- Domaine psycho-affectif

1. Problèmes pour lesquels une aide est demandée***

2. Estime de soi***

3. Tendances suicidaires / tentative de suicide***

4. Bien-être***

5. Contrôle***

L'ensemble de ces indicateurs a été exploré au moyen de deux instruments élaborés spécifiquement. Ces instruments peuvent être consultés en annexes n°1 et 2.

2.3.2.2 L'accompagnement

Le mode de pilotage et la structure générale de l'accompagnement ont été élaborés **dans un objectif de légèreté et de souplesse maximales**, de façon à autoriser le cas échéant une reproduction et une adaptation aisées du programme à un autre moment et dans des contextes éventuellement un peu différents. Une relance régulière des jeunes du groupe expérimental devait être effectuée au moyen d'un contact téléphonique ou d'une visite à domicile le cas échéant. Les actions concrètes à mettre en oeuvre devaient être menées dans le cadre des institutions existantes. Plusieurs partenaires ont été consultés dans cet objectif ; la liste de ces partenaires est disponible en annexes n°3. Chacun des professionnels et organismes qui a accepté de collaborer a eu la possibilité de s'investir à des degrés et titres divers dans le déroulement de la recherche-action.

Le contenu exact du suivi proposé à chaque jeune du groupe expérimental a été élaboré à partir d'une compilation, par les responsables de la recherche, des informations rassemblées lors des bilans initiaux réalisés avec les jeunes. Les modalités de mise en place de ce suivi ont ainsi été aussi personnalisées que possible ; le soutien proposé n'avait aucun caractère systématique ou obligatoire.

L'accompagnement pouvait comporter plusieurs aspects et a consisté à mettre en oeuvre différents types d'actions. Il a été effectué dans les principaux domaines d'intervention suivants :

- Sur le plan sanitaire

L'accompagnement a essentiellement rempli une fonction de repérage de troubles existants (notamment sur le plan de la dépendance aux drogues licites ou illicites, et sur le plan des conduites déviantes ou comportements autodestructeurs), et une fonction de conseil et d'orientation (notamment en matière de prévention et d'accès aux soins). Les jeunes qui ont exprimé des besoins ou demandes concernant leur santé ont été orientés vers leur médecin traitant ou vers les structures existantes les mieux adaptées à leur situation (centres de planning, policliniques, dentistes...).

Les principaux thèmes abordés dans ce cadre ont été la consommation de drogues ou de médicaments, l'information sur la contraception et la prévention des maladies sexuellement transmissibles. Dans certains cas, les entretiens de suivi ont permis d'aborder les domaines des représentations de la santé, de l'image du corps, de la perception de l'exercice physique ou de l'alimentation.

- Sur le plan professionnel

L'accompagnement a consisté à proposer des informations et des conseils en matière d'orientation scolaire et professionnelle, une aide dans la réorientation vers une formation ou dans la recherche d'emploi, et un suivi des démarches effectuées. Le développement et le soutien de la motivation ont impliqué un travail sur la définition des besoins, aptitudes et attentes du jeune, à mettre en relation avec les réalités positives et négatives du marché de l'emploi.

Cet aspect de l'accompagnement a été réalisé en collaboration avec les organismes d'aide à la réinsertion sociale des jeunes hors formation et hors emploi, et les offices d'orientation scolaire et professionnelle.

- Sur le plan psychosocial

L'accompagnement a consisté à évoquer, au cours des entretiens individuels, l'état actuel des relations des jeunes avec leur famille et leurs amis, ainsi que leur mode de vie. Un suivi du processus d'intégration sociale et d'amélioration des conditions de vie a été également effectué le cas échéant. Plus précisément, une réflexion sur les attitudes vis-à-vis de l'acquisition de connaissances et les fonctions du travail, sur la question de la responsabilité personnelle, sur la notion de réussite sociale, sur l'élaboration d'un projet de vie, sur les déterminants de l'estime de soi, sur les conditions de l'autonomie et de la collaboration avec autrui, a pu être approfondie avec les jeunes qui en ont exprimé la demande.

Références bibliographiques

- 1 Delbos Piot I, Narring F, Michaud PA. La santé des jeunes hors formation: comparaison entre jeunes "drop out" et jeunes en formation dans le cadre de l'enquête sur la santé et les styles de vie des 15-20 ans en Suisse romande. Santé Publique, 1, 59-72, 1995.

3 DESCRIPTION DU COLLECTIF

3.1 MODALITES DE CONSTITUTION DU COLLECTIF

3.1.1 Modalités communes aux deux cantons

Le projet initial stipulait que la recherche-action s'adresserait exclusivement aux jeunes ayant résilié un contrat d'apprentissage et déclarant être, depuis la résiliation, sans aucune activité scolaire ou professionnelle. Le faible pourcentage de jeunes correspondant à ce critère nous a amenés à modifier la population-cible. Cette population inclut finalement les jeunes qui se sont trouvés exclus du système scolaire et d'enseignement professionnel parce qu'ils sont restés **pendant au moins deux mois** sans projet immédiat et solide de reprise d'apprentissage, après la rupture du contrat. La durée de la période minimale d'inactivité (deux mois) a été choisie car elle correspond à la période durant laquelle le jeune peut poursuivre les cours professionnels alors même qu'il a déjà interrompu la pratique professionnelle chez son patron. Avant la fin de ces deux mois, ou le jeune reprend une pratique professionnelle et poursuit sa formation d'apprenti, ou il interrompt toute activité et il correspond alors au profil des jeunes participant à l'étude. Les jeunes passés d'un contrat d'apprentissage à une formation élémentaire n'ont pas été exclus de l'étude. Mais dans la mesure où ils sont excessivement peu nombreux dans l'échantillon ayant fait l'objet du bilan initial, nous n'utiliserons, par commodité, que le terme de "contrat d'apprentissage".

La procédure d'inclusion des sujets [cf. fiche de recueil d'informations en annexe n°4] était la suivante : les cas de ruptures d'apprentissage correspondant aux critères de la recherche-action ont été entrés, avec des numéros de code, dans une banque de données gérée par les responsables de la recherche. Les sujets représentés par un numéro individuel pair ont été intégrés au groupe "expérimental" ; ces jeunes ont fait l'objet d'un bilan initial, d'un bilan final et d'un accompagnement. Les sujets représentés par un numéro impair ont été inclus au groupe "témoin" ; ces jeunes ont fait l'objet d'un bilan initial et d'un bilan final, mais sans accompagnement spécifique. Cette procédure de constitution des deux groupes a commencé en Juillet 1995 dans le Valais romand et en Septembre 1995 dans le canton de Vaud ; elle s'est achevée en Janvier 1996 dans le Valais romand et Février 1996 dans le canton de Vaud. La constitution de ces deux groupes de jeunes a pris davantage de temps que prévu, non seulement pour des raisons de manque d'accès à des données essentielles, mais aussi parce que cette population se trouve particulièrement difficile à rejoindre.

L'éventualité que certains sujets sélectionnés pour appartenir au groupe expérimental, refusent de s'engager dans le programme d'accompagnement, a dû être envisagée. Ces sujets devaient faire l'objet d'une évaluation permettant de définir aussi précisément que possible les motifs de leur refus, et leurs caractéristiques sur le plan psychologique et socioprofessionnel. Ils devaient être ensuite exclus de l'échantillon. Cette situation ne s'est en réalité présentée qu'une fois : il s'agissait d'un jeune en grave difficulté, hors de tout circuit scolaire ou professionnel, usager régulier de drogues dures. Lors de l'entretien consacré au premier bilan de sa situation, il s'est décrit comme très entouré sur le plan familial (il vivait au domicile de ses parents avec des frères et soeurs plus jeunes, ce que plusieurs contacts téléphoniques préalables à l'entretien ont confirmé), et suivi régulièrement par un éducateur et un médecin. Ce jeune s'est déclaré opposé à tout type de suivi institutionnel et a refusé l'accompagnement, refus qu'il a réitéré lors d'une tentative de relance un mois plus tard. Il a donc été exclu de l'échantillon.

De même, les particularités des sujets impliqués dans le déroulement de la recherche-action ont fait craindre l'occurrence de désistements en cours de réalisation du programme. Un des moyens utilisés pour limiter ces désistements a été d'inviter les jeunes à s'engager à respecter un ensemble de "règles du

jeu". C'est la raison pour laquelle il leur a été demandé de signer une lettre d'accord, dans laquelle étaient clairement définis leurs "droits et devoirs", et où était également précisée leur appartenance au groupe expérimental ou au groupe témoin [cf lettres d'accord en annexes n°5 et 6]. Lors du bilan initial, les jeunes se sont vu remettre un exemplaire de la lettre qu'ils avaient signée, l'autre exemplaire étant classé par les chercheurs avec la fiche d'information et le questionnaire rempli [cf. questions éthiques § 2.1.4.].

La confidentialité des informations personnelles recueillies auprès des jeunes était assurée dans le cadre de la recherche et de l'action. L'anonymat était également garanti aux jeunes lors de la diffusion ultérieure des résultats à l'extérieur de ce cadre (rédaction des rapports, publications d'articles, communications externes, etc).

3.1.2 Particularités de la constitution des groupes dans le canton de Vaud

Dans le canton de Vaud, le projet initial prévoyait que le repérage des jeunes se ferait par l'intermédiaire des secrétaires des commissions d'apprentissage du canton, qui fourniraient régulièrement aux responsables de la recherche les coordonnées des jeunes ayant résilié un contrat d'apprentissage dans leur district. A cet effet, des contacts ont été pris au cours du premier trimestre 1995 auprès des présidents de ces commissions, qui ont dans leur majorité réagi très favorablement et donné immédiatement leur accord pour une collaboration avec les chercheurs. En conséquence, des contacts personnels ont été pris en Avril et Mai 1995 avec les secrétaires de ces commissions, afin de discuter des modalités de cette collaboration. Ces prises de contact ont été interrompues lorsqu'a été soulevée la question de la protection des données individuelles, qui a provoqué la mise en suspens de la constitution de l'échantillon. Après émission, en Juillet 1995, d'un avis de droit émanant du Département des finances du canton de Vaud, et stipulant qu'une autorisation du Conseil d'Etat n'était pas nécessaire pour la transmission de données personnelles dans le cadre de la recherche-action tel qu'il avait été défini, les contacts avec les secrétaires des commissions d'apprentissage ont repris. En Août 1995, un accord a été conclu avec le Service de la formation professionnelle du canton de Vaud, qui s'est proposé de transmettre aux responsables de la recherche les coordonnées des jeunes ayant résilié un contrat d'apprentissage. Cette transmission de données s'est effectuée au moyen de contacts réguliers avec le secrétaire de la commission d'apprentissage du district de Lausanne, qui centralise tous les dossiers de rupture du canton. Cet arrangement, quoique présentant d'indéniables avantages sur le plan pratique, impliquait également une limitation. En effet, les seules informations rendues disponibles étaient les noms, prénoms et adresses des jeunes, à l'exception de toute autre renseignement. L'absence des noms des représentants légaux et des numéros de téléphone a considérablement compliqué la procédure de prise de contact pour les bilans initiaux. Par conséquent, le problème de l'accès aux données personnelles, bien que partiellement résolu dans le cas présent, continue à poser concrètement de réelles difficultés.

La liste des jeunes du canton de Vaud ayant résilié un contrat d'apprentissage nous a donc été fournie sous forme de disquette par le secrétaire de la Commission d'apprentissage du District de Lausanne. Cette liste a fait l'objet d'une mise à jour mensuelle. Les coordonnées des jeunes ont été entrées (par ordre alphabétique des noms de famille) dans une banque de données Excel qui a été elle aussi mise à jour régulièrement. En fonction du numéro qui leur a été attribué au hasard de leur entrée dans la liste, les jeunes ont été répartis aléatoirement dans le groupe expérimental ou dans le groupe témoin. Compte tenu des informations disponibles, les numéros de téléphone des jeunes ont été recherchés et inclus dans la banque de données.

Les prises de contact téléphoniques ont eu lieu du lundi au vendredi, en journée ou en soirée jusqu'à 20 heures 30 (voire plus tard si l'emploi du temps du jeune le nécessitait). Ces appels ont été en principe répétés jusqu'à ce qu'un contact puisse être établi avec le jeune lui-même. Une dizaine d'appels ont parfois été nécessaires pour parvenir à parler aux jeunes en personne.

La situation du jeune a été évaluée au moyen de questions précises permettant de confirmer son appartenance au collectif. Le cas échéant, cette évaluation a été suivie d'une prise de rendez-vous. Dans

quelques circonstances bien précises, et dans le cas de jeunes intégrés au groupe témoin, le questionnaire a été envoyé par la poste.

Les rendez-vous ont été fixés en journée ou en soirée, dans des lieux publics lausannois ou proches du domicile du jeune (buffet de gare, café, tea-room, cafeteria). Plus rarement, ces rencontres ont eu lieu au domicile du jeune ou à l'Institut. Le remboursement de ses frais de transport a été systématiquement proposé au jeune. Le remplissage du questionnaire s'est effectué toujours de manière individuelle et en présence du chercheur, ce qui a permis d'éviter au maximum les non-réponses et les erreurs. La présentation du questionnaire a toujours été précédée et suivie d'un entretien. Le temps consacré à ce recueil de données quantitatives et qualitatives a varié d'une à trois heures selon les cas.

En cas d'absence du jeune au rendez-vous, un appel téléphonique était donné depuis le lieu du rendez-vous pour fixer la date d'une nouvelle rencontre. Cet appel était renouvelé plus tard en cas d'absence du jeune de son domicile.

L'accompagnement des jeunes inclus au collectif a commencé environ deux mois après le bilan initial, et s'est poursuivi à la fréquence décidée avec le jeune, sous la forme de contacts téléphoniques personnels ou, plus rarement, de visites à domicile.

3.1.3 Particularités de la constitution des groupes dans le canton du Valais romand

Le recueil des données de la recherche action a pu être réalisé grâce à la coopération du Service de la formation professionnelle de Sion qui a fourni régulièrement aux chercheurs la liste (sous forme de disquette) des nouvelles ruptures de contrat d'apprentissage dans le courant de l'année 1995. Cette liste comportait le nom, le prénom, l'adresse, l'année de naissance, le type d'apprentissage résilié, la cause et la date de la rupture du contrat et le nom du représentant légal du jeune.

Les coordonnées des jeunes ont été entrées (par ordre alphabétique et chronologique) dans une banque de données Excel (régulièrement mise à jour) et, de manière aléatoire, un numéro leur est attribué, permettant ainsi de définir leur appartenance au groupe témoin (chiffre impair) ou au groupe expérimental (chiffre pair).

La recherche des numéros de téléphones respectifs des jeunes a été facilitée par la connaissance du nom du représentant légal, ce qui n'empêche toutefois pas que certaines adresses ne soient plus valables.

Les prises de contact téléphoniques ont également eu lieu durant la semaine, en journée ou en soirée. Le jeune était fréquemment absent lors du premier appel téléphonique, ce qui donnait l'occasion d'évaluer, par l'intermédiaire d'un proche du jeune (en général sa famille proche) si ce dernier pouvait participer à la recherche action. Si tel était le cas, les appels téléphoniques étaient répétés jusqu'à ce qu'un contact direct avec le jeune puisse être établi. Avec l'accord du jeune, un rendez-vous était fixé. Dans quelques circonstances précises, et dans le cas de jeunes intégrés au groupe témoin, le questionnaire était également envoyé par la poste.

La passation des questionnaires a été réalisée dans une salle réservée à cet effet au Centre d'information et d'orientation de Sion, dans des établissements publics ou, le cas échéant, au domicile du jeune. Chaque questionnaire a été précédé et suivi d'un entretien individuel confidentiel avec le chercheur, ce qui a permis de commenter certaines réponses et de contrôler les éventuelles erreurs ou non-réponses. La durée de passation du questionnaire a varié en fonction de la connaissance que le jeune avait de la langue française, et de sa rapidité.

Les jeunes inclus dans le groupe expérimental ont été recontactés par téléphone environ deux mois après le bilan initial et la fréquence de l'accompagnement a été décidée avec le jeune.

3.1.4 Questions éthiques

La mise en place et le déroulement de la recherche-action posaient des questions éthiques à deux niveaux^{1,2} :

1. au niveau du recrutement du collectif concerné par la recherche,
2. au niveau des implications individuelles de la participation à la recherche.

3.1.4.1 Recrutement du collectif

- Protection des données

A chacun des jeunes a été attribué un numéro individuel (un code), qui a été introduit dans la banque de données gérée par les responsables de la recherche. L'utilisation de codes a garanti la confidentialité des informations. Les codes ont été associés aux noms sur une liste non informatisée. Toutes les informations recueillies par la suite ont été entrées au fur et à mesure, sous les numéros de codes, dans cette banque de données dont l'accès était protégé.

- Liberté de choix initiale

Les jeunes susceptibles d'être inclus dans l'étude ont été entièrement libres de décider si oui ou non ils souhaitaient apporter leur collaboration à la réalisation du projet. La prise de contact initiale s'étant faite par téléphone, il leur a été facile d'opposer un refus de participer, en signifiant verbalement leur désintérêt et en interrompant la communication.

- Différences entre le groupe témoin et le groupe expérimental en ce qui concerne le suivi

Les contraintes liées à l'application d'une méthode scientifique impliquaient que les sujets du groupe témoin et ceux du groupe expérimental devaient faire l'objet d'un traitement différent : alors que les sujets du groupe expérimental ont bénéficié d'un suivi d'une année destiné à favoriser leur réinsertion, la situation des sujets du groupe témoin est restée durant cette même année identique à celle des autres jeunes exclus du système scolaire et non inclus dans l'échantillon.

Cependant, les sujets du groupe témoin, tout comme ceux du groupe expérimental, ont bénéficié de deux bilans complets de leur situation, réalisés à un an d'intervalle. Chacun de ces bilans a été suivi d'un entretien avec le jeune, au cours duquel ses besoins et attentes ont été clairement définis, et un certain nombre de possibilités d'orientations ou de consultations lui ont été proposées. La réalisation de ces bilans, et les entretiens, ont constitué un bénéfice non négligeable de la participation à l'étude.

3.1.4.2 Implications individuelles

- Liberté de répondre aux questions posées dans le cadre de la recherche et acceptation de l'accompagnement

Les jeunes qui ont accepté de participer à la recherche-action ont donné un consentement écrit à une participation active et à un engagement à long terme dans le processus de réalisation du projet. Ce consentement signifiait en particulier l'acceptation du principe de la relance mensuelle constituant l'essentiel du suivi pour les jeunes du groupe expérimental. Par ailleurs, tous les jeunes inclus dans l'échantillon sont restés libres de répondre ou non aux différentes questions qui leur étaient posées dans le cadre du bilan initial et du bilan final.

- Risques liés à l'intrusion dans la sphère privée

Comme dans toute enquête, la collecte des données supposait un certain degré d'intrusion des chercheurs dans la sphère privée des sujets dont la participation était sollicitée. Cette intrusion aurait pu entraîner chez les jeunes la crainte d'une divulgation des informations les concernant, et un malaise lié à

l'expression ou la prise de conscience de difficultés personnelles. Afin de minimiser ce type d'impact négatif, les jeunes des deux groupes ont été assurés d'un total anonymat dans le cadre de la diffusion des résultats de la recherche, et le consentement des jeunes du groupe expérimental a été demandé à chaque fois que le déroulement du suivi a exigé que d'autres professionnels soient informés de leur situation. Enfin, les questions ou problèmes soulevés par la présentation des questionnaires ou dans le cadre de l'accompagnement, ont été immédiatement discutés avec les jeunes dans l'objectif de trouver une solution ou un mode de soutien appropriés.

- Retour de l'information

La communication des résultats individuels (bilan initial, bilan final, évolution au cours de l'année écoulée, états successifs de la situation, etc.), mais aussi des résultats collectifs (caractéristiques générales de la situation des jeunes en rupture d'apprentissage) a été proposée à tous les jeunes participant à la recherche. Un petit nombre d'entre eux se sont montrés intéressés par ces résultats.

Le protocole de la recherche a reçu l'accord de la Commission d'éthique de la Faculté de médecine de Lausanne.

3.2 COMPOSITION QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DU COLLECTIF

3.2.1 Les biais d'échantillonnage

Nous avons établi ou tenté d'établir un contact téléphonique avec chacun des jeunes figurant sur la liste des ruptures d'apprentissage enregistrées, dans le canton de Vaud, du 1^{er} Janvier 1995 au 31 Janvier 1996, dans le canton du Valais romand, du 1^{er} Janvier 1995 au 30 Novembre 1995. En cas d'impossibilité d'avoir un entretien personnel avec le jeune, nous avons recueilli les informations disponibles à son sujet auprès d'un proche.

La compilation des listes successives fournies par la commission d'apprentissage de Lausanne et par le Service de la formation professionnelle de Sion a produit une liste finale de 955 noms. En fonction des résultats de nos tentatives de prises de contact, les sujets ont été classés dans différentes catégories, selon la répartition présentée dans le tableau suivant :

Tableau 2 : Répartition des jeunes issus des collectifs totaux de jeunes en rupture d'apprentissage

Classement des jeunes	VAUD		VALAIS	
	Nombre	%	Nombre	%
1. Hors collectif	396	40%	115	31%
2. Refus de participer	69	7%	14	4%
3. Inatteignables au terme de la phase de bilan initial	372	37%	101	27%
4. Perdus de vue	74	8%	34	10%
5. Inclus au groupe témoin	44	4%	45	12%
6. Inclus au groupe expérimental	43	4%	41	11%
Totaux	585	100%	370	100%

(1) Parmi les jeunes classés "hors collectif", car ne correspondant pas aux critères d'inclusion dans l'échantillon, on trouve :

- des jeunes qui ont changé de type d'apprentissage mais sont restés chez le même patron

Par exemple, ils sont passés d'un apprentissage difficile (mécanicien auto, pépiniériste) à un apprentissage plus facile (réparateur auto, aide-jardinier) sans aucune interruption du processus de formation.

- des jeunes qui ont repris un apprentissage ou une autre formation (école, gymnase) moins de deux mois après la rupture du contrat

Par exemple, la rupture de contrat s'est produite suite à une faillite de l'entreprise et le jeune a été repris par un concurrent, ou alors, le jeune a anticipé la rupture et s'est arrangé pour avoir trouvé une nouvelle place avant même que la rupture du 1^{er} contrat ne soit officielle.

- des jeunes qui ont trouvé un travail stable immédiatement après la rupture du contrat d'apprentissage, soit chez le même patron, soit dans une autre entreprise
- des jeunes qui ont affirmé n'avoir jamais rompu un contrat et se trouver par erreur sur nos listes

(2) Parmi les jeunes ayant refusé de participer, on trouve :

des jeunes qui se sont déclarés traumatisés par les circonstances de la rupture et ne souhaitent pas en reparler

des jeunes pas intéressés par l'entretien ou le suivi, car satisfaits de leur situation actuelle (qu'ils aient ou non repris un cursus de formation) et n'exprimant aucune demande

- des jeunes qui ont exprimé une franche hostilité, éprouvant beaucoup d'amertume par rapport aux circonstances de la rupture, et rendus agressifs par le sentiment d'une proposition de prise en charge trop tardive

(3) Parmi les jeunes classés "inatteignables", on trouve :

- des jeunes qui avaient des horaires incompatibles avec l'enquête

Par exemple, le jeune travaillait six jours sur sept, ou c'était une jeune fille au pair qui n'était jamais chez elle avant 22 heures.

- des jeunes dont les parents ont fait barrage

Par exemple, les parents ont refusé que le jeune s'entretienne avec le chercheur, ou ont téléphoné au chercheur pour annuler le rendez-vous fixé avec le jeune, ou encore ont demandé à un tiers d'appeler le chercheur pour lui demander de renoncer au rendez-vous.

- des jeunes qu'il a été impossible de joindre par téléphone

Par exemple, la famille n'avait pas le téléphone, ou le numéro de téléphone était introuvable, ou alors, quelle que soit l'heure à laquelle a été effectuée la tentative, le téléphone a sonné sans que personne ne décroche, ou il s'agissait d'un répondeur ou d'une boîte vocale (et laisser un message n'a donné aucun résultat).

- des jeunes qui ne se sont pas présentés aux rendez-vous fixés en accord avec eux

Ces jeunes étaient considérés comme inatteignables après trois rendez-vous manqués.

- des jeunes à qui le questionnaire a été envoyé par la poste et qui ne l'ont jamais retourné
- des jeunes ayant commencé l'école de recrues
- des jeunes qui sont décédés (suicide, accidents de la circulation)
- des jeunes qui auraient peut-être été rejoints si la phase de recueil des données du bilan initial avait été plus longue

(4) Parmi les jeunes perdus de vue, on trouve

- des jeunes au domicile actuel inconnu, même de leurs proches
- des jeunes qui ont quitté le canton ou le pays

Au vu de ce tableau, on constate que, si l'on excepte les jeunes exclus de l'étude pour cause de non-correspondance aux critères de participation ("hors collectif"), il reste 52% des jeunes du groupe initial du canton de Vaud, et 41% des jeunes du groupe initial du canton du Valais, qui ont échappé à nos tentatives d'inclusion dans l'échantillon de la recherche-action. L'observation des motifs de non-inclusion suggère que, si une certaine proportion de ces jeunes se trouvaient en fait dans une situation neutre ou favorable par rapport à l'insertion (reprise de formation, emploi temporaire, école de recrue, attitude attentiste ou de réflexion sur soi, etc), la majorité d'entre eux paraissaient être en difficulté pour diverses raisons (travail non qualifié effectué dans des conditions inacceptables, incapacité à surmonter l'échec de la rupture et ses conséquences, attitude de repli, d'hostilité ou de fuite, coupure des liens avec les proches, etc). Par conséquent, **l'échantillon de jeunes effectivement rencontrés dans le cadre de la recherche-action ne peut pas être considéré comme représentatif de la population totale des jeunes ayant vécu une rupture de formation de plus de deux mois.** On peut avancer l'hypothèse que **cet échantillon est globalement composé de jeunes ayant un vécu plus positif, et surtout une capacité minimale à reconnaître et exprimer une demande dans le cadre qui leur était proposé. Ceci n'exclut pas la possibilité de participation de jeunes se trouvant dans des situations extrêmes, depuis les jeunes ayant repris une formation gymnasiale et bien dans leur peau après avoir fait ce choix d'un changement radical de filière, jusqu'aux jeunes déjà à la limite de la marginalisation.**

Lors des reprises de contact pour les seconds bilans, une année après les premiers, 21 jeunes se sont avérés impossibles à joindre (ce qui porte à 152 le nombre de jeunes ayant fait l'objet du bilan final). Un tiers d'entre eux se trouvaient éloignés du canton ou du pays pour des raisons professionnelles ou de poursuite d'une formation spécifique, c'est-à-dire pour des motifs positifs liés à un processus de réinsertion en cours. La situation des deux tiers restants est plus préoccupante : il s'agit de jeunes dont les proches ont perdu la trace, ou qui se sont installés dans des lieux où ils sont injoignables, ou qu'il a été impossible de rencontrer (absents aux rendez-vous, refus de la rencontre), ou encore qui n'ont jamais retourné le questionnaire qui leur avait été envoyé par la poste. Ces jeunes, de par leur isolement et leur repli sur eux-mêmes, courent vraisemblablement un risque accru de marginalisation, avec toutes les conséquences négatives qui peuvent en découler en terme de santé et d'adaptation psycho-sociale. L'impossibilité de les rejoindre a également entraîné une diminution du collectif, qui plus est, avec la perte d'une partie des jeunes les plus en difficulté.

3.2.2 Le groupe expérimental et le groupe témoin

Les principales caractéristiques des jeunes appartenant au groupe expérimental (ayant fait l'objet d'un suivi régulier) et au groupe témoin, sur le plan socio-démographique et de la formation, sont exposées dans le tableau 3 suivant :

Tableau 3 : Composition du groupe expérimental et du groupe témoin

Caractéristiques	Groupe expérimental (N=85)	Groupe témoin (N=88)
Age moyen	18.3 ans (extrêmes = 16-27 ans)	17.8 ans (extrêmes = 15-23 ans)
Sexe	42% F / 58% G	32% F / 68% G
Habitat	A la campagne = 35% En ville ou en banlieue = 65%	A la campagne = 61% En ville ou en banlieue = 39%
Statut du couple parental	Ensemble = 67% Séparés ou divorcés = 23% Un parent décédé = 10%	Ensemble = 76% Séparés ou divorcés = 18% Un parent décédé = 6%
Formation du père	Ecole obligatoire = 25% Etudes = 75%	Ecole obligatoire = 17% Etudes = 83%
Activité du père	Actif = 84% Inactif = 16%	Actif = 89% Inactif = 11%
Statut au 1er bilan	En apprentissage = 28% Inscrits dans une école = 12% Exercent un emploi = 10% Inactifs avec un projet = 20% Inactifs sans projet = 30% Inscrits au chômage = 32%	En apprentissage = 23% Inscrits dans une école = 14% Exercent un emploi = 10% Inactifs avec un projet = 27% Inactifs sans projet = 26% Inscrits au chômage = 26%
Diplômes obtenus	Aucun = 29% Certificats divers (dont fin de scolarité obligatoire) = 71%	Aucun = 36% Certificats divers (dont fin de scolarité obligatoire) = 64%
Durée d'inactivité	De 2 à 6 mois = 72% De 6 à 13 mois = 28%	De 2 à 6 mois = 62% De 6 à 13 mois = 38%
Premier apprentissage	Nature = 1% Alimentation/Hôtellerie = 9% Textile/Soins corporels = 3% Construction = 22% Industrie/Artisanat/Technique = 21% Transports/Administration /Tourisme/Commerce = 37% Enseignement/Santé/Social = 3% Art/Communication/Sc. hum. = 4%	Nature = 3% Alimentation/Hôtellerie = 6% Textile/Soins corporels = 3% Construction = 21% Industrie/Artisanat/Technique = 27% Transports/Administration /Tourisme/Commerce = 36% Enseignement/Santé/Social = 0% Art/Communication/Sc. hum. = 4%

Les petites différences constatées entre le groupe expérimental et le groupe témoin ne sont pas statistiquement significatives, sauf pour deux des variables : le lieu de vie (ville ou campagne) [$p < .003$] et la nature du premier apprentissage [$p < .0003$]. En ce qui concerne le lieu de vie, la différence pouvait laisser craindre des écarts importants dans le statut socio-économique des sujets ; cela ne semble pas être le cas puisque ni la formation du père ni son statut sur le plan de l'emploi ne diffèrent significativement entre les deux groupes. De même, les pourcentages relevés dans les deux groupes en ce qui concerne la nature du premier apprentissage entrepris ne permettent pas de conclure à des différences qualitatives susceptibles d'interférer avec la validité des résultats.

La composition du groupe expérimental et du groupe témoin a été légèrement modifiée après le second bilan : seuls les sujets avec lesquels les chercheurs ont eu au moins un contact significatif au cours de l'année de suivi ont été maintenus dans le groupe expérimental, de façon à garantir une validité maximale des comparaisons entre les deux groupes. Concrètement, une dizaine de jeunes sont passés du groupe expérimental au groupe témoin à ce stade de l'étude. Au moment des analyses finales, le groupe expérimental comportait donc 67 sujets, et le groupe témoin 85.

3.2.3 Le canton de Vaud et le canton du Valais romand

Les principales caractéristiques, sur le plan socio-démographique et de la formation, des jeunes du canton de Vaud et du Valais romand qui ont été interrogés dans le cadre de la recherche-action, sont exposées dans le tableau 4.

Une partie des différences entre Vaudois et Valaisans sont statistiquement significatives. Sur le plan des variables socio-démographiques, il s'agit uniquement du lieu de vie : une proportion significativement plus importante de Vaudois déclarent habiter en ville [$p < .003$]. Tout comme précédemment, ce résultat ne semble pas refléter une différence importante de niveau de vie, puisque les pourcentages donnant plus directement une idée de la classe sociale (formation et activité du père) ne font pas apparaître de différence significative entre les deux groupes. En ce qui concerne les variables liées à la formation des sujets, on constate que les jeunes du canton de Vaud ont obtenu davantage de diplômes que les jeunes du Valais [$p < .000$], leur durée d'inactivité au moment du premier bilan est moins longue [$p < .000$], et une plus forte proportion d'entre eux sont inscrits au chômage [$p < .03$]. Il convient également de noter que l'échantillon valaisan inclut trois jeunes en formation élémentaire, alors que l'échantillon vaudois n'en compte aucun (les jeunes vaudois inscrits en formation élémentaire qui ont pu être contactés dans le cadre de l'étude ont tous refusé de participer).

Ces deux groupes, somme toute peu différents, ont été rassemblés afin de pouvoir effectuer les analyses dans un collectif de taille suffisante.

Tableau 4 : Composition des groupes vaudois et valaisan

Caractéristiques	Vaud (N=87)	Valais (N=86)
Age moyen	18.2 ans (extrêmes = 15-27 ans)	17.9 ans (extrêmes = 15-25 ans)
Sexe	41% F / 59% G	34% F / 66% G
Habitat	A la campagne = 36% En ville ou en banlieue = 64%	A la campagne = 58% En ville ou en banlieue = 42%
Statut du couple parental	Ensemble = 67% Séparés ou divorcés = 26% Un parent décédé = 7%	Ensemble = 73% Séparés ou divorcés = 17% Un parent décédé = 10%
Formation du père	Ecole obligatoire = 22% Etudes = 78%	Ecole obligatoire = 22% Etudes = 78%
Activité du père	Actif = 79% Inactif = 21%	Actif = 91% Inactif = 9%
Statut au 1er bilan	En apprentissage = 15% Inscrits dans une école = 16% Exercent un emploi = 10% Inactifs avec un projet = 23% Inactifs sans projet = 36%	En apprentissage = 31% Inscrits dans une école = 12% Exercent un emploi = 8% Inactifs avec un projet = 23% Inactifs sans projet = 26%
Diplômes obtenus	Inscrits au chômage = 32%	Inscrits au chômage = 26%
	Aucun = 17% Certificats divers (dont fin de scolarité obligatoire) = 83%	Aucun = 49% Certificats divers (dont fin de scolarité obligatoire) = 51%
Durée d'inactivité	De 2 à 6 mois = 73% De 6 à 13 mois = 27%	De 2 à 6 mois = 58% De 6 à 13 mois = 42%
Premier apprentissage	Nature = 2% Alimentation/Hôtellerie = 12% Textile/Soins corporels = 2% Construction = 20% Industrie/Artisanat/Technique = 23% Transports/Administration /Tourisme/Commerce = 37% Enseignement/Santé/Social = 1% Art/Communication/Sc. hum. = 3%	Nature = 2% Alimentation/Hôtellerie = 6% Textile/Soins corporels = 5% Construction = 26% Industrie/Artisanat/Technique = 23% Transports/Administration /Tourisme/Commerce = 31% Enseignement/Santé/Social = 2% Art/Communication/Sc. hum. = 5%

Références bibliographiques

- 1 Ethics and epidemiology: international guidelines. Proceedings of the XXVth conference. Geneva, Switzerland, 7-9 Nov. 1990. Geneva: CIOMS, 1991.
- 2 Coughlin SS, Beauchamp TL. Ethics, scientific validity, and the design of epidemiologic studies. *Epidemiology* 1992; 3: 343-347.

4 PROFIL DES JEUNES APPARTENANT AU COLLECTIF ET COMPARAISON DE CES JEUNES AVEC UN ECHANTILLON DE JEUNES APPRENTIS

Le collectif de jeunes en rupture d'apprentissage interrogés dans le cadre de la recherche-action a fait l'objet d'une description propre et a été comparé à un collectif d'apprentis des cantons de Vaud et du Valais, sélectionné à partir d'une enquête sur la santé des adolescents en Suisse romande¹.

La méthode de l'enquête sur la santé et les styles de vie des jeunes de Suisse romande a déjà été décrite ailleurs en détail² : rappelons qu'il s'agissait d'une large enquête impliquant environ 3500 apprentis et gymnasiens, sélectionnés sur une base aléatoire dans les gymnases et centres professionnels des six cantons francophones. Ces jeunes, âgés de 15 à 19 ans, dont la participation était volontaire, ont répondu à un questionnaire auto-administré anonyme comportant environ 80 questions et couvrant une palette d'attitudes et de comportements de santé. L'instrument d'évaluation de la recherche-action et le questionnaire de l'enquête de population ont de nombreux items communs, notamment dans le domaine de la santé.

Si l'instrument d'investigation était très similaire, la constitution de l'échantillon et le mode de recueil des données différaient de façon importante d'une étude à l'autre. Dans l'étude romande de 1992, un échantillon de classes a été tiré au sort selon la méthode du sondage par grappes, à partir de listes fournies par les Départements concernés. Les questionnaires ont été remplis par les apprentis dans les écoles professionnelles, lors de deux périodes scolaires successives. L'anonymat des réponses était garanti. Ce collectif d'apprentis peut donc être considéré comme représentatif de l'ensemble des apprentis des cantons concernés. L'échantillon de jeunes apprentis impliqué dans la présente comparaison est constitué de tous les apprentis vaudois et valaisans ayant participé à l'enquête. Dans l'étude auprès des jeunes en rupture de contrat d'apprentissage, les questionnaires, remplis par les enquêtés en présence de l'un des chercheurs, ont donné l'occasion d'établir un contact individuel et personnalisé, mais dans ce cas, seule la confidentialité des réponses était garantie. De plus, comme indiqué dans le paragraphe 2.2.1., les contraintes inhérentes au type de population concernée (public non captif) n'ont pas permis la constitution d'un échantillon représentatif. C'est également la raison pour laquelle il existe un écart important entre les tailles des deux collectifs.

Les fréquences relevées dans chacun des deux échantillons ont été comparées au moyen de tests du χ^2 , avec calcul des intervalles de confiance pour chaque modalité de réponse. La limite de signification statistique des différences observées a été fixée à .05.

Le tableau ci-dessous présente les principales caractéristiques des deux échantillons :

Tableau 5 : Caractéristiques socio-démographiques des collectifs d'apprentis et de jeunes en rupture d'apprentissage

	JEUNES EN RUPTURE D'APPRENTISSAGE		JEUNES APPRENTIS	
	Vaud - Valais N = 173		Vaud - Valais N = 912	
	N	%	N	%
SEXE				
filles	65	37.6	341	37.4
garçons	108	62.4	571	62.6
AGE				
15 à 17 ans	81	46.8	515	56.5
18 ans et plus	91	52.7	397	43.5
HABITAT				
ville ou banlieue	92	53.5	416	45.8
campagne	80	46.5	492	54.2
NATIONALITE				
suisse	119	68.8	620	68.8
autre	54	31.2	275	30.5
STATUT PARENTAL				
vivent ensemble	121	69.9	702	77.6
séparés ou divorcés	38	22.0	153	16.9
père ou mère décédés	14	8.1	48	5.3
ACTIVITE DU PERE				
travail plein temps	135	82.3	788	90.9
chômage	10	6.1	8	0.9
handicap ou maladie	7	4.3	19	2.2

Au total, les réponses de 912 apprentis vaudois et valaisans (issues de l'enquête sur la santé des adolescents de 1992 = ADO92) ont été comparées à celles de 173 apprentis appartenant aux mêmes cantons mais ayant rompu un contrat d'apprentissage dans les deux mois ou plus précédant l'enquête (jeunes en rupture d'apprentissage de 1995 = JRA). La répartition entre les deux échantillons est identique selon le sexe et la nationalité. L'âge moyen de l'échantillon de jeunes en rupture d'apprentissage est un peu plus élevé que celui des jeunes en formation (JRA: 18 ans ; ADO92: 17.4 ans). On trouve aussi parmi les premiers une plus forte proportion de citadins et de jeunes issus d'un milieu familial dissocié. Enfin, plus de 10% des jeunes en rupture déclarent avoir un père au chômage ou inactif alors que la proportion n'est que de 3% parmi les apprentis. Le taux d'activité de la mère, ainsi que le niveau de formation des parents, ne font pas apparaître de différences significatives entre les deux groupes.

4.1 CONDITIONS DE VIE, RELATIONS FAMILIALES ET AMICALES, RESEAU SOCIAL

4.1.1 Conditions de vie

Dans le groupe des jeunes en rupture d'apprentissage, si 74% des filles et 61% des garçons sont très satisfaits de leurs conditions de logement sur le plan matériel, 30% des filles et 15% des garçons se disent insatisfaits de l'ambiance du lieu où ils vivent. Deux des filles vivent seules avec leur propre

enfant, deux autres sont enceintes. Plusieurs jeunes vivent sans un seul membre de leur famille (avec leur petit(e) ami(e), avec des amis, dans un squat).

Les jeunes ont été invités à décrire en quelques mots l'événement le plus marquant qui se soit produit dans leur vie au cours des douze derniers mois, à l'exclusion de la rupture du contrat d'apprentissage. Sur la base de travaux précédents³, ces événements ont été classés en cinq catégories (social, familial, sentimental, scolaire et professionnel, santé) et en trois tonalités (positif, négatif ou neutre), la tonalité étant donnée par les jeunes eux-mêmes. Le résultat de cette classification est résumé dans le tableau suivant :

Tableau 6 : Classification des événements de vie au cours des 12 derniers mois

Social	Familial	Sentimental	Scolaire et professionnel	Santé
<i>Positif</i>	<i>Positif</i>	<i>Positif</i>	<i>Positif</i>	<i>Positif</i>
fête, soirée, concert (8) voyage (6) exploit sportif (6) vacances (5) trouvé un hobby (2) intégration à un groupe (1) majorité (1) fin de l'école de recrues (1)	plus de liberté (5) naissance (3) construction maison (1) mariage (1)	rencontre (14) réconciliation (1)	trouvé un emploi (4) entrée dans une école (3) trouvé un apprentissage (3) réussite examen (1)	grossesse (2)
<i>Négatif</i>	<i>Négatif</i>	<i>Négatif</i>	<i>Négatif</i>	<i>Négatif</i>
arrestation, séjour en prison, jugement (6) rupture avec amis (2) problèmes d'argent (1)	décès (13) mécontentement, conflit (4) maladie d'un proche (3) séparation des parents (3) chômage, faillite (3) départ (1)	rupture (10)	conséquences négatives rupture d'apprentissage (9) échec à un examen ou un concours (2) non-signature de contrat (1) licenciement abusif (1)	dépression (3) accident (3) tentative de suicide (2) fracture (2) opération chirurgicale (1)
<i>Neutre</i>	<i>Neutre</i>	<i>Neutre</i>	<i>Neutre</i>	<i>Neutre</i>
entrée à l'école de recrues (3) entrée dans foyer (1)	mère commence à travailler (1) changement de tuteur (1) déménagement (1)	début de la vie en couple (1)	(0)	(0)

Au total, 40% des filles et 35% des garçons rapportent avoir vécu un événement négatif au cours de l'année précédant l'enquête.

4.1.2 Ressources financières

Près de la moitié des jeunes en rupture d'apprentissage tirent leurs revenus de leurs proches (famille ou amis) ; un tiers d'entre eux font des "petits boulots" rémunérés. Près d'un quart des garçons ont des dettes allant de 35 à 6000 FS.

4.1.3 Situation familiale

Les principales caractéristiques sociales et familiales des jeunes sont exposées dans le tableau 5.

Entre 30 et 35% des jeunes des deux groupes ont un père et/ou une mère qui ne sont pas d'origine suisse. Ce pourcentage est comparable à celui que l'on relève dans la population générale des apprentis. Cependant, on peut supposer que certains des jeunes d'origine étrangère sont particulièrement difficiles à rejoindre (par exemple les jeunes récemment arrivés pour lesquels l'expression en langue française est encore un problème) ; par conséquent, il se pourrait que la proportion de jeunes migrants soit en réalité plus importante dans la population des jeunes en rupture de contrat d'apprentissage. Voici le tableau présentant, dans toute leur diversité, les pays d'origine des parents des jeunes rencontrés :

Tableau 7 : Pays d'origine des parents des jeunes en rupture d'apprentissage

Père	Mère
Europe	Europe
Italie (22)	Italie (16)
Portugal (13)	Portugal (15)
France (8)	France (10)
Espagne (5)	Espagne (9)
Ex-Yougoslavie (3)	Ex-Yougoslavie (3)
Allemagne (2)	Allemagne (1)
	Angleterre (1)
	Autriche (1)
	Grèce (1)
	Russie (1)
Afrique	Afrique
Angola (1)	Angola (1)
Algérie (1)	Liban (1)
Cap Vert (1)	Maroc (1)
Ethiopie (1)	Turquie (1)
Turquie (1)	
Asie	Asie
Afghanistan (1)	Afghanistan (1)
Vietnam (1)	
Amérique	Amérique
Chili (1)	Canada (1)
Equateur (1)	Chili (1)
Salvador (1)	Equateur (1)
	Mexique (1)
	Salvador (1)

Parmi les jeunes d'origine étrangère en rupture d'apprentissage, 85% ont un père titulaire d'un permis C. Un tiers des parents font le projet de retourner à un moment ou à un autre dans leur pays d'origine. Seuls la moitié de ces jeunes sont nés en Suisse, et la moitié des jeunes nés à l'étranger sont arrivés en Suisse après l'âge de 10 ans.

4.1.4 Réseau, support social et relations amicales

La proportion de ceux qui sortent beaucoup en groupe au cours de leur temps libre ne diffère pas d'un collectif à l'autre, la seule différence significative se situant au niveau de la nature des loisirs, globalement plus actifs pour les apprentis. Plus d'un quart des jeunes en rupture d'apprentissage regardent la télévision plus de 2 heures par jour, et environ 10% y consacrent plus de 4 heures par jour.

En cas de problème lié à leur santé physique, à leur travail ou à leur bien-être psychologique, les apprentis et les jeunes en rupture recourent à leurs parents dans des proportions similaires (pour chacun des types de problème, respectivement 82%, 71% et 22%). En revanche, la mise à contribution des amis et des autres adultes pour ces mêmes types de problèmes s'avère être plus importante dans le groupe des jeunes en rupture d'apprentissage, et notamment parmi les filles : 63% d'entre elles font appel à leurs amis et 21% à d'autres adultes que leurs parents, pour une aide dans le domaine psychologique (vs. respectivement 50% et 8% des ADO92). Enfin, il est frappant de constater que 15% des garçons en rupture d'apprentissage ne parlent jamais de leurs problèmes de santé à quiconque, 16% n'abordent jamais leurs problèmes en lien avec l'école ou le métier, et 33% ne parlent à personne de leurs problèmes psychologiques.

Si une large majorité de jeunes en rupture d'apprentissage considèrent que leurs parents (86% des filles et 94% des garçons) et leurs amis (80% des filles et 82% des garçons) s'intéressent à eux et à ce qui leur arrive, 43% des filles et 37% des garçons seulement ont ce sentiment en ce qui concerne les adultes en général. Les pourcentages chutent dramatiquement lorsqu'on évoque les anciens enseignants (11% des filles et 24% des garçons) et surtout l'ancien patron, le sentiment de n'avoir aucune valeur pour celui-ci étant particulièrement fort chez les filles (1.5% des filles et 13% des garçons).

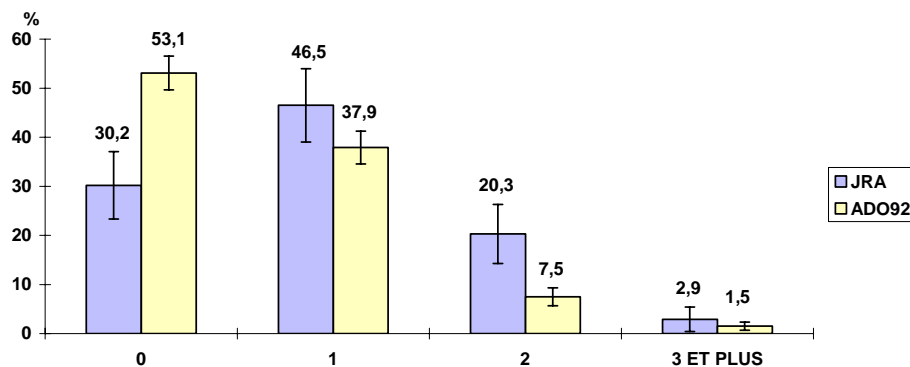
4.2 DOMAINE SCOLAIRE ET PROFESSIONNEL

4.2.1 Evaluation du parcours scolaire et professionnel

4.2.1.1 Importance de l'absentéisme

On observe des différences significatives entre jeunes en rupture et apprentis dans le domaine du passé scolaire et des problèmes de santé susceptibles d'entraîner un absentéisme scolaire. Comme le montre la figure ci-dessous, le taux de redoublement est significativement plus élevé parmi les jeunes en rupture d'apprentissage : 70% d'entre eux, contre 47% d'apprentis, disent avoir redoublé au moins une année scolaire.

Figure 1 : Pourcentages de jeunes rapportant un ou plusieurs redoublements en cours de scolarité



L'absentéisme scolaire (au cours des 12 mois précédant l'enquête) est également, et de façon significative, plus fréquent parmi les jeunes qui ont interrompu leur apprentissage : 16% d'entre eux ont «courbé» les cours au moins une fois par mois alors que seuls 5% des apprentis interrogés en 1992 disent avoir eu le même comportement. L'absence des cours pour cause de maladie est aussi plus fréquente parmi les jeunes en rupture : 21% d'entre eux ont manqué une fois par mois ou plus pour des raisons de santé au cours des 12 derniers mois, contre 8% des apprentis.

4.2.1.2 Choix du premier apprentissage

Près d'un quart des filles et 40% des garçons en rupture d'apprentissage n'ont obtenu aucun diplôme ; 71% des filles et 52% des garçons sont titulaires du certificat de fin de scolarité obligatoire.

Plus de 80% des filles et 90% des garçons en rupture d'apprentissage ont effectué au moins un stage avant de commencer leur premier apprentissage (liste des stages en annexe n°7). Pour plus de 80% de ces jeunes, ces expériences ont été plutôt ou très positives. Il n'en va pas de même pour les emplois rémunérés exercés par les jeunes (66% des filles et 56% des garçons) : près de 20% des filles et un quart des garçons qualifient cette expérience de plutôt, voire très négative (liste des emplois en annexe n°8).

Près de 60% des jeunes en rupture d'apprentissage se disent insatisfaits du choix de leur apprentissage. Il existe un décalage entre l'apprentissage qu'ils ont effectivement entrepris, et celui qu'ils auraient préféré entreprendre ; le décalage est encore plus grand avec le métier de rêve, comme cela apparaît dans le tableau suivant :

Tableau 8 : Catégories de métiers choisis dans le cadre du premier apprentissage, de l'apprentissage préféré et du métier de rêve

Catégorie de métier	Premier apprentissage		Apprentissage préféré		Métier de rêve	
	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons
Nature	3%	2%	4%	9%	7%	6%
Alimentation/Hôtellerie	9%	9%	0%	9%	2%	5%
Textile/Soins corporels	9%	0%	4%	0%	10%	4%
Construction	6%	37%	8%	16%	5%	6%
Industrie/Artisanat/ Technique	0%	36%	0%	12%	2%	19%
Transports/Administration/ Tourisme/Commerce	65%	15%	54%	40%	36%	34%
Enseignement/Santé/ Social	3%	1%	19%	2%	31%	11%
Art/Communication/ Sc. hum.	5%	4%	12%	12%	8%	17%

Les listes des premiers apprentissages, des apprentissages préférés et des métiers de rêve sont présentées en annexes n°9, 10 et 11.

Chez les garçons comme chez les filles, un faible pourcentage de premiers apprentissages ont été consacrés aux métiers liés à la nature. Ces métiers sont davantage choisis dans le cadre des souhaits relatifs au nouvel apprentissage ou du métier de rêve. Les premiers apprentissages réalisés dans l'alimentation et l'hôtellerie (près de 10% des garçons et des filles) sont massivement rejetés par les filles au niveau du nouvel apprentissage et du métier de rêve. Les métiers liés au textile et aux soins corporels recueillent le maximum de suffrage au niveau du métier de rêve.

Les métiers de la construction, de l'industrie, de l'artisanat et de la technique, majoritairement représentés chez les garçons au niveau du premier apprentissage, sont beaucoup moins choisis dans le cadre du choix d'un nouvel apprentissage ou du métier de rêve. Ces métiers sont très peu cités par les filles à tous les niveaux.

Les métiers des transports, de l'administration, du tourisme et du commerce, sont eux majoritairement représentés chez les filles au niveau du premier apprentissage. Le pourcentage de filles qui choisiraient ce type de profession dans le cadre d'un nouvel apprentissage est nettement plus bas, et le pourcentage de celles qui citent cette catégorie comme métier de rêve est encore inférieur. En revanche, les garçons plébiscitent ce type de métiers dans le cadre des souhaits relatifs au nouvel apprentissage ou du métier de rêve.

Enfin, alors qu'une très faible proportion de jeunes a effectué son premier apprentissage dans un métier lié à l'enseignement, à la santé ou au social, ou encore dans un métier lié à l'art, à la communication ou aux sciences humaines, ce type de profession est fréquemment choisi dans le cadre du nouvel apprentissage ou du métier de rêve.

Ce tableau, bien qu'assez parlant, vient souligner les insuffisances de la classification des métiers que nous avons dû adopter. Cette classification officielle (Swiss-Doc) présente l'avantage d'être bien connue des services d'orientation professionnelle et d'englober la totalité des métiers existants. Son principal inconvénient est de regrouper à l'intérieur de mêmes catégories des professions très diverses. Pour cause d'effectifs relativement réduits, nous avons dû en effet utiliser les plus grandes catégories de la classification, d'où une perte d'information sur la diversité des apprentissages, et surtout des métiers de rêve. Le détail de cette classification est présenté en annexe n°12.

Puisque les apprentissages effectivement entrepris par les jeunes et les métiers qu'ils souhaiteraient vraiment exercer paraissent rarement correspondre, on peut s'interroger sur les facteurs ayant influencé

les jeunes dans le choix de leur premier apprentissage, interrompu par une rupture de contrat. Dans la liste des 15 facteurs qui leur était proposée, 9 ont semblé avoir joué un rôle chez plus de 10% des jeunes. Il s'agit, par ordre décroissant, d'un stage effectué auparavant (44% des filles et 55% des garçons), des places d'apprentissage disponibles (42% des filles et 38% des garçons), de documents écrits qu'ils ont consultés (40% des filles et 32% des garçons), du hasard (ils ne savaient pas quel métier choisir et on leur a proposé une place d'apprentissage) (34% des filles et 33% des garçons), de leurs parents (32% des filles et 33% des garçons), de leurs résultats scolaires (22% des filles et 28% des garçons), d'un conseiller d'orientation (25% des filles et 17% des garçons), de quelqu'un de leur entourage exerçant le même métier (19% des filles et 21% des garçons), d'une conférence ou d'une exposition sur les métiers à laquelle ils ont assisté (16% des filles et 12% des garçons).

Si une proportion importante de jeunes paraissent avoir fait un choix raisonné, dans la recherche d'un métier correspondant le mieux possible à leurs aspirations (stage, documents, conseiller d'orientation, conférence, exposition), il n'en reste pas moins **qu'un pourcentage non négligeable d'entre eux se sont partiellement, sinon exclusivement basés sur des critères plus ou moins indépendants de leurs goûts personnels** : places disponibles, résultats scolaires, avis de l'entourage proche, hasard.

4.2.1.3 Motifs d'insatisfaction ayant conduit à la résiliation

Les jeunes en rupture d'apprentissage ont été invités, à partir d'une liste de 23 propositions, à se prononcer sur les motifs d'insatisfaction ayant conduit à la résiliation du contrat **en se mettant à la place de leur maître d'apprentissage**. Le classement des 10 principaux motifs par ordre décroissant dans les fréquences d'apparition est présenté dans le tableau ci-dessous :

Tableau 9 : Principaux motifs d'insatisfaction des maîtres d'apprentissage tel qu'ils sont perçus par les jeunes

Motifs d'insatisfaction	Filles	Garçons
• Vous appreniez trop lentement	17% (6)	23% (5)
• Vous n'étiez pas assez débrouillard(e)	11% (8)	17% (6)
• Vous n'étiez pas assez indépendant(e)	8% (10)	15% (8)
• Vous n'étiez pas assez fort(e) en maths	20% (4)	32% (3)
• Vous n'aviez pas une assez bonne mémoire	9% (9)	16% (7)
• Vous étiez trop souvent malade	22% (3)	-
• Vous étiez trop timide	14% (7)	-
• Vous n'étiez pas assez obéissant(e)	-	14% (9)
• Vous n'aviez pas le bon "look"	-	14% (9)
• Vous arriviez trop souvent en retard	-	13% (10)
• Vous n'aviez pas appris assez de choses à l'école	11% (8)	17% (6)
• Vous n'aviez pas assez d'ambition	17% (6)	17% (6)
• Vous aviez du mal à exprimer vos idées	19% (5)	16% (7)
• Vous ne travaillez pas assez vos cours théoriques	28% (2)	42% (1)
• Vous n'étiez pas assez motivé(e)	31% (1)	40% (2)
• Vous n'aviez pas assez envie d'apprendre	22% (3)	26% (4)

Pour les garçons comme pour les filles, les deux principaux motifs d'insatisfaction du maître d'apprentissage seraient le temps insuffisant consacré à travailler les cours théoriques et le manque de motivation. Viendraient ensuite le manque d'envie d'apprendre et la faiblesse en mathématiques ; l'absentéisme pour maladie est cité spécifiquement par les filles dès ce niveau. Suivraient la lenteur à apprendre, le manque de débrouillardise, le manque d'ambition et la difficulté à exprimer ses idées. Seraient également très présents, surtout chez les garçons, la mauvaise mémoire et un bagage scolaire insuffisant. L'excès de timidité, cité majoritairement par les filles, et le manque d'indépendance, cité

majoritairement par les garçons, apparaissent ensuite. Enfin, 3 motifs sont spécifiquement cités par les garçons : le manque d'obéissance, l'aspect extérieur et les retards fréquents.

Le dépouillement de la question ouverte sur ce thème fait émerger une quantité d'autres explications : la faillite du patron ou ses difficultés économiques sont souvent citées, ainsi que le sentiment du patron que le jeune n'était pas à sa place, pas fait pour le métier. Le renoncement du patron face aux difficultés de compréhension de l'apprenti est également mentionné plusieurs fois, tout comme le fait que le patron avait subi des pressions pour embaucher le jeune, l'avait pris par pitié ou pour le dépanner.

Il est frappant de constater l'importance accordée par les jeunes à l'évaluation négative, qui serait faite par leur maître d'apprentissage, de leur niveau scolaire et de leur attitude par rapport à l'acquisition de connaissances. Les qualités plus "physiques" sont presque complètement laissées de côté (être habile de ses mains, adroit, fort, soigneux), suggérant, soit que les problèmes ne se situaient pas à ce niveau, soit qu'elles n'étaient pas primordiales aux yeux du maître d'apprentissage tel qu'il est perçu par les jeunes. Le sentiment de ne pas avoir fait preuve de suffisamment d'autonomie est également très présent.

Des différences entre filles et garçons apparaissent très clairement dans certaines perceptions. Près d'un quart des filles estiment qu'un absentéisme trop important a joué un rôle crucial dans la rupture de leur contrat d'apprentissage ; le fait que ces absences aient été motivées par des problèmes de santé amène à s'interroger sur la nature exacte de ces problèmes (allergies à certains produits utilisés lors de la pratique du métier, troubles psychosomatiques liés au mal-être ressenti dans la place d'apprentissage, maladies chroniques, etc.) et les possibilités d'une intervention précoce efficace en terme de poursuite du processus de formation. Quant aux représentations spécifiques des garçons, elles semblent pouvoir être reliées à des difficultés à accepter la discipline et les contraintes imposées par le maître d'apprentissage, perçu comme une figure paternelle à laquelle le jeune garçon s'oppose dans le processus de construction de sa propre identité.

A partir d'une autre liste de 24 propositions, les jeunes ont également été invités à se prononcer sur leurs propres motifs d'insatisfaction. Le classement de ces 10 principaux motifs par ordre décroissant dans les fréquences d'apparition est présenté dans le tableau ci-dessous :

Tableau 10 : Principaux motifs d'insatisfaction des jeunes eux-mêmes

Motifs d'insatisfaction	Filles	Garçons
• Les cours professionnels (cours théoriques) étaient trop difficiles	-	38% (4)
• Vous vous entendiez mal avec votre patron	43% (5)	40% (3)
• Vous vous entendiez mal avec vos collègues	29% (10)	-
• On ne vous donnait pas assez de conseils	48% (3)	32% (6)
• Le travail ne vous intéressait pas	39% (6)	33% (5)
• Vous vous ennuyiez souvent	39% (6)	30% (7)
• Vous aviez l'impression d'être mal traité(e)	31% (9)	27% (10)
• Le métier n'était pas aussi bien que ce que vous pensiez	45% (4)	49% (1)
• Vous deviez faire tout le temps la même chose	54% (1)	44% (2)
• Vous paniquiez souvent, vous aviez peur de mal faire	37% (7)	29% (8)
• Vous vous sentiez stressé(e), anxieux(se), ou déprimé(e)	49% (2)	28% (9)
• Vous aviez des problèmes familiaux ou personnels	32% (8)	-

Pour les garçons comme pour les filles, c'est l'aspect répétitif des tâches qui leur étaient confiées qui leur a paru le plus pesant, entraînant l'ennui et la perte d'intérêt pour le travail demandé. Les déceptions par rapport aux réalités du métier ont également joué un rôle important. Cette constatation peut

surprendre dans la mesure où 80% des filles et 90% des garçons ont effectué au moins un stage avant de commencer leur apprentissage et que plus de 80% d'entre eux portent un jugement positif sur cette expérience ; ceci suggère que les stages préparatoires à l'apprentissage, pour des raisons encore à définir, ne donnent pas aux jeunes une image tout à fait réaliste du métier.

Viennent ensuite la mésentente avec le patron (à laquelle s'ajoutent chez les filles les conflits avec les collègues), et le sentiment de ne pas avoir été suffisamment conseillés.

Les difficultés évoquées ensuite semblent être davantage spécifiques des garçons ou des filles, un pourcentage particulièrement élevé de ces dernières rapportant un mal-être lié au stress, à l'anxiété et à la dépression, ainsi que des problèmes familiaux ou personnels. Les garçons se plaignent davantage des difficultés rencontrées lors des cours professionnels.

Enfin, garçons et filles évoquent dans de fortes proportions l'impression d'avoir été mal traités et d'avoir souvent paniqué, submergés par la peur de mal faire les tâches qui leur étaient demandées.

Le dépouillement de la question ouverte sur ce thème fait apparaître d'autres motifs. Le manque de travail motivant est le plus souvent cité, suivi de griefs à l'encontre de certaines personnes présentes sur le lieu de travail. Le dégoût du métier, la paresse, mais aussi les carences pédagogiques du maître d'apprentissage, sont assez fréquemment mentionnés. Enfin, le sentiment d'avoir été exploité (heures supplémentaires non payées, congés non accordés, etc.) est également très présent dans les écrits des jeunes.

4.2.1.4 Relations avec les services d'orientation scolaire et professionnelle

Parmi les jeunes en rupture d'apprentissage, 85% des filles et 79% des garçons déclarent connaître un service d'orientation professionnelle et sont capables de le nommer (liste des services cités en annexe n°13). En revanche, seuls 40% d'entre eux rapportent avoir eu au moins une entrevue avec un conseiller en orientation professionnelle depuis la résiliation de leur contrat d'apprentissage. Un quart de ces jeunes estiment que cette rencontre leur a été très utile, mais un tiers pensent qu'elle ne leur a rien apporté.

4.2.2 Evaluation de la situation au premier bilan

Au moment du premier bilan, un quart des jeunes ayant résilié un contrat d'apprentissage exercent un emploi rémunéré (liste des emplois exercés en annexe n°14), un quart sont inscrits dans une école (liste des écoles fréquentées en annexe n°15), environ 10% effectuent un stage (liste des stages effectués en annexe n°16), et 20% ont signé un nouveau contrat d'apprentissage (liste des apprentissages en annexe n°17). Parmi ceux qui sont sans activité, plus de la moitié déclarent être à la recherche d'un emploi (liste des emplois recherchés en annexe n°18) et/ou d'une place d'apprentissage (liste des apprentissages recherchés en annexe n°19). Près d'un tiers des jeunes sont inscrits au chômage.

La moitié des jeunes en rupture d'apprentissage déclarent avoir besoin de cours supplémentaires pour améliorer leurs connaissances. En ce qui concerne la nature de ces cours, il existe des différences intersexes assez importantes. Ces différences sont résumées dans le tableau suivant :

Tableau 11 : Différences garçons-filles dans les demandes de cours supplémentaires

Matières	Filles	Garçons
Français	9%	25%
Langues (anglais, allemand)	42%	29%
Mathématiques, comptabilité et informatique	24%	44%
Autres (commerce, marketing, dessin, droit, histoire, philosophie, physique, chimie, secrétariat)	24%	10%

L'évaluation de la situation actuelle des jeunes sur le plan scolaire et professionnel incluait la présentation d'un test de motivation (version Forner abrégée) permettant de calculer des scores de besoin de réussite, de *locus of control* et de perspective temporelle, dans le domaine de la scolarité et des perspectives professionnelles. D'après les scores obtenus, on observe chez les jeunes en rupture d'apprentissage une majorité d'adolescents ayant un faible besoin de réussite (58%), un *locus of control* externe (54%) et une perspective temporelle à court terme (53%).

4.3 DONNEES DE SANTE

4.3.1 Perception de l'état de santé général

Près de 20% des jeunes en rupture d'apprentissage trouvent que leur corps ne va pas très bien, voire plutôt mal, contre 7% des jeunes en apprentissage. En revanche, environ 80% des jeunes des deux groupes affirment être plutôt satisfaits ou tout à fait satisfaits de leur apparence physique, et les trois quarts d'entre eux déclarent pratiquer un sport au moins une fois par semaine.

4.3.2 Problèmes de santé

Alors qu'une proportion similaire d'apprentis et de jeunes en rupture rapporte des problèmes de malaise (6%), de maux de ventre (22%), ou de peau (25%), on trouve parmi les jeunes hors formation un taux significativement plus élevé de problèmes de sommeil (48% vs 33%) et de maux de dos (39% vs 29%).

Un important pourcentage de jeunes ayant interrompu leur formation déclarent souffrir d'une allergie : 46% des filles et 26% des garçons. Il s'agit essentiellement d'allergies respiratoires (43% des filles allergiques et 56% des garçons allergiques) et dermatologiques (43% des filles allergiques et 41% des garçons allergiques). La liste complète des allergènes cités par les jeunes est présentée en annexe n°20.

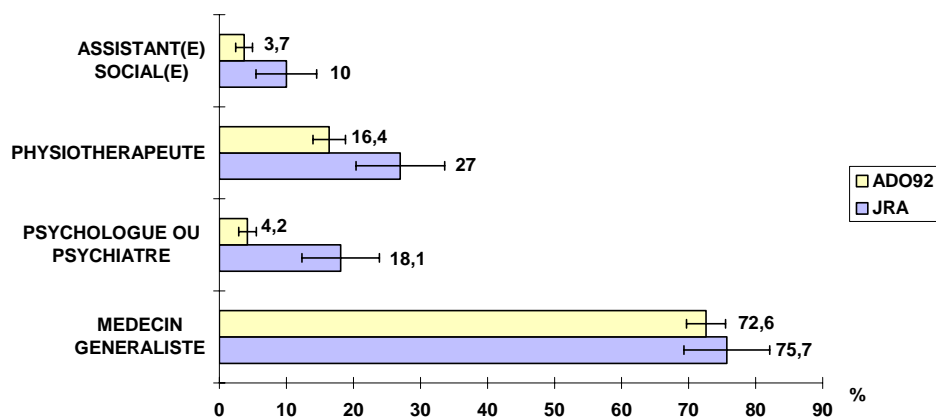
De plus, une proportion relativement importante des jeunes en rupture d'apprentissage disent présenter un handicap physique (8% des filles et 14% des garçons), surtout liés à des problèmes de vue ou ostéo-articulaires ; seuls 7% des apprentis se déclarent dans cette situation (les pourcentages restant faibles, la différence n'atteint pas le seuil de signification). La proportion des jeunes rapportant une affection chronique est en revanche la même dans les deux groupes, de l'ordre de 10%. Dans le groupe des jeunes en rupture d'apprentissage, il s'agit surtout de troubles ORL chez les filles (57%) et de problèmes ostéo-articulaires chez les garçons (46%).

Une proportion non négligeable de jeunes en rupture d'apprentissage affirment que leur scolarité a été perturbée par des problèmes de santé : 17% des filles et 12% des garçons. Si la majorité de ces jeunes font état de troubles ORL (asthme, gripes, bronchites, tuberculose), il est à noter qu'environ 20% des filles rapportent avoir eu des difficultés psychologiques (dépression, problèmes de sommeil, usage abusif de médicaments).

Un tiers des filles et un quart des garçons hors formation ont vu leur premier apprentissage perturbé par des problèmes de santé. Pour plus de la moitié des garçons, il s'agit de problèmes ostéo-articulaires (maux de dos ou de jambes, séquelles de fractures ou entorses). Chez les filles, les problèmes mentionnés sont variés, allant des troubles ORL (29%) aux interventions chirurgicales (10%), en passant par les difficultés psychologiques (14%).

Chez les jeunes en rupture comme chez les jeunes apprentis, les pourcentages de ceux qui ont consulté au moins une fois un médecin généraliste au cours des 12 mois précédant l'enquête sont relativement élevés, et les taux de consultation sont très proches d'un groupe à l'autre, comme le montre la figure ci dessous.

Figure 2 : Pourcentages de jeunes ayant consulté une fois ou plus différents professionnels de la santé durant les 12 derniers mois



Par contre, les jeunes en rupture ont eu plus souvent recours à d'autres professionnels : assistantes sociales, psychologues ou psychiatres, physiothérapeutes. La fréquence de consultation auprès d'un gynécologue, d'un spécialiste, d'un dentiste ou d'une infirmière scolaire ne varie pas d'un collectif à l'autre.

Plus du quart des jeunes en rupture d'apprentissage ont été hospitalisés au moins une fois au cours de l'année précédant l'enquête. Pour 6% des filles et 14% des garçons, cette hospitalisation faisait suite à un accident. Parmi les autres raisons (données en réponse à une question ouverte), on trouve surtout diverses interventions chirurgicales, mais aussi des motifs tels que la dépression ou les tentatives de suicide, les évanouissements, les violences. La majorité des jeunes rapportant avoir été victimes d'un accident au cours de l'année précédant l'enquête (accident suivi ou non d'une hospitalisation) précisent qu'il s'agissait d'un accident de sport. Les accidents de travail concernent près de 10% des garçons. Enfin, on trouve dans les réponses à la question ouverte sur ce thème, plusieurs mentions de chutes et accidents domestiques.

Environ 6% des jeunes en rupture d'apprentissage ont séjourné dans une institution au cours de l'année précédant l'enquête. Les filles rapportent davantage de placements à visée psychiatrique, que les garçons.

4.3.3 Sexualité

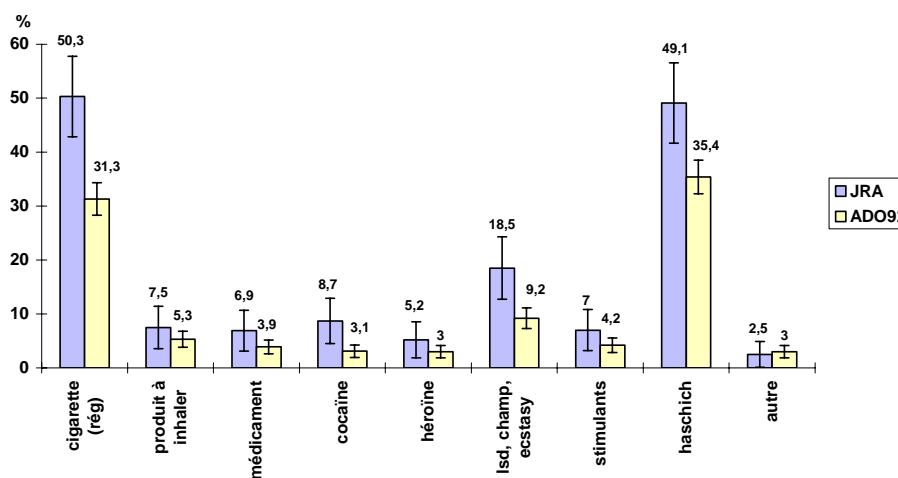
Les jeunes en rupture se déclarent sexuellement actifs dans une proportion plus large que les jeunes en formation interrogés en 1992 : 70% d'entre eux ont eu au moins une relation sexuelle complète, contre 60% des apprentis. Les deux collectifs diffèrent également de manière significative dans la fréquence des relations sexuelles : près de la moitié des jeunes en rupture (47%) répondent avoir des relations sexuelles régulièrement, alors que la proportion est de moins d'un tiers parmi les jeunes en apprentissage (31%). Les changements de partenaires sont plus fréquents parmi les jeunes hors formation sexuellement actifs : 64% déclarent avoir eu plus de deux partenaires (contre 56% parmi les apprentis). Aucune différence significative n'a pu être mise en évidence en matière de contraception ou d'utilisation du préservatif.

Le pourcentage de victimes d'abus sexuels est le même dans chacun des groupes : 9% des jeunes en rupture et des apprentis ont déclaré avoir subi une agression sexuelle au cours de leur vie.

4.3.4 Consommations

L'une des hypothèses ayant présidé à la mise en place de la recherche-action était que le taux de jeunes consommant des drogues - licites et illicites - était plus élevé en cas d'échec scolaire et professionnel. La figure ci dessous permet de comparer le groupe des jeunes hors formation et le groupe des jeunes apprentis sur le plan des taux de consommation de divers produits psychotropes.

Figure 3 : Consommation régulière de cigarettes et consommation de différentes substances psychotropes au moins une fois au cours de la vie



Des différences significatives apparaissent en ce qui concerne la consommation de tabac, l'usage régulier de cigarettes étant nettement supérieur chez les jeunes en rupture. La consommation de drogues illégales (notamment de cannabis, d'ecstasy et de cocaïne) est également plus élevée parmi les jeunes hors formation.

Si l'on exclut du collectif en rupture d'apprentissage tous les jeunes ayant plus de 20 ans (14 jeunes, soit 8% du collectif), on obtient les mêmes écarts. La différence de consommation de tabac et de drogues entre les collectifs ne peut donc pas s'expliquer par la présence de jeunes plus âgés dans l'un des deux collectifs. Dans le groupe des jeunes en rupture, on note également une tendance à débiter les consommations de substances illicites plus précocement que les jeunes apprentis.

La consommation de boissons alcoolisées semble s'inscrire dans une logique différente : la consommation occasionnelle ou régulière d'alcools forts est semblable d'un collectif à l'autre (67% des jeunes hors formation et 68% des apprentis). Les jeunes en rupture déclarent des niveaux de consommation inférieurs à ceux des apprentis pour le vin et la bière : 40% des jeunes hors formation disent ne jamais boire de vin contre 29% des apprentis, et 35% contre 27% disent ne pas consommer de bière.

Dans la catégorie "autres drogues" sont cités le crack, le "gaz" et les stéroïdes anabolisants ; plusieurs jeunes mentionnent la consommation de substances inconnues.

Moins d'1% des jeunes en rupture d'apprentissage déclarent s'être déjà injecté de la drogue. Moins de 5% d'entre eux rapportent avoir été malades à cause de l'alcool ou de la drogue au cours des 30 derniers jours, et seuls 2% des garçons disent avoir été soignés pour un problème de ce type au cours de cette période. En revanche, 31% des filles et 43% des garçons mentionnent avoir été ivres ou sous

l'emprise de la drogue au cours du mois précédant l'enquête. De même, 3% des filles et 7% des garçons disent avoir conduit un véhicule en état d'ivresse ou sous l'effet de drogues ou de médicament, au cours de l'année précédant l'enquête.

4.4 DOMAINE PSYCHO-AFFECTIF

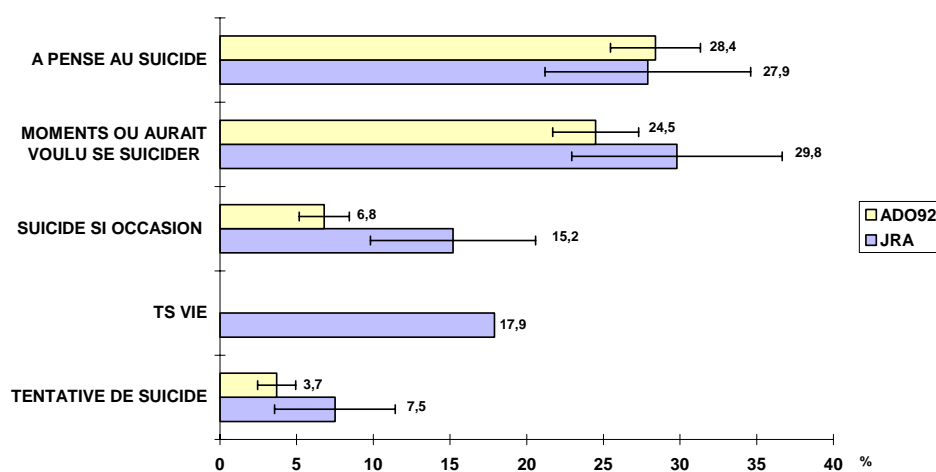
4.4.1 Demandes d'aide

Plusieurs des domaines concernés par la demande d'aide font apparaître des différences statistiquement significatives entre les jeunes en rupture d'apprentissage et les jeunes apprentis. Pour ce qui est des problèmes de sommeil et de l'avenir professionnel, les pourcentages de ceux qui expriment une demande sont plus importants chez les jeunes ayant interrompu leur formation (sommeil : 30% vs. 20%, avenir professionnel : 47% vs. 26%). En revanche, les jeunes en apprentissage sont plus nombreux à réclamer une aide dans le domaine de leur vie sentimentale (32% vs. 22%) et sexuelle (11% vs. 3%).

4.4.2 Tendances suicidaires et tentative de suicide

Les jeunes en rupture d'apprentissage déclarent dans une plus forte proportion être déprimés (35% vs. 28%), et ils rapportent aussi plus de tendances suicidaires, comme le montre la figure ci-dessous.

Figure 4 : Idées et conduites suicidaires dans les deux collectifs



Même si les différences ne sont pas toujours statistiquement significatives (ces conduites touchant une minorité de jeunes), elles restent appréciables. Le taux de tentatives de suicide durant l'ensemble de la vie n'a malheureusement pas été mesuré dans l'enquête de 1992 et n'est donc disponible que pour les jeunes en rupture : il est de près de 18%. En d'autres termes, un jeune sur cinq dans ce collectif a commis au moins une tentative de suicide au cours de sa vie. De plus, près de la moitié de ces jeunes qui ont déjà au moins une fois essayé de mettre fin à leurs jours, ont tenté de se suicider au cours de l'année précédant l'enquête. Il est notable que seuls la moitié d'entre eux aient mis leur entourage au courant de cette tentative.

4.4.3 Estime de soi et bien-être

L'évaluation de l'équilibre psychologique des jeunes en rupture d'apprentissage incluait la présentation d'une échelle d'estime de soi (version Rosenberg⁴ traduite en français) et d'une échelle de bien-être (version bernoise⁵ abrégée et traduite en français). Les scores obtenus font apparaître que la moitié des jeunes en rupture d'apprentissage peuvent être considérés comme ayant une bonne estime de soi, et qu'une majorité d'entre eux (58%) présentent un score de bien-être élevé. Ceci ne doit pas occulter le fait que près de la moitié d'entre eux souffrent d'un mal-être qui se traduit par une faible estime de soi et/ou un bas niveau de bien-être.

4.5 ÉVOLUTION DU COLLECTIF SUR UNE ANNEE STATUT DU COLLECTIF AU MOMENT DU SECOND BILAN

Un nombre important des questions posées lors du premier bilan font également partie des données recueillies lors du second bilan (§ 1.3.3.2.). Cette correspondance devait permettre de faire apparaître les domaines dans lesquels la situation ou les comportements des jeunes avaient sensiblement évolué au cours de l'année séparant les deux bilans. Ces domaines ont donc été mis en évidence par des analyses comparant les fréquences relevées lors de chacun de ces deux bilans, au moyen de tests du χ^2 . La limite de signification statistique des différences observées a été fixée à .05. Afin d'assurer la mise en évidence de toutes les associations significatives, ce test du χ^2 a été complété par le test non paramétrique de Wilcoxon, applicable aux échantillons dépendants.

A la lecture des résultats obtenus, on s'aperçoit très rapidement que décrire quantitativement l'évolution des perceptions ou des comportements à un an, sans tenir compte de la situation des jeunes sur le plan de l'insertion scolaire et professionnelle, n'a aucun sens. Par exemple, on observe une augmentation de toutes les consommations entre le bilan 1 et le bilan 2 (cf également chapitre 7). Les explications relatives à cette augmentation peuvent être multiples, et en particulier on peut supposer une influence importante de l'effet d'âge et de l'évolution de la situation des jeunes sur le plan de l'insertion. Par conséquent, il semble plus judicieux de chercher à interpréter les données concernant l'évolution des perceptions, attitudes et comportements à la lumière des données sur l'insertion, mais en tenant compte également de toutes les intercorrélations possibles entre les différentes variables. Ce type d'exploration suppose l'application d'analyses multivariées centrées sur le statut des jeunes sur le plan de l'insertion, au moment du premier et du deuxième bilan. Ces analyses et leurs résultats sont présentés dans le chapitre 8 du présent rapport.

4.5.1 Statut scolaire et professionnel de l'échantillon après un an

Il nous a paru intéressant de faire un premier point, purement descriptif, sur l'évolution globale de l'échantillon en terme d'intégration scolaire et professionnelle. Voici le tableau exposant les pourcentages de jeunes concernés par les différentes situations aux deux bilans :

Tableau 12 : Variables ayant évolué de manière statistiquement significative entre les deux bilans

Variable	Premier bilan	Second bilan	P
<i>Parmi ceux qui exercent une activité : (une seule réponse possible)</i>	<i>N=129</i>	<i>N=122</i>	
En apprentissage	29%	63%	.0002
Emploi rémunéré sans CFC	29%	18%	.0000

Variable	Premier bilan	Second bilan	P
En stage	15%	5%	.0000
Inscrits dans une école	27%	14%	.0000
<i>Parmi ceux qui sont sans activité : (plusieurs réponses possibles)</i>	<i>N=44</i>	<i>N=30</i>	
En recherche d'apprentissage	48%	39%	.0008
En recherche d'emploi	80%	60%	.02
En recherche de stage	10%	17%	.0000
Inscrits au chômage	28%	15%	.01
Connaissent un service d'orientation scolaire et professionnelle	81%	63%	.003
Ont rencontré un conseiller en orientation scolaire et professionnelle (12 derniers mois)	41%	32%	.001
<i>Parmi ceux qui ont rencontré un C.O.S.P. :</i>	<i>N=72</i>	<i>N=49</i>	
Rencontre utile avec C.O.S.P.	65%	58%	.02
Cours supplémentaires	45%	26%	.0006

En premier lieu, on observe une augmentation significative du pourcentage de jeunes en apprentissage parmi les jeunes qui déclarent exercer une activité : 49% des filles et 51 % des garçons (liste des apprentissages au moment du second bilan en annexe n°21). En lien avec cette observation, on constate une diminution significative de la proportion de jeunes se décrivant comme actifs et exerçant un emploi : 11% des filles et 15 % des garçons (liste des emplois exercés au moment du second bilan en annexe n°22), effectuant un stage : 7% des filles et 3 % des garçons (liste des stages effectués au moment du second bilan en annexe n°23) ou inscrits dans une école : 15% des filles et 10% des garçons (liste des écoles fréquentées au moment du second bilan en annexe n°24). En revanche, parmi les jeunes qui se déclarent sans activité, on constate une diminution de la proportion de ceux qui sont à la recherche d'une place d'apprentissage ou d'un emploi. Le pourcentage des jeunes inscrits au chômage est également en baisse : 7% des filles et 19 % des garçons.

Une année après la rupture d'apprentissage, 35% des filles et 41% des garçons sont peu voire pas du tout satisfaits de leur situation. La principale raison en est le regret de ne pas avoir trouvé de place : 49% des filles et 40% des garçons qui se disent insatisfait(e)s. Viennent ensuite les difficultés financières : 21% des filles et 50% des garçons, les troubles psychologiques (stress, anxiété, dépression) : 26% des filles et 28% des garçons, l'ennui : 21% des filles et 20% des garçons, les problèmes familiaux ou personnels : 11% des filles et 20% des garçons, et le sentiment de n'être pas suffisamment aidé : 16% des filles et 15% des garçons. Il est frappant de constater la fréquence élevée des plaintes exprimées par les garçons, qui surpasse celle des filles dans plusieurs domaines et évoque les difficultés particulières de certains garçons à vivre cette période de transition dès lors qu'elle se trouve marquée par des difficultés professionnelles (suites de ruptures de contrat, inactivité, problèmes sur le lieu de travail, etc.).

De manière assez surprenante, on constate une diminution significative du pourcentage de jeunes qui affirment connaître un service d'orientation professionnelle : 76% des filles et 56% des garçons (liste des services d'orientation professionnelle nommés par les jeunes en annexe n°25). Cette diminution est peut-être à mettre en rapport avec une baisse de la fréquentation de ces services, elle-même probablement due à un accroissement du taux de jeunes en activité. Ce dernier facteur explique sans doute en partie l'évolution négative de la perception de l'utilité des rencontres avec les conseillers.

Enfin, il est intéressant de constater l'écart existant entre le pourcentage de jeunes ayant exprimé le besoin de suivre des cours supplémentaires pour améliorer leurs connaissances, au moment du premier bilan, et le pourcentage de jeunes ayant effectivement suivi des cours durant l'année séparant les deux bilans. La liste des cours suivis par les jeunes peut être consultée en annexe n°26. Si l'on compare les

listes fournies lors du premier et du deuxième bilan, on constate que les différences entre les besoins exprimés et les cours effectivement suivis ne sont pas uniquement de nature quantitative : seuls les cours d'anglais, d'allemand et d'informatique ont été suivis dans des proportions correspondant aux besoins exprimés ; la plupart des autres matières citées, et en particulier les mathématiques, ont été laissées de côté. En revanche, un certain nombre de matières ou disciplines nouvelles ont été étudiées alors qu'elles n'étaient pas citées au moment du premier bilan, suggérant une collecte de renseignements de la part des jeunes sur les formations qui leur sont accessibles, ainsi qu'une tendance générale à suivre davantage leurs goûts que leurs besoins...

En ce qui concerne les stratégies mises en place par les jeunes pour trouver une nouvelle place d'apprentissage, les stages constituent le premier moyen utilisé (par 37% des jeunes), suivis de près par les candidatures spontanées (36% des filles et 34% des garçons) et les réponses aux petites annonces (38% des filles et 29% des garçons). Viennent ensuite le recours à la famille ou aux amis, sollicités par 22% des filles et 33% des garçons, et au conseiller en orientation, consulté par 29% des filles et 24% des garçons. Les contacts avec la commission d'apprentissage sont utilisés par 10% des jeunes. Les filles ont tendance à privilégier les agences de placement, d'intérim ou de travail temporaire (15%), tandis que les garçons mettent davantage à contribution leurs relations professionnelles (11%). Les autres ressources possibles (contacts établis à l'école professionnelle, association d'aide à la réinsertion des jeunes) sont exploitées de façon plus marginale, par moins de 10% des jeunes. Les réponses fournies par les jeunes dans le cadre de la question ouverte suggèrent que certaines initiatives personnelles puissent donner des résultats encourageants, par exemple, les contacts avec des associations professionnelles (notamment, associations d'artisans ou de commerçants). Plusieurs jeunes mentionnent la nécessité de se montrer persévérant : "beaucoup téléphoner", "se présenter en personne", etc. Une large majorité de jeunes déclarent en tout cas compter davantage sur eux-mêmes que sur les autres pour se réinsérer (environ 90% d'entre eux).

Depuis la rupture de leur contrat d'apprentissage, la plupart des jeunes ont effectué entre 1 et 3 stages (53% des filles et 42% des garçons). Cependant, 40% d'entre eux n'en ont fait aucun. De même, si 17% des filles et 9% des garçons affirment avoir fait plus de 50 demandes de places d'apprentissage depuis la résiliation de leur contrat, plus de la moitié d'entre eux en ont fait moins de 10.

Plus des trois quarts des filles et de la moitié des garçons disent avoir été aidés dans leurs démarches scolaires et professionnelles. Une large majorité de jeunes ont reçu un soutien de leur famille : 79% des filles et 72% des garçons. Les amis ont également joué un rôle important pour 60% des filles et 43% des garçons. Viennent ensuite les contacts établis hors du cercle des proches : un quart des jeunes disent avoir reçu de l'aide d'un conseiller en orientation ou de relations professionnelles. Près de 15% des jeunes ont fait appel à des agences de placement, d'intérim ou de travail temporaire. Les filles sont plus nombreuses que les garçons à avoir reçu un soutien de la commission d'apprentissage (12% vs. 7%), tandis que les garçons se sont davantage tournés vers les associations d'aide à la réinsertion des jeunes (15% vs. 9%).

4.5.2 Situation sociale et familiale de l'échantillon après un an

L'une des questions destinées à évaluer le sentiment des jeunes d'être "connectés" à leur environnement humain⁶ concernait leur possibilité de parler de leurs problèmes avec leur famille, leurs amis ou des adultes moins proches. Entre le premier et le deuxième bilan, on observe une augmentation, chez les garçons, de la tendance à ne pas parler de leurs problèmes. Pour les problèmes liés à la santé ou à la formation, on passe de 15% à 20%, et pour les problèmes psychologiques ou relationnels, de 30% à 40%. Chez les filles, les pourcentages sont assez semblables d'un bilan à l'autre ; on observerait plutôt une diminution de la proportion de filles qui ne parlent à personne de leurs problèmes scolaires et professionnels (de 13% au moment du premier bilan, à 2% au moment du second bilan) ou de leurs problèmes relationnels (de 26% à 20%).

D'un bilan à l'autre, les filles tendent à parler davantage de leurs problèmes, quelle que soit leur nature, avec leur famille et leurs amis. Les autres adultes sont également davantage sollicités, sauf en ce qui concerne les problèmes psychologiques. L'inverse semble se produire chez les garçons, puisqu'ils

tendent à moins parler de leurs problèmes de santé, de leurs problèmes scolaires ou professionnels, et de leurs problèmes relationnels, avec leur famille et leurs amis, et se tournent davantage vers les autres adultes de leur entourage. Une exception cependant : les problèmes psychologiques, pour lesquels le pourcentage de ceux qui s'adressent à leur famille augmente entre les deux bilans.

L'autre indicateur du degré de connection des jeunes à leur environnement humain était le sentiment chez ces jeunes de leur valeur propre aux yeux d'autrui. Chez les filles, on observe une augmentation de ce sentiment en ce qui concerne toutes les catégories de personnes proches (parents, amis, enseignants, patron). La seule baisse concerne leur perception de l'intérêt des adultes en général. La tendance est un peu différente chez les garçons : si une plus forte proportion d'entre eux estiment être importants aux yeux de leurs enseignants et de leur maître d'apprentissage, on observe une légère diminution de leur sentiment de susciter beaucoup d'intérêt chez leurs parents, leurs amis et les adultes en général.

Ces résultats doivent être considérés comme des tendances, la plupart des différences constatées entre le premier et le deuxième bilan n'atteignant pas le seuil de signification statistique.

Sur le plan de leurs ressources financières, on constate qu'entre le premier et le deuxième bilan, un plus fort pourcentage de jeunes tirent leurs revenus de l'apprentissage ou d'emplois non qualifiés ; cette augmentation est proportionnelle à l'accroissement de la proportion de jeunes exerçant une activité. De même, davantage de jeunes bénéficient d'une bourse (de 0% à 2%) ou de l'aide sociale (de 3% à 5%). Parallèlement, on observe une diminution de la proportion de jeunes financés par l'allocation chômage (de 22% à 14%). La famille fournit toujours un important soutien financier à la moitié des filles et un tiers des garçons. Plusieurs jeunes citent également les stages rémunérés, les petits revenus qu'ils génèrent eux-mêmes (bricolage, bouquinerie, groupe de musique, gains du sport), et leurs économies personnelles, dans lesquelles ils ont commencé à puiser. On constate une diminution du pourcentage de garçons qui déclarent avoir des dettes : de 23% à 18%. Chez les filles, la proportion reste inchangée : environ 10%. En revanche, il faut noter l'augmentation importante du montant des dettes. Au moment du premier bilan, celles-ci ne dépassaient pas 6'000 FS ; une année plus tard, elles peuvent atteindre 10'000 ou 20'000 FS, certains jeunes s'étant terriblement endettés pour "se mettre à leur compte".

4.5.3 Etat de santé de l'échantillon après un an

D'une façon générale, une majorité de jeunes (67% des filles et 62% des garçons) estiment que leur santé n'a pas évolué au cours de l'année précédant le second bilan. Elle se serait même améliorée pour un quart d'entre eux. Une proportion non négligeable d'entre eux (7% des filles et 9% des garçons) font état d'une dégradation de leur état de santé.

En ce qui concerne les données de santé plus détaillées, rares sont les variables pour lesquelles on observe des différences statistiquement significatives entre les deux bilans. La satisfaction par rapport à l'apparence physique, la pratique du sport, les problèmes de santé, les consultations de professionnels de santé, le nombre d'hospitalisations, de séjours en institution ou d'accidents, la proportion de jeunes victimes de violences, ne se sont pas fondamentalement modifiés entre les deux bilans. Certains changements dans les consommations de substances licites et illicites ont pu être mis en évidence et sont discutés dans les chapitres 7 et 8, en lien avec la réinsertion scolaire et professionnelle des jeunes.

Le pourcentage de jeunes déclarant avoir eu des problèmes de santé suffisamment importants pour perturber leur recherche d'une nouvelle place d'apprentissage (8%), est significativement moins important que le pourcentage de jeunes qui s'étaient plaints d'avoir vu leur apprentissage perturbé par des problèmes de santé (28%) ($P < .0001$). En revanche, il est intéressant de constater que, si les maux de dos occupent toujours la première place dans les plaintes exprimées par les jeunes, ce sont les problèmes de dépression et de fatigue qui arrivent ensuite, supplantant les troubles ostéo-articulaires qui étaient abondamment évoqués lors du premier bilan.

Les pourcentages de jeunes déclarant avoir un(e) petit(e) ami(e) ou avoir déjà eu des relations sexuelles complètes sont en augmentation : entre le premier et le deuxième bilan, la proportion de jeunes sexuellement actifs passe de 72% à 83% ($P < .001$). En ce qui concerne l'utilisation du préservatif au dernier rapport, on observe une tendance inverse chez les filles et les garçons : parmi les jeunes

sexuellement actifs (N=126 aux deux bilans), la proportion de filles utilisatrices passe de 53% à 47%, tandis que la proportion de garçons utilisateurs passe de 66% à 73%. Les différences entre les deux bilans n'atteignent cependant pas le seuil de signification statistique.

Références bibliographiques

- 1 Michaud PA, Narring F, Paccaud F. Recherche sur la santé et les styles de vie des adolescents romands de 15 à 20 ans, 1992. Rapport final. Lausanne: Institut universitaire de médecine sociale et préventive, 1993 (Cah Rech Doc IUMSP, n° 101).
- 2 Narring F, Michaud PA. Methodological issues in adolescent health survey: the case of the Swiss Multicenter Adolescent Survey on Health. *Med Soc & Prev*, 40, 172-182, 1995
- 3 Cordonier D. Evénements quotidiens et bien-être à l'adolescence. Vers de nouvelles stratégies d'éducation pour la santé. Editions Médecine et Hygiène. Genève, 1995.
- 4 Vallières EF, Vallerand RJ. Traduction et validation canadienne-française de l'échelle de l'estime de soi de Rosenberg. *International Journal of Psychology*, 25, 305-316, 1990
- 5 Suss D, Neuenschwander M, Dumont J. Lehrabbruch, Gesundheitsprobleme und deviantes Verhalten im Jugendalter. Rapport de recherche. Institut de psychologie de l'Université de Berne 1996; 160 p.
- 6 Cette notion recouvre le terme de *connectedness* utilisé dans la littérature anglosaxonne pour décrire le sentiment d'être en interaction avec son environnement humain et d'avoir quelqu'un sur qui l'on peut compter

5 DESCRIPTION DE L'ACCOMPAGNEMENT ET PROPOSITIONS POUR UNE AMELIORATION DU SUIVI

5.1 EVALUATION DES EFFETS DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'un des principaux objectifs de la recherche-action était d'évaluer l'efficacité d'un programme d'accompagnement des jeunes en rupture de contrat d'apprentissage. Les données recueillies lors de la mise en place, du déroulement et du bilan de ce suivi d'une année, devaient permettre dans un second temps de formuler des propositions pour une meilleure adaptation du mode d'accompagnement aux différentes situations rencontrées.

Afin de mesurer l'impact de l'accompagnement sur les variables liées à la réinsertion scolaire et professionnelle, à la santé et à l'adaptation psychosociale, les jeunes du groupe expérimental (ceux qui ont bénéficié d'un suivi au cours de l'année) ont été comparés aux jeunes du groupe témoin (ceux qui ont été laissés livrés à eux-mêmes durant la même période). Les deux groupes qui ont été comparés dans le cadre de cette évaluation ne sont cependant pas complètement identiques aux deux groupes définis lors des bilans initiaux. En effet, outre les jeunes qui n'ont jamais pu être recontactés suite au bilan initial et n'ont pu être inclus dans les analyses impliquant les données du rapport final, un certain nombre de jeunes du groupe expérimental n'ont pu être recontactés qu'au moment du bilan final. Ces jeunes étant, sur le plan de l'accompagnement, comparables aux jeunes du groupe témoin, ont été assimilés à ce dernier groupe pour les analyses. Il en a été de même pour les jeunes qui n'ont pu être recontactés qu'une ou deux fois au cours de l'année, et ce, sans que le jeune s'implique de manière significative dans la conversation avec le chercheur. Ce dernier cas de figure concerne 10 jeunes du groupe expérimental (7 valaisans et 3 vaudois). Afin de parvenir à deux groupes aux statuts bien distincts sur le plan de l'accompagnement, et donc afin d'assurer une meilleure validité de l'évaluation tout en ne perdant pas les sujets concernés, ces jeunes ont été déplacés du groupe expérimental vers le groupe témoin pour les analyses relatives à la comparaison bilan initial - bilan final.

Les analyses ont donc consisté à comparer les jeunes ayant eu au moins un contact significatif avec le chercheur au cours de l'année (contact ayant occasionné un entretien représentatif d'une relation d'aide, suivi d'un conseil, d'une orientation, d'une décision en terme de maintien du contact), et les autres. Les fréquences relevées dans chacun de ces deux groupes ont été comparées au moyen de tests du χ^2 , et la limite de signification statistique des différences observées a été fixée à .05. Afin d'assurer la mise en évidence de toutes les associations significatives, ce test du χ^2 a été complété par le test non paramétrique de Mann-Whitney, applicable aux échantillons indépendants.

L'application de ces analyses aux données recueillies dans les deux groupes a donné des résultats décevants. Les variables pour lesquelles une différence statistiquement significative entre les jeunes du groupe expérimental et ceux du groupe témoin a pu être mise en évidence, sont fort peu nombreuses et totalement hétérogènes. Ces résultats nous interdisent de tirer des conclusions définitives quant aux effets de l'accompagnement, et surtout ne nous permettent pas de tracer un portrait cohérent des jeunes du groupe expérimental.

L'impact limité de l'accompagnement mis en place peut s'expliquer essentiellement par son principe d'organisation: celui d'un suivi basé sur une relance légère, au moyen d'un contact téléphonique établi à intervalles réguliers, et consistant à orienter les jeunes vers les structures les mieux adaptées à leur situation. L'expérience acquise lors de ces contacts avec les jeunes démontre l'inadéquation de ce type d'approche pour les trois quarts d'entre eux. Pour un quart seulement, la relance téléphonique a permis de répondre à des demandes ponctuelles émergeant d'un ensemble de circonstances dans lesquelles l'appel téléphonique du chercheur a été perçu comme une aide providentielle et possiblement efficace. Les trois autres quarts des échantillons sont composés de jeunes en situations extrêmes: d'une part ceux

qui vont très bien (par exemple ils ont repris une formation ou effectuent un stage dans des conditions qui les satisfont) et d'autre part ceux qui sont toujours en grande difficulté. Dans le cas des premiers, la relance régulière est vite perçue comme inutile, voire intrusive. Au mieux, le jeune accepte d'évoquer sa nouvelle situation dans un très court entretien, au pire il manifeste ouvertement son opposition à la poursuite du suivi. A l'inverse, les jeunes qui éprouvent de graves difficultés, souvent multiples et croissantes, ne trouvent pas dans un suivi léger de réponse satisfaisante à leurs besoins. La gravité de leur situation les amène à épuiser rapidement les ressources des structures auxquelles ils sont adressés (Centre d'orientation, association d'aide à la réinsertion des jeunes, aide médicale ou sociale). Les problèmes qu'ils rencontrent sont à la fois d'ordre personnel et relationnel: problèmes familiaux (conflits, violences), problèmes psychologiques (névrose d'échec, instabilité, capacités d'acquisition limitées, dégoût de soi-même et de la vie), problèmes sociaux (comportements déviants, inadaptation, vision de la société comme impitoyable et rejetante). De toute évidence, c'est un travail de fond qu'il faudrait engager avec ces jeunes, dont la plupart ont semblé accessibles à une véritable relation d'aide - leurs multiples plaintes pouvant être considérées comme autant de demandes d'aide et de soutien.

C'est d'ailleurs le point le plus positif de cette démarche de suivi à long terme: susciter l'expression d'une demande en offrant un espace de parole dépourvu de contraintes et de jugement, et accompagner le jeune dans le processus de formalisation de cette demande, en tenant compte de la multiplicité et de l'intrication des problèmes qui l'empêchent de se réinvestir dans un projet professionnel. Un autre élément positif de l'accompagnement est qu'il permet le repérage quasi immédiat de l'aggravation d'une situation déjà difficile (ce qui devrait permettre de renforcer le dispositif de soutien mis en place), ou d'un problème nouveau dans un processus de réinsertion en bonne voie (ce qui devrait permettre d'agir plus efficacement sur le risque d'une nouvelle résiliation).

Le principe de l'accompagnement en lui-même ne doit donc pas être remis en cause, ses bénéfices sur le plan pratique (repérage des situations à risque de marginalisation) et en terme de perceptions au niveau des jeunes (perception de la formation comme voie privilégiée vers l'intégration sociale, appréhension des mécanismes personnels en jeu dans les difficultés scolaires et professionnelles) étant indéniables. Son impact au niveau des jeunes décrocheurs pourrait cependant être amélioré par la recherche d'une meilleure adéquation de son fonctionnement aux spécificités de la situation de chaque jeune, les motifs et les suites de la rupture de contrat d'apprentissage pouvant varier considérablement d'un individu à l'autre.

Nous citerons trois exemples à l'appui de ces conclusions: un premier exemple d'accompagnement non indispensable, un second exemple d'accompagnement ayant eu un rôle de détection d'une situation à risque et de prévention d'une seconde rupture, enfin un troisième exemple d'accompagnement insuffisant quantitativement et qualitativement. Tous les prénoms cités dans le rapport ont bien sûr été changés pour respecter l'anonymat des jeunes; c'est aussi la raison pour laquelle le type d'apprentissage résilié n'est pas mentionné.

Voici l'exemple de Cédric, 17 ans, qui a résilié en Février 1995 un apprentissage dans lequel il s'était lancé par intérêt pour le métier. Déçu pour de multiples raisons (absences répétées du patron, mésentente avec l'un des employés, impression de survoler des cours jugés trop faciles, difficultés d'intégration à l'école professionnelle), Cédric décide de reprendre une formation au gymnase. En attendant la rentrée d'Août 1995, il suit des cours d'anglais intensifs. Nous le rencontrons pour le premier bilan en Octobre 1995. Il se dit d'emblée très satisfait de sa nouvelle orientation, qui lui permet en outre de continuer à s'adonner régulièrement à un sport où il excelle. Trois contacts dans le courant de l'année suivante confirmeront cette impression positive. Cédric se prête volontiers au jeu des relances régulières, même s'il n'en perçoit pas la nécessité. La seconde rencontre, qui a lieu en Décembre 1996, permet de faire un bilan final extrêmement positif sur tous les plans (réussite scolaire brillante, plusieurs accomplissements personnels valorisants, vie relationnelle et affective sans problème, santé excellente). La survenue d'un événement négatif entre les deux bilans (Cédric est victime d'une agression physique dans la gare de son village) est surmontée grâce à un appui familial et amical très présent et efficace.

Toute autre est la situation de Céline, 17 ans. Céline résilie en Mars 1995 un apprentissage qu'elle qualifie comme une très mauvaise expérience. Après deux mois de chômage, elle trouve un petit travail qu'elle exerce jusqu'en Août 1995, date à laquelle elle commence un nouvel apprentissage, différent du premier. Le premier bilan de la situation de Céline est réalisé en Novembre 1995. Le second apprentissage a démarré sous les meilleurs auspices: Céline est intéressée par son travail, s'entend bien avec l'autre apprentie de l'entreprise et apprécie son maître d'apprentissage. Le premier bilan avait cependant permis de détecter chez Céline une grande fragilité psychologique liée à plusieurs traumatismes infantiles. Cette fragilité risquait d'interférer avec les tentatives de réinsertion de Céline, malgré sa forte volonté de "s'en sortir". Céline se dit déçue par la société, se plaint du manque de liens positifs entre les gens, et affirme avoir "reçu l'adolescence tout comme une grande baffe dans la gueule". De fréquents contacts seront établis avec cette adolescente tout au long de l'année de suivi, Céline elle-même n'initiant aucun d'entre eux, mais craignant "d'avoir été oubliée" lorsque ces contacts s'espaçaient. A plusieurs reprises, des événements négatifs, provoquant chez Céline des comportements auto-dommageables de gravité variable, viennent perturber le déroulement de l'apprentissage en cours. La régularité des relances a permis de détecter ces moments de fragilisation et d'agir en conséquence, notamment par des contacts avec la mère de Céline ou avec son maître d'apprentissage. Au moment du bilan final, réalisé en Janvier 1997, Céline poursuivait toujours sa formation. La probabilité élevée de voir se produire de nouveaux événements perturbants, due à un contexte fondamentalement inchangé (problèmes familiaux, consommations accrues en réaction au stress, somatisations, instabilité affective) laissait cependant présager la survenue de nouvelles difficultés. Les coordonnées de services susceptibles de lui venir en aide en cas de besoin ont été rappelées à Céline lors du dernier entretien.

Enfin, voici un cas pour lequel l'accompagnement s'est avéré insuffisant. Lorsqu'il est contacté, en Octobre 1995, Boris, 19 ans, a 8 mois d'inactivité derrière lui. Après la rupture de son premier contrat d'apprentissage, en Mars 1995, officiellement pour cause de mésentente avec son patron, il n'est pas parvenu à intégrer une nouvelle place lors de la rentrée suivante et se trouve devant la perspective d'une année sans activité. Lors du premier bilan, Boris affirme que la résiliation de son contrat d'apprentissage était en fait due à une rupture sentimentale qu'il a mal surmontée. D'emblée sa situation s'avère très problématique, Boris cumulant les difficultés dans de multiples domaines. Boris a des parents d'origine étrangère qui rencontrent d'énormes difficultés d'intégration. Ses relations avec eux sont marquées à la fois par une prise d'autonomie impossible et par des conflits violents. Boris, dont l'expression orale est laborieuse, présente une image de soi très dégradée et souffre de troubles psychosomatiques très invalidants. Au cours de l'année de suivi, les relances mensuelles, auxquelles il répond toujours favorablement, restent impuissantes à améliorer notablement la situation. Boris persiste dans la recherche d'un emploi non qualifié et accepte notre soutien dans ses démarches (rédaction d'une lettre de candidature, préparation aux entretiens etc.), mais ne parvient jamais à franchir le seuil d'une association ou d'un service mieux à même de l'aider. Sa vie sociale et affective se dégrade progressivement au fil des mois, et il tend à trouver refuge dans des consommations diverses. Bien que traversant des périodes très noires de désespoir et de repli sur soi, Boris refuse toujours de consulter qui que ce soit. Lors du second bilan, en Décembre 1996, Boris exerce depuis un mois un emploi temporaire qui doit prendre fin en Février 1997. Du fait de ce premier succès, il se sent un peu revalorisé, mais envisage avec angoisse la fin de ce petit contrat. Nous prenons appui sur ses plaintes psychosomatiques pour l'inciter à s'ouvrir davantage de ses difficultés auprès de son médecin traitant, idée qu'il ne rejette pas *a priori*. Sa situation, qui est restée constamment très préoccupante, aurait nécessité un appui plus spécialisé, ainsi qu'un travail approfondi, à long terme, de constitution d'un réseau de prise en charge adéquat.

Ces trois exemples illustrent bien la nécessité d'une meilleure adéquation du fonctionnement de l'accompagnement à la diversité des situations des jeunes en rupture de contrat d'apprentissage, depuis la première évaluation de leurs besoins et demandes, jusqu'à la mise en place d'un processus solide de réintégration, en passant par le suivi de leurs démarches et de leur évolution personnelle, en interaction avec leur environnement familial, social et professionnel. Ils démontrent aussi, nous semble-t-il, la nécessité de mettre en place, pour les jeunes en grave difficulté, une structure spécifique où le processus de réinsertion sociale des jeunes exclus du système scolaire et de la formation professionnelle serait pris en charge par des professionnels expérimentés et habitués au travail en réseau.

5.2 PROPOSITIONS POUR UNE PRISE EN CHARGE GLOBALE ET ADAPTEE

Compte tenu de la diversité des besoins et demandes des jeunes ayant vécu une rupture de contrat d'apprentissage, l'approche la plus susceptible de donner des résultats positifs en terme de réinsertion consisterait à concilier un abord global des différentes sources de difficultés et une adaptation des interventions aux profils des jeunes considérés.

Première composante du suivi: l'évaluation de la situation

On l'a vu, les problèmes des jeunes en rupture d'apprentissage sont de plusieurs ordres. Il est important de commencer par une sorte d'"état des lieux" (définition des besoins, aide à l'expression de la demande), qui devrait inclure les quatre dimensions explorées dans le cadre de la présente recherche: l'insertion scolaire et professionnelle, bien sûr, puisque c'est cette question qui aura motivé le premier contact, mais aussi le contexte social et relationnel, l'équilibre psychologique et la santé. L'un des avantages de l'exploration par le biais d'un questionnaire est qu'elle limite les risques de passer à côté de certains problèmes ou de privilégier certains aspects au détriment de certains autres, soit par intérêt personnel pour une thématique particulière, soit parce que le jeune lui-même n'aborde pas spontanément certains domaines le concernant. Reste à mettre au point un questionnaire qui ne soit pas seulement un instrument de recueil de données, avec toute la rigidité et l'austérité que cela suppose, mais aussi un véritable outil de médiation. D'après notre expérience, rares sont les jeunes qui éprouvent des difficultés majeures face à un questionnaire clairement structuré sur le plan thématique, où sont employés des termes simples et sans ambiguïté. Au contraire, ils peuvent être vite rebutés par une question qu'ils jugent incompréhensible et qui les place dans une situation d'échec proche de celles qu'ils ont vécues lors de leur scolarité. En revanche, l'investigation de thématiques éloignées de l'insertion professionnelle au sens strict leur semble acceptable, signe qu'ils perçoivent, à des degrés de conscience divers, les liens étroits que ces différentes dimensions entretiennent les unes avec les autres, dès lors qu'il s'agit de faire le point sur leur situation.

L'usage d'un questionnaire - ou tout autre support de médiation jugé efficace - sera accompagné ou suivi d'une discussion avec le jeune, voire même remplacé par un entretien dans les cas extrêmes où l'utilisation d'un document écrit ne pourrait pas être envisagée (jeune ayant de grosses difficultés de lecture, jeune d'origine étrangère récemment arrivé...). L'établissement d'une relation de confiance est évidemment un pré-requis à une définition claire et complète des différents éléments en interaction. Très fréquemment, les jeunes exposent d'emblée les événements ayant conduit à la résiliation du contrat. Tout aussi fréquemment, ils ajoutent que le chercheur est la première personne qui leur donne l'impression de les croire sans restriction. Ce point est essentiel pour la poursuite de la relation avec le jeune: l'interlocuteur adulte doit implicitement transmettre le message que ce sont la réalité et les perceptions du jeune qui importent, y compris l'image que le jeune souhaite donner de lui-même et de ses expériences dans différents contextes. Il ne s'agit pas de rechercher la "vérité" des événements et de leur vécu par le jeune, mais de se satisfaire de leur retranscription par celui-ci. Cette attitude permet d'éviter des questions qui risqueraient d'être perçues comme inquisitrices ou révélatrices de méfiance, et situe d'emblée l'intervenant, au-delà de la neutralité et de la bienveillance, comme une personne-ressource extérieure au triangle famille-école-cabinet médical. Le maintien d'une distance professionnelle avec le jeune (la permanence du vouvoiement peut en être un élément) permet d'éviter l'écueil du déplacement vers une relation de type amical qui serait à moyen terme source d'obstacles pour la réalisation des objectifs de réinsertion.

L'une des étapes essentielles de cet état des lieux consiste à évaluer avec précision la qualité du réseau personnel du jeune, c'est-à-dire les personnes sur qui il croit pouvoir compter et qui pourraient lui apporter de l'aide ou un soutien, de quelque nature que ce soit. La mise en correspondance des besoins et demandes du jeune, avec les potentialités de son réseau, permet de définir les problèmes prioritaires, c'est-à-dire ceux qui sont une entrave à la réinsertion du jeune, et devant lesquels le jeune se trouve désarmé. C'est sur ces problèmes prioritaires que devrait se concentrer l'appui offert lors du suivi.

Deuxième composante du suivi: la recherche des déterminants

Réaliser avec les jeunes en grande difficulté un travail de fond qui les aide réellement à se réinsérer suppose d'identifier les causes profondes de leur échec. Cela suppose d'aller au-delà d'une analyse de l'ici et du maintenant, et de traiter la rupture de contrat d'apprentissage, lorsqu'elle a manifestement des effets négatifs sur l'adaptation psychosociale des jeunes, comme le symptôme d'un malaise profond.

Chez la plupart de ces jeunes, il existe un important décalage entre un discours conscient centré sur le désir de réussir, la volonté de retrouver un apprentissage, la nécessité de décrocher un diplôme, et la mise en place systématique (et totalement inconsciente) d'une quantité variable d'obstacles à la réalisation de leurs projets. Il peut s'agir d'une opposition flagrante entre la recherche d'un apprentissage dans un milieu professionnel réputé pour son conformisme (par exemple la vente dans certains secteurs), et un aspect extérieur des plus excentriques (cheveux vert gazon, *piercings* multiples...). Bien que ces jeunes se décrivent avec un grand réalisme (en préparation du premier rendez-vous: "j'ai les cheveux roses, vous me verrez de loin", "vous ne pouvez pas me rater, je suis repérable"), ils ne font pas référence à leur apparence physique comme une cause possible de leurs échecs. Ils perçoivent leur "originalité" comme un atout (ce qui serait peut-être vrai dans un autre contexte) et pointer du doigt leurs excentricités en les accusant d'être à l'origine de leurs échecs ne provoquerait aucune remise en question. Cette mise inconsciente en situation d'échec peut se traduire également par des actes manqués en série: rendez-vous manqués pour des causes diverses (réveil tardif, ou plus grave, accident de la circulation, blessure, etc.), premier contact catastrophique avec le patron potentiel (dire précisément "ce qu'il ne fallait pas dire", etc.), conversions somatiques en tous genres. Chez les jeunes ayant signé un nouveau contrat d'apprentissage, cette compulsion de répétition peut se manifester sous la forme d'une reproduction des circonstances ayant conduit à la résiliation du premier contrat: même métier (pour lequel le jeune n'est visiblement pas fait), même personnalité du maître d'apprentissage (conduisant à instaurer avec lui le même type de relation dysfonctionnelle), même environnement défavorable (taille de l'entreprise, éloignement du domicile du jeune, organisation du travail). Une première étape du travail avec les jeunes consiste par conséquent à leur faire prendre progressivement conscience de ces apparentes contradictions; une seconde étape consiste à les accompagner dans leur accession aux mécanismes en jeu dans ces échecs à répétition.

Comme le suggérait déjà l'acceptation par les jeunes de l'exploration de plusieurs dimensions de leur vie, dans un objectif d'aide à la réinsertion, cette recherche des origines de leur mal-être trouve chez eux un écho positif. L'expérience tentée dans le cadre de la présente recherche-action tend donc à prouver qu'un tel travail serait possible avec ce type de jeunes. La durée relativement brève du suivi (une année) et la fréquence réduite des relances ne permettent malheureusement de juger, ni du devenir de cette relation d'aide, ni de son efficacité à long terme.

Dans les entretiens que nous avons eus avec les jeunes, il apparaît que les déterminants des difficultés qu'ils rencontrent peuvent être de deux ordres: récents et anciens, et de deux natures: psychodynamiques et sociaux, ces déterminants ne s'excluant pas mutuellement. Sans explorer forcément les faits les plus anciens ou établir le génogramme de la famille, on constate que la biographie du jeune et les événements de vie qui l'ont marqué (dans son parcours scolaire, sa vie familiale, son entourage professionnel et amical, sa santé) fournissent déjà des pistes pour une intervention personnalisée.

Troisième composante du suivi: les interventions

Les interventions auprès des jeunes sont en fait de deux ordres. Il y a d'abord les interventions à mettre en place immédiatement, pour répondre à un besoin clairement défini, et dont les bénéfices seront à la fois matériels (amélioration de la situation du jeune) et relationnels (perception positive de l'intervenant). D'autres interventions, au long cours, demanderont un travail d'affinement de la demande associé à l'implication progressive d'un réseau de soutien. Dans ce cadre, le jeune devrait être encouragé à faire lui-même un certain nombre de démarches, la prise d'autonomie et l'actualisation des potentialités relationnelles étant des atouts indéniables dans la recherche et l'exercice d'un emploi. L'expérience d'accompagnement conduite dans le cadre de la recherche-action nous a cependant

amenés à constater la complexité de certaines démarches ou formalités, et les problèmes posés par l'absence d'un véritable annuaire des organismes, associations, centres et services susceptibles d'être inclus dans un réseau de soutien, ainsi que leur champ d'action respectif.

Ces trois composantes principales du suivi ne devraient pas être envisagées comme inscrites dans un processus figé, au déroulement fixé à l'avance. Ainsi, l'évaluation de la situation actuelle du jeune, tout comme la recherche des déterminants de ses difficultés, ne sauraient être réalisées en une fois. Plusieurs entretiens approfondis seront nécessaires pour avoir une vision globale de sa situation et des causes de son échec. De même, la nature du soutien apporté au jeune (entretien d'aide, transmission d'information, appel au réseau, etc.) variera en fonction de l'évolution de sa situation, et de la perception de cette évolution par le professionnel qui le suit. On le voit, **l'idée d'un accompagnement flexible** paraît bien correspondre à la réalité des besoins des jeunes en rupture de formation. En revanche, **l'ampleur des moyens** (en professionnels qualifiés, en temps, en énergie) à mettre en œuvre pour aider les jeunes en grave difficulté à résoudre l'ensemble de leurs problèmes, ne saurait être sous-estimée, au risque de voir s'aggraver leur marginalisation et se pérenniser leur situation d'exclusion, d'autant plus inacceptables qu'elles les frappent à l'âge où s'ouvrent devant eux les perspectives de leur vie d'adulte.

6 CARACTERISTIQUES ASSOCIEES A LA DUREE TOTALE D'INACTIVITE

Constatant l'existence dans notre échantillon de jeunes en rupture d'apprentissage, d'importantes disparités sur le plan de leur durée d'inactivité, nous nous sommes interrogés sur les effets possibles de cette durée sur les variables d'insertion scolaire et professionnelle, ainsi que sur leur santé et leur adaptation psychosociale.

En combinant les données recueillies au moyen des questionnaires avec les informations fournies oralement par les jeunes sur leur parcours depuis la résiliation du contrat (parcours souvent erratique, alternant périodes d'activité et d'inactivité), nous sommes parvenus à **établir pour chaque jeune sa durée totale d'inactivité entre la rupture de son contrat d'apprentissage et le bilan final**. Notamment, les périodes d'inactivité ayant précédé le premier bilan ont été additionnées avec les autres périodes d'inactivité survenues entre les deux bilans, que ces périodes aient été continues ou entrecoupées de reprises d'activité momentanées (début de contrat d'apprentissage, bref passage par une école privée, etc.).

Les analyses ont consisté à comparer entre eux quatre groupes de jeunes : inactifs 6 mois, de 7 mois à un an, d'un an à un an et demi, d'un an et demi à deux ans. Les fréquences relevées dans chacun de ces quatre groupes ont été comparées au moyen de tests du χ^2 , et la limite de signification statistique des différences observées a été fixée à .05.

La majorité des jeunes présentaient une durée totale d'inactivité comprise entre 6 et 18 mois, les durées d'inactivité très brèves ou très longues étant plus marginales. Les variables pour lesquelles une différence statistiquement significative entre les quatre groupes a pu être mise en évidence sont exposées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 14 : Variables associées de manière statistiquement significative à la durée totale d'inactivité

Variable	Durée totale d'inactivité en mois				P
	2 à 6 N=11	7 à 12 N=67	13 à 18 N=56	19 à 25 N=18	
Exercent une activité	91%	94%	69%	55%	<.0001
En apprentissage	20%	79%	59%	20%	<.00003
Emploi rémunéré sans CFC	10%	5%	23%	70%	<.00000
Inscrits dans une école	50%	9%	18%	0%	<.004
<i>Parmi ceux qui sont sans activité :</i>					
Inscrits au chômage	9%	4%	23%	28%	<.009
Satisfaits de leur situation	54%	75%	52%	44%	<.02
Nombre de demandes de places depuis la rupture d'apprentissage > 20	27%	24%	51%	17%	<.05
Perception d'un intérêt élevé de la part du patron	25%	66%	45%	23%	<.007
Fuguer (12 derniers mois)	0%	3%	2%	17%	<.03
Taguer (12 derniers mois)	0%	1%	4%	17%	<.02
Voler proches (12 derniers mois)	9%	0%	5%	17%	<.02
Besoin d'aide : se faire des amis	9%	0%	2%	22%	<.0001

La vue d'ensemble du tableau fait apparaître que les deux groupes qui semblent être les plus éloignés sur le plan de l'insertion et de l'adaptation psychosociale sont le groupe des jeunes dont la durée d'inactivité est moyenne (de 7 à 12 mois) et le groupe de ceux dont la durée d'inactivité est la plus élevée (de 19 à 25 mois). Presque systématiquement, le premier groupe se trouve caractérisé par des indicateurs positifs, tandis que le second cumule les difficultés.

Si l'on observe le détail des résultats, on constate en premier lieu que, plus la durée d'inactivité se prolonge, moins les jeunes concernés se trouvent en situation d'exercer une activité. Plus précisément, parmi les jeunes qui exercent une activité au moment du second bilan, si une durée moyenne d'inactivité semble associée à une plus grande opportunité d'engagement dans un nouveau contrat d'apprentissage, les jeunes dont la durée d'inactivité est très courte paraissent plus à même d'avoir opté pour l'inscription dans une école, tandis que les jeunes très longtemps inactifs tendent à exercer des emplois non qualifiés. Ces derniers sont également plus nombreux à être inscrits au chômage.

De manière assez prévisible, la durée totale d'inactivité paraît avoir un effet sur la perception qu'ont les jeunes de leur propre situation. Ce sont les jeunes dont la durée d'inactivité va de 7 à 12 mois qui sont les plus satisfaits de leur situation d'une façon générale ; ils sont aussi les plus nombreux à avoir signé un nouveau contrat d'apprentissage. Les jeunes qui se trouvent inactifs depuis moins de 6 mois éprouvent moins de satisfaction par rapport à leur situation, sans doute sous l'influence combinée des suites directes de la résiliation du contrat d'apprentissage et de l'incertitude quant à leur devenir. Les jeunes dont la durée totale d'inactivité excède une année sont les plus insatisfaits.

Au-delà de cette insatisfaction globale, les autres variables associées à la durée d'inactivité donnent un certain nombre d'indications quant aux facteurs en jeu. Sur le plan de l'intégration scolaire et professionnelle, on constate en effet que le pourcentage des jeunes ayant effectué plus de 20 demandes de places depuis la rupture de leur contrat d'apprentissage est paradoxalement le plus bas chez ceux dont la durée totale d'inactivité est la plus élevée, suggérant une attitude plus défaitiste par rapport à la recherche d'une nouvelle place. De même, outre les jeunes dont la rupture d'apprentissage date de moins de 6 mois, ce sont ceux dont la durée d'inactivité excède 18 mois qui sont les plus négatifs quant à l'intérêt de leur patron pour eux-mêmes et ce qui leur arrive. En plus des effets directs du vécu de la rupture (visibles au niveau des jeunes qui viennent de décrocher), il semble que l'allongement de la durée d'inactivité au-delà de 18 mois soit lié au renforcement du sentiment de n'avoir pas été pris en considération par le maître d'apprentissage. Cette impression est beaucoup moins nette chez ceux dont la durée d'inactivité est moyenne ; elle est franchement minoritaire chez les inactifs entre 7 et 12 mois, qui sont nombreux à penser que, finalement, le patron n'était pas si désinvolte que cela. Or, dans la mesure où la question sur l'intérêt du patron faisait référence à celui avec lequel le contrat avait été rompu et non celui d'un éventuel nouvel apprentissage en cours, il semble bien que la réponse des jeunes longtemps inactifs corresponde à une reconstruction péjorative des conditions de la rupture.

Sur le plan de l'adaptation psychosociale, on observe une fréquence nettement plus élevée de certains comportements déviants (fugues, tags ou vols des proches) chez les jeunes dont la durée totale d'inactivité dépasse un an et demi. Ces comportements tendent à démontrer que les conditions de vie et le mode de vie, ainsi que les liens familiaux, se trouvent profondément affectés chez une partie de ces jeunes. La dégradation des liens familiaux n'est pas le seul indicateur des effets néfastes d'une inactivité de longue durée sur le réseau social des jeunes en rupture : près d'un quart des jeunes inactifs plus de 18 mois expriment une demande d'aide en raison de difficultés à se faire des amis. La perte des liens sociaux sur le plan professionnel tend donc à s'accompagner d'une désagrégation progressive des liens familiaux et amicaux - même à cette période de la vie où il est en temps normal plutôt facile de s'intégrer à une bande ou de nouer des liens privilégiés avec un ou une ami(e) proche. Cette désagrégation est d'autant plus préoccupante que l'on sait l'importance particulière, à l'adolescence, de ces liens et du soutien affectif, moral et parfois matériel, qu'ils sous-tendent.

Il est remarquable que la durée totale d'inactivité semble peu influencer la santé perçue (problèmes de santé, recours au soin), la fréquence des consommations de drogues licites ou illicites, ou des variables psychologiques spécifiques telles que l'estime de soi ou le bien-être. Outre le fait que les petits effectifs des groupes extrêmes quant à la durée d'inactivité ont pu limiter l'émergence de différences

statistiquement significatives, il faut envisager la possibilité que ces différents domaines soient davantage sous l'emprise d'autres facteurs plus influents, dont la durée d'inactivité ne serait en fait que la conséquence, la manifestation visible. Cette question de recherche fondamentale a fait l'objet d'une exploration approfondie, notamment au moyen d'analyses multivariées, dont les résultats sont présentés dans le chapitre 7 du présent rapport.

Afin d'illustrer les effets d'une longue durée d'inactivité chez certains jeunes ayant vécu une rupture de contrat d'apprentissage, voici l'exemple de Virginie, 19 ans. Lorsque nous la rencontrons pour la première fois, en Octobre 1995, Virginie a déjà derrière elle près de 9 mois d'inactivité. Elle nous est amenée par sa meilleure amie, contactée dans le cadre de l'enquête, mais dont la rupture de contrat est plus récente. Virginie a dû quitter son précédent logement suite à la perte des revenus de l'apprentissage et vit à présent dans un squat. Le premier bilan de sa situation révèle qu'en dehors de l'amie qui l'a amenée, Virginie n'a plus aucune personne sur laquelle elle puisse compter, ses liens avec sa famille proche n'ayant jamais été très étroits, et la plupart de ses amis s'étant progressivement détournés d'elle au cours de l'année qui a suivi sa désinsertion professionnelle. Virginie se décrit elle-même comme isolée et dépressive, avec des idéations suicidaires occasionnelles, et rapporte avoir récemment augmenté sa consommation de haschich. C'est également récemment qu'elle a commencé à commettre des délits (utilisation des transports publics sans payer, conduite d'un véhicule sans permis, vols...). Sa santé n'est pas brillante, elle présente de nombreux troubles somatiques qui se manifestent notamment par des douleurs de localisations diverses (tête, dos, ventre, jambes...). Ses nombreuses démarches pour retrouver une place d'apprentissage n'ont rien donné, et elle envisage de plus en plus sérieusement de se mettre plutôt à la recherche d'un emploi. L'accompagnement de Virginie s'avère chaotique, à plusieurs reprises les informations sur sa situation sont obtenues par l'intermédiaire de son amie - amie qui interrompt malheureusement tout contact avec elle quelques mois après le bilan initial. Virginie n'ayant pas le téléphone et ne répondant jamais à nos lettres, c'est par deux visites à son domicile que nous parvenons à maintenir le contact direct avec elle. Pendant les 9 premiers mois de l'année de suivi, qui sont pour elle autant de mois d'inactivité totale, Virginie décale de plus en plus ses horaires (nos visites en début d'après-midi la trouvent toujours profondément endormie... mais bien disposée à notre égard !). Elle se découvre un hobby qui occupe le plus clair de son temps et lui permet de scotomiser ses difficultés d'insertion. Elle s'alimente de façon erratique, fume cigarette sur cigarette et consomme quotidiennement du haschich. Sa vie sentimentale est également des plus agitées. Totalement logorrhéique lors de nos rares rencontres, elle tient un discours de plus en plus négatif sur la société qu'elle trouve dure et égoïste. Suite à la seconde de ces rencontres de suivi, Virginie effectue l'une des démarches que nous lui avons suggérées et sa situation évolue enfin dans un sens positif. Quelque temps après, c'est elle-même qui nous contacte par téléphone pour nous faire part de cette amélioration de sa situation. Au moment du bilan final, en Novembre 1996, il est impossible de la rencontrer car elle a retrouvé une place d'apprentissage et est très occupée tous les jours de la semaine. Elle accepte de nous renvoyer un questionnaire après l'avoir rempli. La plupart des indicateurs ont amorcé une évolution positive, et Virginie est suivie régulièrement par un psychologue.

Ce résultat encourageant ne doit pas occulter le risque de marginalisation, toujours présent chez cette adolescente, malgré le succès momentané que représente sa double prise en charge (sociale et psychologique). Cette exemple illustre bien les difficultés d'une intervention tardive sur des comportements aggravés au fil de plusieurs mois d'inactivité, ainsi que la complication et le renforcement progressifs des problèmes contribuant à limiter son efficacité ; on y retrouve également plusieurs des effets déstabilisants de cette inactivité prolongée, à un âge où l'individu construit son identité sociale et professionnelle.

7 PROFILS DE CONSOMMATIONS DE SUBSTANCES LICITES OU ILLICITES

L'existence d'une constellation de difficultés spécifiques aux jeunes hors formation, et en particulier, la démonstration d'un risque accru de consommation de substances au moment et dans la suite de la rupture de formation, ont en grande partie motivé la mise en place de la recherche-action qui fait l'objet du présent rapport. Le design longitudinal de l'étude donne accès à deux types d'informations intéressantes. En premier lieu, il permet de faire apparaître l'évolution des consommations durant l'année écoulée entre le bilan initial et le bilan final, en fonction du statut des jeunes sur le plan de la formation. Ce thème du lien entre consommations et insertion est encore largement abordé dans le chapitre 8. En second lieu, il permet d'accéder à une meilleure connaissance des caractéristiques des jeunes consommateurs dépendants de drogues licites ou illicites, sur le plan des comportements de santé et de l'adaptation psychosociale, et ce, au minimum une année après avoir vécu une résiliation de contrat d'apprentissage.

7.1 EVOLUTION DES CONSOMMATIONS ENTRE LES DEUX BILANS

Les analyses ont consisté à faire apparaître les pourcentages de consommateurs de tabac, de LSD/XTC et de haschich aux deux bilans, dans les quatre groupes de jeunes correspondant aux quatre situations possibles des jeunes sur le plan de la formation. Les résultats de ces analyses ont été résumés dans les trois tableaux suivants :

Tableau 15 : Pourcentages de fumeurs dans les quatre groupes aux deux bilans

	En formation aux deux bilans N=44	Ont repris une formation entre les deux bilans N=50	Ont abandonné une formation entre les deux bilans N=16	Non intégrés aux deux bilans N=42
Fumeurs au bilan 1	43%	60%	62%	71%
Fumeurs au bilan 2	59%	56%	81%	76%

Tableau 16 : Pourcentages de consommateurs de LSD/XTC dans les quatre groupes aux deux bilans

	En formation aux deux bilans N=44	Ont repris une formation entre les deux bilans N=50	Ont abandonné une formation entre les deux bilans N=16	Non intégrés aux deux bilans N=42
Ont consommé au cours du mois précédent au bilan 1	7%	6%	6%	12%
Ont consommé au cours du mois précédent au bilan 2	7%	2%	6%	7%

Tableau 17 : Pourcentages de consommateurs de haschich dans les quatre groupes aux deux bilans

	En formation aux deux bilans N=44	Ont repris une formation entre les deux bilans N=50	Ont abandonné une formation entre les deux bilans N=16	Non intégrés aux deux bilans N=42
Ont consommé au cours du mois précédent au bilan 1	20%	24%	25%	31%
Ont consommé au cours du mois précédent au bilan 2	29%	18%	25%	29%

Ces trois tableaux appellent des commentaires qui tiennent essentiellement en quatre points :

- on observe un accroissement quasi-systématique des consommations entre le premier et le deuxième bilan, ce qui suggère la forte influence de l'effet "âge" sur les fréquences de consommations.
- ce sont les jeunes non intégrés au moment du bilan final qui présentent les pourcentages de consommation les plus importants.
- parmi les jeunes non intégrés au moment du bilan initial, on observe un accroissement des consommations chez ceux qui ne sont toujours pas intégrés au moment du bilan final.
- l'existence de quelques tendances inverses dans les tableaux concernant les drogues autres que le tabac s'explique vraisemblablement par les effectifs relativement réduits des quatre groupes et les faibles proportions de consommateurs de drogues dures à l'intérieur de ces groupes.

7.2 PROFIL DES GROS CONSOMMATEURS DE SUBSTANCES LICITES OU ILLICITES

Une importante proportion de l'échantillon de jeunes en rupture d'apprentissage rencontrés dans le cadre de l'enquête - dont on sait par ailleurs qu'elle a laissé de côté une partie des jeunes les plus en difficulté - est composée de jeunes que l'on peut considérer comme de gros consommateurs de substances licites ou illicites. Ces jeunes constituent en effet **61% du groupe de jeunes recontactés pour le second bilan**.

Afin de définir le profil de ces jeunes, et ce qui les distingue des autres, nous avons constitué deux groupes : un groupe composé de jeunes abstinentes (qui ne consomment aucune des substances mentionnées dans le questionnaire) et de petits consommateurs (qui consomment rarement ou irrégulièrement l'une ou l'autre de ces substances), et un groupe de gros consommateurs dépendants (qui fument régulièrement la cigarette, et/ou boivent du vin, de la bière ou des alcools forts plusieurs fois par semaine ou plus, et/ou ont consommé du haschich, du LSD ou de l'ecstasy plus de trois fois au cours des 30 derniers jours). Les autres drogues pour lesquelles des données ont été recueillies (telles que l'héroïne) n'ont pas été incluses dans la présente analyse, pour cause de trop petits effectifs d'utilisateurs réguliers (fréquence de consommation régulière inférieure à 1%).

Les analyses ont consisté à comparer les deux groupes sur le plan de leur insertion scolaire et professionnelle, de leurs relations sociales, de leur équilibre psychologique, et de leur santé. Les fréquences relevées dans chacun de ces deux groupes ont été comparées au moyen de tests du χ^2 , et la limite de signification statistique des différences observées a été fixée à .05. Afin d'assurer la mise en

évidence de toutes les associations significatives, ce test du χ^2 a été complété par le test non paramétrique de Mann-Whitney, applicable aux échantillons indépendants.

De façon assez prévisible, on constate que les consommateurs dépendants ont consacré des sommes plus importantes que les autres à l'achat de cigarettes [maximum 260 FS vs. 40 FS], de boissons alcoolisées [maximum 500 FS vs. 60 FS] et de drogues [maximum 400 FS vs. 230 FS], au cours des 30 jours précédant l'enquête ($P < .000$). De façon tout aussi prévisible, il existe un lien important entre le fait d'être un gros consommateur et les problèmes de santé ou conduites à risque directement liés à une consommation excessive. Ainsi, alors qu'aucun des jeunes appartenant au groupe des abstinents et consommateurs occasionnels ne mentionne ce fait, 13% des consommateurs réguliers déclarent avoir été malades à cause de l'alcool ou de la drogue au cours des 30 derniers jours, 63% disent avoir été au moins une fois ivres ou sous l'emprise de la drogue au cours de cette même période, et 14% admettent avoir au moins une fois conduit en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogues ou de médicaments, au cours des 12 derniers mois.

De façon un peu plus subtile, on constate également que les jeunes consommateurs dépendants s'avèrent avoir une perspective temporelle plus limitée que les autres, une vision à plus court terme, en ce qui concerne leur avenir scolaire et professionnel ($P < .02$). De même, ils présentent un niveau de bien-être inférieur à celui des autres jeunes ($P < .01$).

Dans le tableau ci-dessous sont présentées les variables d'intégration sociale et de santé pour lesquelles une différence statistiquement significative entre les deux groupes a pu être mise en évidence :

Tableau 18 : Variables associées de manière statistiquement significative à la dépendance au tabac, à l'alcool et/ou aux drogues

	Abstinents (n=15)+ petits consommateurs (n=43) N=58	Gros consommateurs dépendants N=90	P
Exercer un emploi rémunéré sans CFC	6%	21%	<.02
Faible intérêt perçu de la part des enseignants	40%	76%	<.002
Faible intérêt perçu de la part des amis	9%	26%	<.005
Avoir voyagé en bus ou en train sans payer (au cours de l'année précédente)	28%	52%	<.01
Avoir volé des proches (au cours de l'année précédente)	0%	8%	<.03
Avoir frappé quelqu'un (au cours de l'année précédente)	9%	20%	<.04
Avoir des problèmes de sommeil assez ou très souvent	33%	53%	<.05
Avoir besoin d'aide pour un problème de sommeil	12%	32%	<.005

Plusieurs indicateurs d'intégration sociale signalent des difficultés propres aux gros consommateurs de tabac, d'alcool et/ou de drogues. Même si les différences avec l'autre groupe ne sont pas statistiquement significatives en ce qui concerne la reprise d'un apprentissage, l'inscription dans une école ou l'engagement dans un stage, il est notable que les consommateurs dépendants soient **plus nombreux à exercer un emploi non qualifié, ce qui souligne leur tendance à rechercher une activité lucrative au détriment d'un apport en terme de formation**. Les gros consommateurs se distinguent également par le sentiment d'avoir suscité peu d'intérêt chez leurs anciens enseignants,

sentiment qui concerne plus des trois-quarts d'entre eux ; plus grave encore, plus d'un quart estiment que leurs amis s'intéressent peu à eux et à ce qui leur arrive - cette impression est rare chez les autres jeunes.

Les comportements déviants sont également plus fréquents chez les consommateurs réguliers de tabac, d'alcool et/ou de drogues. Plus de la moitié d'entre eux ont voyagé sans payer en bus ou en train, au moins une fois au cours de l'année précédente ; cette conduite ne semble d'ailleurs pas être exceptionnelle chez les autres jeunes, puisque plus d'un quart d'entre eux en font mention. En revanche, le vol de membres de la famille ou d'amis proches, qui ne concerne aucun des jeunes abstinents ou petits consommateurs, est cité par près de 10% des jeunes consommateurs dépendants. De même, 20% de ces derniers rapportent avoir frappé quelqu'un au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Toutes ces caractéristiques concourent à décrire un mode de vie nécessairement influencé par des besoins financiers plus impérieux et quantitativement plus importants que ceux des autres jeunes. L'univers relationnel de ces jeunes, tel qu'il est esquissé ici, apparaît marqué par un faible sentiment de valeur propre aux yeux d'autrui et une violence particulièrement prompte à s'exprimer.

Parmi les variables de santé, l'importance accordée aux troubles du sommeil, qui concernent plus de la moitié d'entre eux et suscitent l'expression d'une demande accrue (un tiers de ces jeunes disent avoir besoin d'aide pour un problème de sommeil), vient suggérer l'existence de séquelles physiques de consommations excessives, et de troubles psychologiques (anxiété, dépression, tension nerveuse) associés à la prise de substances, que ces troubles l'aient suscitée ou en soit la conséquence.

L'éventail des difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes qui sont de gros consommateurs de drogues peut être illustré par un exemple, celui de Manuel, 20 ans, ayant résilié un contrat d'apprentissage en Mai 1995. Manuel se présente à notre premier entretien, en Janvier 1996, avec une main dans le plâtre - fracturée lors d'une bagarre. Le bilan initial de sa situation fait état d'une première interpellation judiciaire, quelques mois auparavant, pour un délit commis au volant du véhicule d'un ami. Sur le plan professionnel, Manuel déclare vouloir reprendre un apprentissage, mais éprouve les plus grandes difficultés à se faire embaucher. Il tient un discours extrêmement négatif sur les conditions de travail dans sa dernière place, rapporte avoir été l'objet d'insultes, d'accusations injustes, et se plaint d'avoir été exploité. Sur le plan de sa santé, il mentionne l'abandon récent d'une pratique sportive datant de l'enfance ; il rapporte une consommation régulière de haschich et occasionnelle de drogues dures, et signale une augmentation et une diversification progressives de sa consommation depuis la rupture de son contrat. Il souligne que ses parents commencent à ne plus supporter sa présence oisive au domicile familial, et qu'il se sent de plus en plus différent de ses amis qui poursuivent une formation - ce qui l'amène à provoquer des conflits à l'issue parfois violente. Au cours de l'année suivant le bilan initial, la situation de Manuel tend à se stabiliser sur le plan relationnel (il trouve même un travail temporaire grâce à l'un de ses amis), mais il a à nouveau affaire à la justice, toujours pour un délit de conduite, cette fois en lien avec la consommation de drogues dures. Il se décrit comme de plus en plus dépressif et fait état de dettes toujours plus importantes. Vers la fin de la période de suivi, au mois d'Octobre 1996, Manuel trouve un stage dans une toute autre branche que celle de son premier apprentissage, stage qui évolue vers un emploi non qualifié pour lequel il signe un contrat à durée indéterminée. Il quitte alors le domicile de ses parents pour s'installer dans un studio, et se déclare très satisfait de sa nouvelle situation. Lors du bilan final, en Janvier 1997 (après plusieurs rendez-vous manqués), il s'avère qu'il n'occupe plus cet emploi, initialement très idéalisé, mais s'est installé à son compte dans la branche qui était celle de son premier apprentissage. Le montant de ses dettes dépasse 20'000 FS. Sur le plan de sa santé, Manuel n'éprouve pas le besoin de consulter un professionnel, en dépit d'une consommation toujours importante de drogues licites et illicites. Le risque d'une aggravation de sa situation à plus ou moins long terme paraît extrêmement important, compte tenu notamment de ces habitudes de consommation à présent bien ancrées et pour lesquelles Manuel n'exprime aucune demande d'aide.

Cet exemple donne une bonne illustration de la façon dont les problèmes personnels liés à une consommation importante de drogue viennent aggraver les difficultés rencontrées par les jeunes en rupture de contrat d'apprentissage, dans leurs tentatives d'intégration sociale et professionnelle.

8 FACTEURS DE REINSERTION

Dans ce chapitre, nous allons tenter de mettre en évidence les variables liées de manière significative à la réinsertion des adolescents qui ont vécu une rupture d'apprentissage. Avant d'entrer dans le détail des résultats, il est important de définir précisément ce que nous entendons par réinsertion. Nous avons décidé de considérer comme **réinsérés** uniquement les jeunes qui, au moment du bilan final, avaient **repris un cursus de formation** (soit à travers un apprentissage, soit en suivant les cours d'une école officielle). Ceci nous a amenés à classer comme non réinsérés certains adolescents qui étaient pourtant professionnellement actifs au moment du bilan (par exemple ceux qui exerçaient un emploi rémunéré sans être en apprentissage, ou ceux qui effectuaient un stage). Nous avons ainsi mis l'accent sur la formation plutôt que sur l'activité. Il nous apparaissait notamment que les jeunes qui avaient rompu un apprentissage et décidé de travailler sans reprendre de formation se trouvaient dans une situation à risque au niveau socio-économique, puisque leurs possibilités professionnelles se limiteraient à des emplois non qualifiés, donc probablement plus précaires.

La composition des deux groupes est la suivante : dans le groupe « Réinsérés » on dénombre 77 adolescents qui ont repris un apprentissage et 17 qui sont inscrits dans une école, soit au total 94 jeunes. Dans le groupe « Non réinsérés », nous avons 28 jeunes qui exercent une activité (emploi non qualifié, stage) et 30 qui n'ont aucune activité professionnelle, soit un total de 58 jeunes.

La comparaison des bilans initiaux avec les bilans finaux effectués une année plus tard révèle des fluctuations importantes au cours de ces 12 mois. **Le pourcentage global de jeunes réinsérés au bilan final est de 62%**, mais une analyse détaillée montre qu'il existe différents cas de figure. Un premier groupe est formé par les adolescents qui étaient déjà réinsérés lors du bilan initial. Au bilan final, c'est-à-dire 12 mois après, on observe que 27% de ces adolescents qui avaient rapidement retrouvé une place d'apprentissage ou une école ont à nouveau abandonné leur formation, alors que 73% poursuivent leur cursus. Un deuxième groupe concerne les jeunes qui n'avaient pas retrouvé de place au moment du bilan initial. Une année plus tard, ils sont 54% à être réintégrés mais 46% n'ont toujours pas repris une formation. Les parcours pendant la durée de l'enquête sont donc variables. Certains jeunes vivent des situations inchangées. En termes de réintégration, ces situations stables peuvent être positives (c'est le cas de ceux qui étaient réinsérés au début de l'enquête et qui le sont encore au bilan final), ou négatives (pour ceux qui n'étaient pas réintégrés au bilan initial et ne le sont toujours pas une année plus tard). D'autres voient leur situation se modifier favorablement (allant d'une non intégration à la reprise d'une formation) ou défavorablement (par l'abandon d'une formation au cours de l'enquête). Le tableau ci-dessous résume les différents cas de figure.

Tableau 19 : Répartition des sujets en fonction du parcours de réinsertion

STATUT INITIAL	STATUT FINAL	
	En formation	Non intégré
En formation	44 (29%)	16 (10%)
Non intégré	50 (33%)	42 (28%)

On constate qu'il existe des variations importantes entre le bilan initial et le bilan final. Près de la moitié des adolescents ont changé de statut en l'espace de 12 mois. Mais ce changement ne s'est pas toujours effectué dans un sens positif. **Plus d'un quart des jeunes qui avaient retrouvé une formation au bilan initial ont déjà interrompu cette formation une année plus tard.** Ce résultat révèle que la stabilité de la réintégration est loin d'être garantie, il met aussi en lumière les limites de notre enquête.

Nos analyses sont basées sur une image ponctuelle de la situation à un moment donné, elles ne peuvent donc fournir que des indications fragmentaires sur les variables qui influencent le parcours des adolescents ayant vécu une rupture d'apprentissage. Pour valider et affiner ces résultats, il conviendrait d'effectuer une étude de cohorte sur plusieurs années afin d'avoir une vision plus précise des différents types de parcours et des variables qui les déterminent. Par ailleurs, il faut rappeler que sur les 173 adolescents qui ont participé au bilan initial, 21 (soit 12%) n'ont pas pu être atteints pour remplir le questionnaire de bilan final dans les délais impartis. On peut supposer que ce groupe est composé en majorité de jeunes en situation de désinsertion. Le fait de ne pas pouvoir prendre en compte leurs réponses risque donc de conduire à une surévaluation du taux réel de réintégration.

Malgré ces limitations, les données en notre possession sont intéressantes à deux niveaux. En premier lieu, le fait d'avoir réalisé deux bilans à une année d'intervalle permet d'obtenir des indications précieuses sur l'évolution des adolescents durant ces 12 mois, ceci non seulement en ce qui concerne leur reprise éventuelle d'un cursus de formation, mais aussi par rapport à leurs comportements de santé et à leur situation personnelle. De plus, l'analyse des 4 groupes présentés dans le tableau 19 offre la possibilité de mettre en évidence les variables qui, sur la période en question, apparaissent liées de manière significative à la réinsertion des jeunes en rupture. La prise en compte des divers types de parcours fournit des indications nettement plus précises que la simple comparaison entre les jeunes qui étaient réinsérés au moment du bilan final et ceux qui ne l'étaient pas. Nous examinerons de façon détaillée les différences entre les sous-groupes présentés plus haut afin de préciser le rôle des variables suivantes :

- ⇒ **variables socio-démographiques (lieu d'habitation, âge, sexe, situation familiale)**
- ⇒ **variables psychologiques (estime de soi, motivation, bien-être subjectif)**
- ⇒ **stratégies de réintégration (techniques de recherche d'emploi, soutiens extérieurs, réseau naturel et professionnel)**
- ⇒ **comportements de santé (état de santé, comportements liés à la santé, consommation de drogues légales ou illégales).**

Les résultats fournis par ces analyses seront examinés en priorité sous l'angle préventif, en essayant de mettre en évidence les champs d'intervention possibles pour réduire les risques d'une rupture de longue durée.

8.1 VARIABLES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES

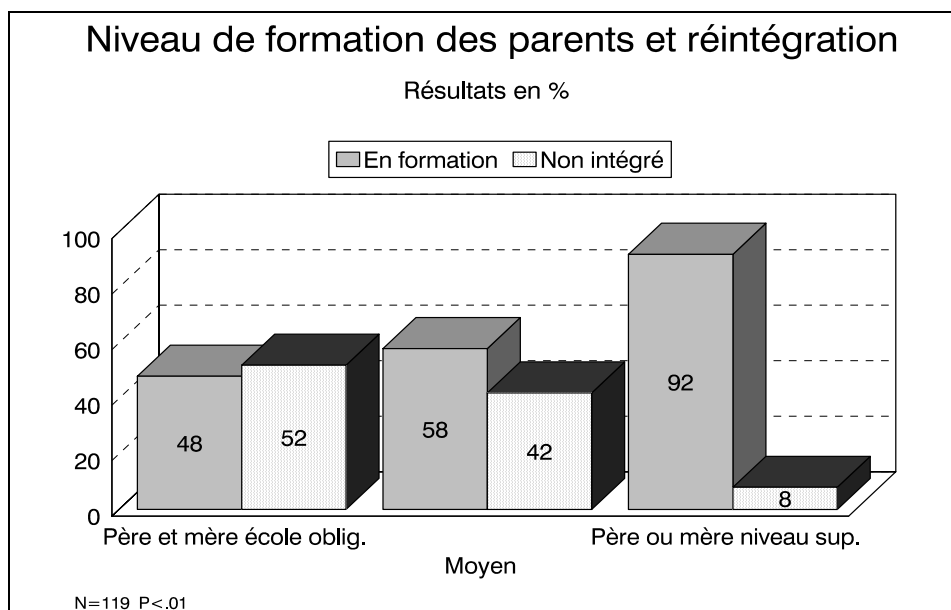
L'examen des variables socio-démographiques révèle que ni l'âge, ni le sexe, ni le lieu d'habitation n'ont une influence significative sur la réinsertion finale des jeunes qui ont vécu une rupture d'apprentissage. La comparaison entre les jeunes vaudois et valaisans montre des taux de réinsertion pratiquement identiques, le canton de domicile ne semble donc pas constituer un élément clé pour la réinsertion. L'origine paraît jouer un rôle plus important. On remarque en effet que les adolescents de nationalité suisse sont 34% à n'avoir pas repris une formation au bilan final, alors que ce taux est de 48% pour les jeunes étrangers. Cette différence n'est pas statistiquement significative, mais elle indique toutefois une tendance assez nette et montre que **les jeunes provenant de familles immigrées ont plus de peine à reprendre un parcours de formation lorsqu'il a été interrompu.**

Cette constatation est illustrée par le cas de Grégoire, jeune Portugais né en 1979 qui, après avoir vécu une rupture d'apprentissage en Octobre 1995, s'est vu contraint d'abandonner ses démarches de réinsertion professionnelle, suite à un changement de son statut familial. Ses parents ont en effet décidé de quitter la Suisse pour retourner vivre dans leur pays d'origine en Janvier 1997, mais Grégoire et sa sœur ont préféré rester en Suisse, pays de leurs attaches. Cette décision n'a pas été sans conséquences puisque Grégoire s'est vu contraint à rechercher des places de travail non qualifiées, ses parents ayant décidé de ne plus subvenir à ses besoins. La recherche d'une place d'apprentissage ne constituait donc

plus une solution viable au plan financier. Au terme de l'enquête, Grégoire n'avait toujours pas trouvé de place de travail et son droit au chômage arrivait à son terme. Il a peut-être finalement dû rejoindre ses parents au Portugal.

Dans le contexte familial, les variables qui semblent liées de manière très nette à la réintégration concernent le niveau de formation et l'activité des parents. Les résultats concernant le niveau de formation sont résumés dans la figure ci-après.

Figure 5 : Pourcentage de réintégration en fonction du niveau de formation des parents



Lorsque le niveau de formation des deux parents ne dépasse pas la scolarité obligatoire, le pourcentage de réinsertion final est de 48%, alors qu'il passe à 92% quand les deux parents ont fait des études supérieures à l'apprentissage ou si l'un des deux possède une formation de niveau universitaire. Ces différences sont hautement significatives ($p < .01$). Elles sont d'autant plus révélatrices qu'elles n'apparaissent pas pour le bilan initial : au début de l'enquête, on ne constatait pas de liens entre réintégration et formation des parents. **Le taux de réinsertion à court terme n'est pas influencé par le niveau de formation des parents, c'est la stabilité à plus long terme de la réintégration qui est liée de façon significative au niveau d'études du père et de la mère.** Si l'on se centre sur les jeunes qui étaient réintégrés au bilan initial, on remarque notamment que ceux qui ont à nouveau abandonné leur formation dans l'année suivante sont 46% à avoir un père qui n'a pas dépassé la scolarité obligatoire, alors que ce pourcentage n'est que de 17% pour le groupe dont la réintégration s'est révélée stable au cours des 12 mois d'enquête ($p = .05$).

On observe le même type de phénomène en ce qui concerne l'activité des parents, notamment du père. Lorsque le père travaille, les adolescents qui ont vécu une rupture d'apprentissage sont 66% à avoir repris une formation au bilan final alors que le pourcentage tombe à 37% lorsque le père ne travaille pas ($p < .05$). Les mêmes tendances se retrouvent lorsque l'on examine l'activité de la mère. Le taux de réintégration est le plus bas pour les adolescents dont les deux parents ne travaillent pas (33% de réinsertion), alors qu'il est le plus élevé pour ceux dont les deux parents exercent une activité (73% de réinsertion). Comme dans les résultats analysés plus haut, on constate que les différences significatives apparaissent lors du bilan final alors qu'elles n'existent pas au bilan initial. Qu'il s'agisse du niveau de

formation ou de l'activité, c'est au niveau de la stabilité de la réinsertion que se manifestent les liens entre statut des parents et réintégration.

Les adolescents dont les parents ont un niveau de formation peu élevé ou ne travaillent pas font probablement partie de ceux qui courent le plus de risques de vivre des ruptures répétées.

8.2 VARIABLES PSYCHOLOGIQUES

Dans les questionnaires remplis par les adolescents qui avaient vécu une rupture d'apprentissage figuraient des échelles destinées à mesurer les variables psychologiques suivantes :

- **L'estime de soi**, c'est-à-dire le sentiment d'être utile et la capacité à être satisfait de ce que l'on est, à se respecter soi-même, à se percevoir comme une personne de même valeur que les autres.
- **Le bien-être subjectif**, c'est-à-dire le sentiment d'être heureux, d'accomplir correctement ses projets et de voir le sens de ce que l'on vit.
- **Le besoin de réussite**, c'est-à-dire la capacité à se fixer des buts, à mettre en place des conduites orientées vers la réalisation des objectifs et à persister en face d'échecs non rédhibitoires.
- **Le contrôle interne**, c'est-à-dire la croyance que les événements dépendent de soi plutôt que du hasard et que l'on dispose par soi-même des moyens pour réaliser ses projets.
- **La perspective temporelle** orientée vers le futur, c'est-à-dire la capacité à faire des projets à long terme, et à accorder une importance plus grande aux objectifs futurs qu'aux réalisations immédiates.

Les résultats du bilan initial semblaient montrer un lien entre certaines variables psychologiques et la réintégration. On constatait notamment que les jeunes qui avaient rapidement repris une formation présentaient des scores plus élevés sur l'échelle d'estime de soi, ainsi qu'une perspective temporelle plus étendue vers le futur et une localisation du contrôle de type plus interne. Ces éléments ne permettaient cependant pas d'établir une relation causale univoque. Était-ce parce que certains jeunes avaient une meilleure estime de soi qu'ils retrouvaient plus facilement une place, ou était-ce le fait d'avoir retrouvé une place d'apprentissage qui se traduisait par une estime de soi plus élevée ? La même question se posait pour la localisation du contrôle et la perspective temporelle. Pour vérifier le sens de la relation causale, nous avons comparé l'évolution des scores sur les différentes variables psychologiques entre le bilan initial et le bilan final, ceci pour les quatre groupes définis plus haut. Les résultats sont résumés dans le tableau ci-après.

Tableau 20 : Différence des scores des dimensions psychologiques entre les deux bilans
(= : non significatif, * : $p < .05$, ** : $p < .01$)

EVOLUTION DES SCORES ENTRE BILAN INITIAL ET BILAN FINAL				
	En formation aux deux bilans	Repris une for- mation entre les deux bilans	Abandonné une formation entre les deux bilans	Non intégrés aux deux bilans
Bien-être subjectif	=	+ élevé**	=	=
Localisation du contrôle	=	+ interne*	=	=
Estime de soi	=	+ élevée**	=	+ élevée**
Perspective temporelle	=	+ étendue**	=	+ étendue**
Besoin de réussite	=	+ élevé**	=	=

L'analyse du tableau 20 montre que le groupe des jeunes qui n'étaient pas intégrés lors du bilan initial, mais qui avaient repris une formation au moment du bilan final, se distingue des trois autres par l'évolution de ses scores. Dans ce groupe, on remarque que pour toutes les variables psychologiques, les scores sont significativement différents après la reprise de l'apprentissage ou de l'école. Le bien-être subjectif, l'estime de soi et le besoin de réussite sont nettement plus élevés, la localisation du contrôle est plus interne (les jeunes ont plus l'impression que les événements dépendent d'eux), et la perspective temporelle est clairement plus étendue vers le futur. **Ceci montre que c'est la reprise d'une formation qui influence les variables psychologiques plutôt que l'inverse.** Ce résultat est à souligner, dans la mesure où il bat en brèche certaines idées parfois solidement ancrées, selon lesquelles retrouver une place de travail dépendrait principalement de la motivation et de la confiance en soi de l'apprenti. Il semble bien que la relation causale joue avant tout dans le sens opposé : c'est le fait de retrouver du travail qui redonne aux jeunes motivation et confiance.

Le parcours de Caroline illustre bien cette affirmation. Lors du bilan initial, cette adolescente de 17 ans souffrait beaucoup de se retrouver au chômage suite à la rupture de son apprentissage. De caractère plutôt vif et entreprenant, Caroline ne se reconnaissait plus. Elle se surprenait à déprimer et à manquer de courage face à sa situation. Après quelques mois de chômage, elle était prête à abandonner l'idée de recommencer une nouvelle formation tellement sa situation lui semblait désespérée. Cependant, elle continuait toujours à rechercher une place d'apprentissage en réalisant différents stages (vendeuse, diététicienne, aide familiale...) et même du bénévolat. Mais ses efforts n'aboutissaient pas. Lorsque son droit au chômage prit fin, Caroline perdit tout courage et s'inscrivit dans une agence temporaire, ses parents ne pouvant pas la soutenir financièrement. Cette situation la démoralisait beaucoup jusqu'au jour où tout se débloqua : une entreprise accepta de l'engager en tant qu'apprentie. Caroline nous fit part de la nouvelle avec beaucoup de fierté. Visiblement, le fait de pouvoir reprendre une formation lui avait fait retrouver sa motivation, sa joie de vivre et son envie d'aller de l'avant.

La réintégration dans un cursus d'apprentissage joue donc un rôle positif, dans la mesure où elle augmente le bien-être subjectif, l'estime de soi et la motivation (dont font partie le besoin de réussite, le contrôle interne et la perspective temporelle orientée vers le futur). Or, différentes études ont montré que ces variables constituent des facteurs de protection par rapport notamment aux problèmes de toxicomanie.

L'observation des scores des autres groupes montre cependant que la relation entre réintégration et variables psychologiques est loin d'être linéaire et unimodale. On constate notamment que les jeunes qui ont interrompu leur formation au cours de l'enquête ne voient pas pour autant baisser leurs scores de bien-être, d'estime de soi ou de motivation. Et l'on remarque même que ceux qui ne sont toujours pas réintégrés après plus de 12 mois de rupture ont des scores d'estime de soi et de perspective temporelle plus élevés lors du bilan final. Ceci pourrait s'expliquer par une adaptation progressive de ces jeunes à leur situation, notamment par le biais de leur intégration à des groupes de jeunes semblables à eux, où leur sentiment d'échec et d'exclusion serait moins prégnant. Par ailleurs, on ne note globalement aucune relation significative entre les scores obtenus pour les variables psychologiques lors du bilan final et le fait d'être réintégré ou pas. Ceci montre, si besoin était, que la réinsertion n'est de loin pas le seul élément qui influence les variables psychologiques, même si son rôle favorable paraît indéniable.

8.3 STRATEGIES DE REINTEGRATION

Les méthodes utilisées pour retrouver une place d'apprentissage ont-elles une influence sur la réintégration finale ? Pour répondre à cette question, nous avons examiné trois éléments principaux. Premièrement, les stratégies de recherche d'emploi, deuxièmement l'attitude de base dans la recherche, et troisièmement la perception subjective de l'aide à disposition.

En ce qui concerne le **type de stratégie employé**, on constate que les adolescents qui n'étaient pas réintégrés au début de l'enquête, mais qui ont réussi à trouver une place d'apprentissage durant l'année, ont utilisé en priorité les **stages en entreprise** (cités dans 36% des cas). Ceux qui ont échoué dans leurs démarches ont fait plus souvent appel aux amis et aux petites annonces (cités dans 50% des cas). Dans les raisons avancées pour expliquer leur échec, ils avancent en premier lieu le fait que les entreprises contactées ne pouvaient pas les embaucher parce qu'elles n'avaient pas de travail ou avaient déjà engagé quelqu'un d'autre. On remarque cependant que ni le canton de domicile, ni le type d'apprentissage recherché ne paraissent jouer un rôle significatif dans la réintégration. Les facteurs liés à l'économie régionale ne semblent donc pas prépondérants. Cette hypothèse est toutefois à prendre avec précautions car le questionnaire n'était pas conçu pour investiguer en détail l'influence spécifique du marché du travail sur la réinsertion. On note par exemple que 40% des adolescents ont trouvé un apprentissage dans un secteur différent de celui qu'ils visaient au départ, mais les données à disposition ne permettent pas de savoir si les raisons de ces changements sont de type économique. D'après les informations fournies par les questionnaires, **le plus important paraît être la capacité à faire ses preuves sur le terrain, lors de stages qui donnent aux employeurs la possibilité d'apprécier les qualités du futur apprenti.**

C'est ce qu'a fait Sandra, 15 ans. Après avoir vécu un échec lié à ses difficultés scolaires, elle a réussi à trouver une place de stage. Ses lacunes scolaires ne l'ont pas empêchée de réaliser ses tâches de façon minutieuse et avec beaucoup de motivation. Malgré ses notes plutôt défavorables, le responsable du stage accepta de l'engager en tant qu'apprentie. Son comportement au travail avait emporté la décision !

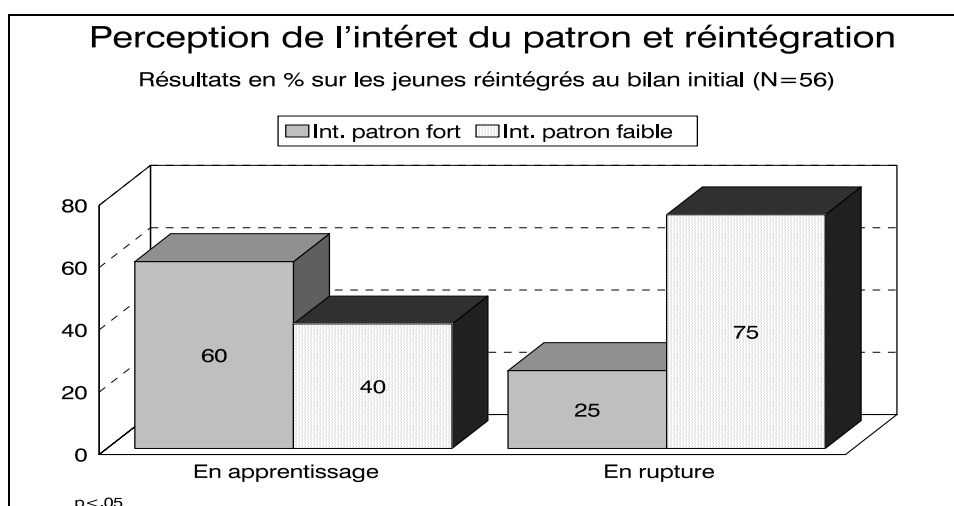
Ce n'est pas le nombre de stages ou de demandes d'emplois qui différencient ceux qui parviennent à retrouver une place. Ils effectuent en moyenne deux stages et 30 demandes d'emploi, comme ceux qui échouent dans leur recherches. Tout semble donc se jouer non pas sur la quantité, mais bien sur la qualité des contacts avec les entreprises. Mais qu'est-ce qui fait que les contacts avec les entreprises se passent de manière fructueuse ? L'attitude de base adoptée par les adolescents dans leurs recherches d'emploi joue-t-elle un rôle significatif ? Pour répondre à cette question, nous avons distingué les jeunes qui avaient une attitude plutôt active (caractérisée par le sentiment qu'ils devaient compter avant tout sur eux-mêmes pour trouver une place), de ceux qui adoptaient une attitude plutôt passive en comptant avant tout sur les autres pour assurer leur réintégration. Dans notre enquête, une question touchait spécifiquement ce thème. Les résultats ne montrent pas de variations significatives sur le taux de réintégration en fonction de cette variable. D'autres questions abordaient le sujet de manière indirecte, notamment celles touchant à la localisation du contrôle et à la motivation. Ici encore, on ne note pas de différences entre les jeunes qui ont repris une formation et les autres. Comme nous l'avons vu plus haut, il semble que le fait de retrouver une place d'apprentissage ou de reprendre une formation a une influence positive par rapport à la motivation et au sentiment d'avoir prise sur les événements, mais cette influence s'exerce *a posteriori*. **L'attitude active ou la motivation en soi ne paraissent pas jouer un rôle décisif pour la réussite de la réintégration.**

Si les variables personnelles telles que l'attitude ou la motivation face à la recherche d'une place ne constituent pas des éléments essentiels dans le processus de réinsertion, peut-être faut-il s'intéresser à l'aide qui est proposée aux adolescents en rupture, et plus précisément à la manière dont les jeunes perçoivent et utilisent les ressources à disposition. Quand on examine quels sont les domaines dans lesquels les adolescents estiment avoir besoin d'aide, on constate que les jeunes non réinsérés citent nettement plus souvent les problèmes en relation avec l'école et le travail ($p < .05$), ainsi que ceux qui concernent leur avenir professionnel ($p < .01$). Ils sont nettement plus nombreux à avoir eu recours à une aide dans leurs démarches scolaires ou professionnelles (72% contre 57%). Les instances les plus souvent citées sont la famille (55%), les amis (47%), le conseiller en orientation (26%) et les agences de placement (21%). Si l'on compare ces pourcentages avec ceux exprimés par les adolescents qui ont repris une formation, on note que les chiffres concernant l'aide institutionnelle sont nettement inférieurs. Seuls 12% des jeunes réinsérés ont consulté un conseiller en orientation et à peine 1% se sont adressés à une agence de placement. Il semble que **les premières sources d'aide utilisées se situent dans le réseau naturel (en priorité la famille) et que l'on se tourne vers d'autres sources (notamment institutionnelles) lorsque la situation ne se débloque pas.** Cette manière de faire

peut rendre plus difficile la tâche des instances d'aide spécialisée, dans la mesure où elles sont parfois mises à contribution tardivement et risquent par là de se révéler moins utiles. Il faut cependant noter qu'aucune différence significative en fonction de la réinsertion n'apparaît lorsque l'on examine la satisfaction des adolescents quant à l'aide qu'ils ont reçue. Quelles que soient les sources d'aide, les jeunes non réinsérés expriment des avis très proches de ceux qui ont réussi à retrouver une place, ils se déclarent majoritairement satisfaits de l'aide obtenue. **Le fait d'avoir reçu une aide jugée comme utile n'a donc pas d'effet prépondérant sur la réinsertion.** Il semble que d'autres éléments plus significatifs entrent en ligne de compte.

L'élément qui paraît jouer le rôle le plus important par rapport à la réintégration concerne la façon dont les adolescents perçoivent l'attitude de certains adultes-clé. On remarque notamment que **les jeunes qui se sont réinsérés sont nettement plus nombreux à penser que leur patron et leurs enseignants s'intéressent beaucoup à eux et à ce qui leur arrive.** Les différences sont très significatives en ce qui concerne l'intérêt du patron ($p < .01$) : seuls 33% des jeunes non réinsérés estiment que leur patron s'intéressait beaucoup à eux, alors que le pourcentage est de 61% pour ceux qui ont repris une formation. L'attitude du patron semble jouer un rôle-clé par rapport à la stabilité de la réinsertion. Si l'on se centre sur le groupe des jeunes qui étaient déjà réinsérés lors du bilan initial, on constate que les $\frac{3}{4}$ de ceux qui ont à nouveau interrompu leur apprentissage estiment que leur patron ne s'intéressait que peu à ce qui leur arrivait. Les résultats sont présentés dans la figure ci-dessous.

Figure 6 : Intérêt du patron et stabilité de la réintégration



Au cours des entretiens avec les jeunes apprentis en rupture, la qualité de la relation entre l'employeur et l'apprenti a très souvent été au centre des conversations. En effet, beaucoup de jeunes ont exprimé leur déception, et la baisse de motivation évidente à rechercher une nouvelle place d'apprentissage, attitude due essentiellement à de mauvaises expériences faites avec leur dernier employeur. Les adolescents reprochaient essentiellement à leurs patrons de ne pas leur faire confiance et de trop souvent les considérer comme des « moins que rien ». Concrètement, les apprentis se sont plaints du travail trop souvent répétitif et sans aucune responsabilité qu'ils devaient effectuer, un travail qui ne correspondait souvent pas à la nature de l'apprentissage choisi. Par exemple Alain, alors âgé de 18 ans, ne voulait plus entendre parler de reprendre un apprentissage et cela suite à deux ruptures dues, selon ses dires, au manque de dialogue et de compréhension entre lui et ses patrons. Dépité, Alain décidait alors de rechercher une place de travail non qualifiée et d'abandonner toute tentative de réinsertion dans un cursus de formation.

Les études concernant la résilience montrent qu'un des facteurs permettant aux adolescents de surmonter des situations difficiles réside simplement dans le sentiment que quelqu'un de proche se préoccupe de ce qui leur arrive. En ce qui concerne les ruptures d'apprentissage, il semble que le patron et, dans une moindre mesure, les enseignants, puissent jouer un rôle significatif en la matière. **Les stratégies préventives destinées à éviter les ruptures ou à favoriser une réintégration durable devraient donc viser à sensibiliser les patrons et les maîtres d'apprentissage à l'importance de leur rôle.** Cet aspect est également marquant en ce qui concerne la prévention des toxicomanies puisque, comme nous le verrons plus loin, les situations de rupture paraissent liées à une augmentation de la consommation de certaines drogues légales et illégales.

8.4 COMPORTEMENTS DE SANTE

Le questionnaire soumis aux adolescents ayant vécu une rupture d'apprentissage comportait de nombreuses questions concernant les comportements de santé. Dans ce chapitre, nous limiterons notre analyse aux différences significatives qui apparaissent entre les jeunes réinsérés et ceux qui n'ont toujours pas repris une formation lors du bilan final. Trois domaines principaux seront abordés : l'état de santé, les comportements liés à la santé et la consommation de drogues légales ou illégales.

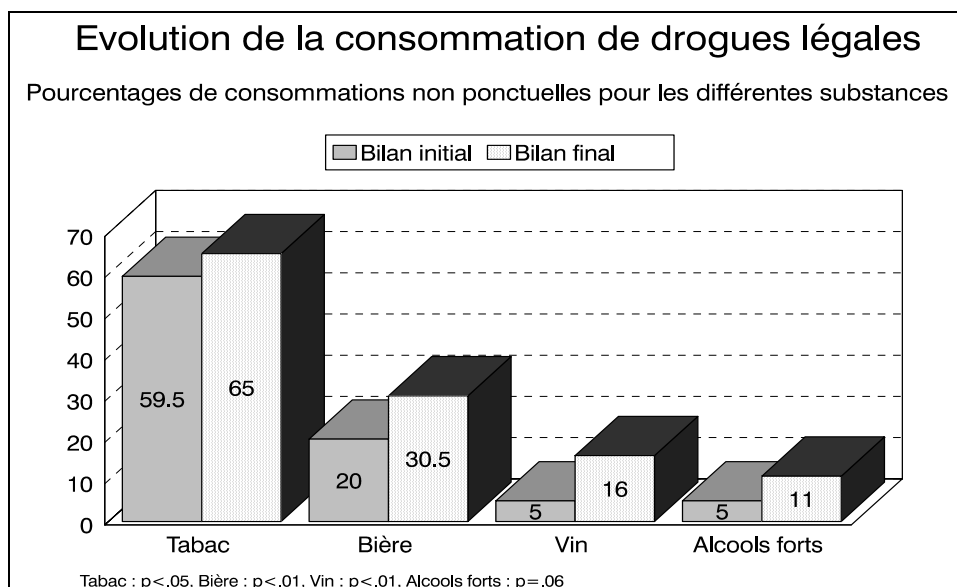
En ce qui concerne **l'état de santé**, on ne note aucune différence significative entre les jeunes réintégré et les autres quant à la fréquence de consultation des différents professionnels de santé (médecin, infirmière, psychologue), ni quant à la fréquence des séjours dans des institutions de soins. Lorsque l'on demande aux adolescents si leur santé s'est améliorée ou dégradée durant l'année écoulée, les pourcentages sont pratiquement identiques pour les jeunes qui ont repris une formation et pour ceux qui sont toujours en rupture. Près des deux tiers (63%) estiment que leur état de santé n'a pas varié, alors que 28% pensent qu'il s'est amélioré et 8% qu'il s'est dégradé. Ces résultats sont confirmés par les questions concernant les problèmes de santé rencontrés durant l'année (dos, poids, taille, maux de ventre, fatigue, etc.) ou par rapport auxquels une aide serait souhaitée (nervosité, stress, déprime, sexualité). On constate que la fréquence des problèmes mentionnés ne varie pas en fonction de la réintégration. Le seul écart significatif ($p < .05$) concerne les maux de tête : les jeunes qui ont repris une formation sont nettement plus nombreux à signaler qu'ils souffrent souvent de céphalées (27% contre 10%). Il est possible que cette différence soit liée à des situations de stress scolaire ou professionnel que ne vivent évidemment pas les adolescents qui ont interrompu leur formation. A cette exception près, l'ensemble des résultats concernant l'état de santé révèle une remarquable concordance entre les jeunes non réintégré et ceux qui ont repris un apprentissage ou des études. **On peut en conclure que la rupture d'apprentissage n'a pas d'influence à court terme sur l'état de santé des adolescents.** Notre étude étant limitée à des durées de rupture généralement inférieures à 18 mois, la question de l'influence à plus long terme reste posée.

L'analyse des **comportements liés à la santé** ne révèle pas non plus de différences significatives entre les jeunes réinsérés et les autres. Qu'il s'agisse de la pratique d'une activité sportive, de la fréquence des relations sexuelles non protégées, des idéations liées au suicide, ou plus largement des comportements déviants tels que fugues, vols, racket ou violence, les résultats montrent qu'il n'y a pas de corrélation entre la réintégration et les comportements de santé. Il faut cependant relever une exception de taille à ce constat : celle qui concerne les comportements touchant à la consommation de drogues légales ou illégales.

L'un des objectifs de notre enquête était d'analyser de manière approfondie les liens existant entre la rupture d'un apprentissage et **la consommation de drogues**. Une large part du questionnaire a donc été consacrée à récolter des données sur la fréquence d'utilisation des différentes substances et sur les comportements associés (par exemple absentéisme, conduite en état d'ébriété). Il faut remarquer que pour les drogues dites « dures », les pourcentages globaux de consommation sont trop faibles pour que des différences significatives puissent être mises en évidence : seuls 2% des adolescents interrogés ont consommé de l'héroïne et 4% de la cocaïne. Il en va de même pour les produits à inhaler (aucun cas),

les médicaments utilisés à des fins non médicales (1%) et les stimulants (4%). Nous concentrerons donc nos analyses sur les drogues légales (tabac et alcool), ainsi que sur les drogues illégales de type « récréationnel » (Haschisch et LSD/XTC) dont la consommation est plus fréquente. En ce qui concerne le tabac et l'alcool, la comparaison entre les bilans initiaux et les bilans finaux montre un accroissement significatif de la consommation (voir figure ci-après).

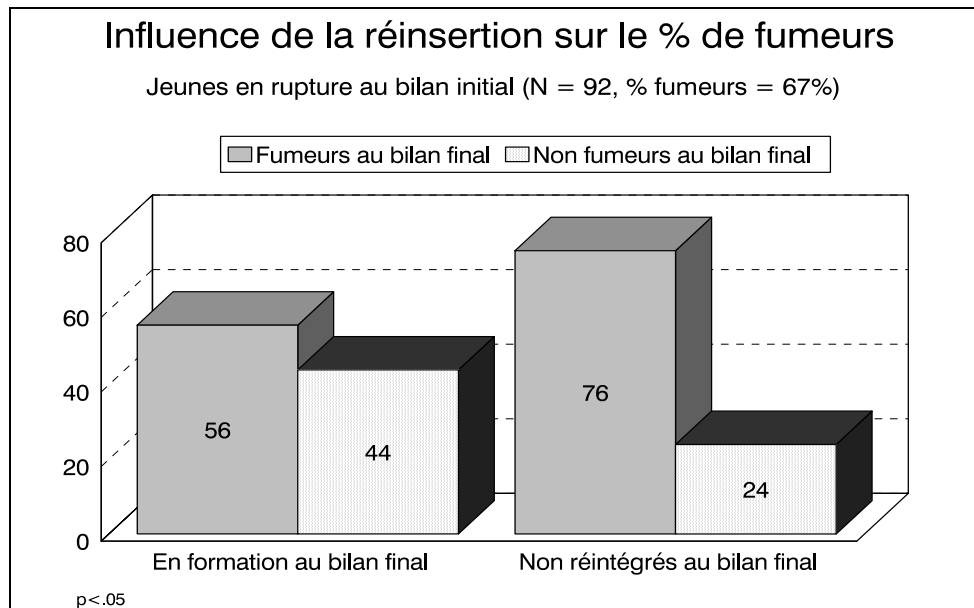
Figure 7 : Evolution de la consommation de tabac et d'alcool sur la durée de l'enquête



En 12 mois, la fréquence de consommation de cigarettes, de bière, de vin et d'alcools forts a nettement augmenté. **Il semble que pour les drogues légales, l'effet d'âge joue un rôle important dans l'évolution de la consommation.** Cet effet prime sur celui éventuel de la réintégration, puisque le nombre de jeunes en rupture a globalement diminué entre le bilan initial et le bilan final, passant de 61% à 38%, alors que les consommations de drogues légales ont toutes augmenté. L'usage de drogues illégales de type récréationnel semble moins influencé par l'âge : on ne note pas de différences significatives sur les consommations mensuelles de Haschisch et de LSD/XTC lorsque l'on compare les données du bilan initial à celles du bilan final.

Même si l'effet de la réinsertion paraît globalement moindre que celui de l'âge, il faut noter que **pour le tabac des liens très nets existent entre la diminution de consommation et la réintégration dans un cursus de formation.** Ces liens sont confirmés par différents résultats. On note tout d'abord que la proportion de fumeurs est significativement plus élevée ($p < .01$) dans le groupe des jeunes non réintégrés, ceci aussi bien lors du bilan initial (67% de fumeurs parmi les jeunes en rupture contre 47% pour ceux qui ont repris une formation) que lors du bilan final (78% de fumeurs parmi les jeunes en rupture contre 57% pour ceux qui ont repris une formation). Les différences sont également très nettes si l'on se centre sur le groupe des adolescents qui n'avaient pas retrouvé une place en apprentissage ou en école lors du bilan initial. Le pourcentage de fumeurs dans ce groupe était initialement de 67%, mais il diminue à 56% pour ceux d'entre eux qui ont repris une formation au bilan final, alors qu'il augmente pour ceux qui ne sont toujours pas réintégrés. Les résultats sont présentés dans la figure ci-après (voir aussi chapitre 7, tableau 15).

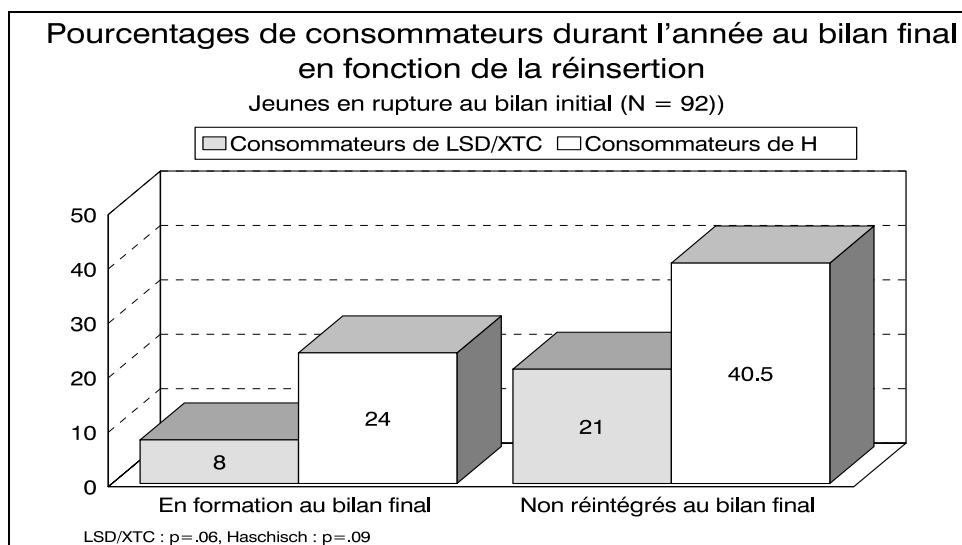
Figure 8: Evolution du pourcentage de fumeurs en fonction de la réintégration chez les jeunes en rupture au bilan initial



L'influence de l'intégration ne s'exerce pas seulement sur le fait de fumer ou pas, mais aussi, pour les fumeurs, sur le nombre de cigarettes consommées et sur les dépenses pour le tabac. Au bilan final, les fumeurs qui n'ont pas repris une formation consomment en moyenne 17,4 cigarettes par jour (soit près d'un paquet), alors que ceux qui sont réintégré n'en fument en moyenne que 13,1. Cette différence est statistiquement significative ($p < .05$). De même, les fumeurs qui n'ont pas retrouvé une place en apprentissage ou en école dépensent en moyenne 85 FS par mois pour leurs achats de cigarettes, alors que ceux qui ont rejoint un cursus de formation n'y consacrent que 59 FS ($p < .05$). La réinsertion semble donc avoir un double effet par rapport à la consommation de tabac. D'une part, elle contribue à faire baisser le pourcentage de fumeurs, d'autre part elle diminue la consommation chez ceux qui continuent à fumer.

Le rôle positif de la réinsertion scolaire ou professionnelle se vérifie également, bien que de manière moins nette, par rapport à la consommation de drogues illégales de type récréationnel telles que le haschisch, l'ecstasy ou le LSD. Au bilan final, on note que le pourcentage d'adolescents qui ont consommé de l'ecstasy ou des hallucinogènes durant l'année écoulée est double chez ceux qui n'ont pas repris une formation (21% contre 10%, $p = .05$). La même tendance se dessine pour le haschisch, même si la différence n'est pas statistiquement significative (41% de consommateurs chez les non réinsérés contre 31% chez les autres). Les différences sont encore plus nettes lorsque l'on considère uniquement le groupe des jeunes qui étaient à la recherche d'une place lors du bilan initial. On remarque que le pourcentage de consommateurs est nettement plus élevé pour ceux qui n'ont toujours pas repris une formation lors du bilan final. Les résultats sont résumés dans la figure ci-dessous (voir aussi les tableaux 16 et 17 au chapitre 7).

Figure 9 : Evolution de la consommation/année de LSD/XTC et H pour les jeunes en rupture au bilan initial



Les données concernant le tabac et les drogues récréationnelles montrent que la réinsertion dans un cursus de formation est liée à une diminution de la consommation. Il faut cependant relever qu'aussi bien en ce qui concerne le haschisch que le LSD/XTC, les différences quant à la fréquence de consommation dans les 30 derniers jours ne sont pas significatives. Par ailleurs, on ne relève aucune différence notable entre les réintégré et les autres pour ce qui concerne les injections de drogue, les maladies liées à l'alcool ou à la drogue, les états d'ivresse, la conduite d'un véhicule en état d'ébriété, ou l'absentéisme lié à l'alcool ou à la drogue. Il est probable que la période assez courte sur laquelle porte notre étude (la durée totale de désinsertion va de 2 à 25 mois, mais plus de 80% des cas concernent des durées inférieures à une année et demie) ne permet pas de mettre en évidence certaines différences liées aux consommations qui apparaissent lorsque la désinsertion se prolonge.

8.5 IMPLICATIONS POUR LA PREVENTION

Nous avons intégré l'ensemble des variables liées de manière significative à la réinsertion dans une analyse destinée à faire ressortir celles qui différencient le plus le groupe des jeunes réinsérés de celui des jeunes en rupture (analyse de régression logistique). Dans un premier temps, la procédure a été appliquée à l'ensemble du collectif. Les résultats montrent que **le niveau de formation des parents et l'intérêt du patron** constituent les points-clés qui permettent de prédire correctement la réintégration dans 86% des cas. Dans un deuxième temps, nous avons repris nos analyses en considérant uniquement les jeunes qui étaient en rupture lors du bilan initial. Une nouvelle variable apparaît alors et vient s'ajouter aux deux précédentes : il s'agit de l'intérêt des enseignants. Combinée aux deux autres, elle permet de prédire correctement la réinsertion dans 89% des cas. Ces données permettent de définir deux stratégies possibles en matière de prévention.

La première concerne plutôt la prévention primaire et devrait permettre de diminuer le pourcentage des abandons d'apprentissage, voire de favoriser une réintégration rapide en cas de rupture. Elle serait essentiellement centrée sur la sensibilisation des maîtres d'apprentissage, des patrons et des enseignants en leur montrant l'importance cruciale de leur rôle. Ses objectifs concerneraient à la fois les aspects psychologiques et pratiques. Au niveau psychologique, il s'agirait de former les enseignants et les responsables afin de les rendre plus aptes à écouter et à conseiller les adolescents qui vivent des

difficultés au niveau professionnel ou scolaire, ceci de manière à éviter que ces difficultés ne débouchent sur des ruptures. Au niveau pratique, l'objectif serait qu'un appui concret puisse être apporté par le patron lui-même ou par l'école professionnelle dans la recherche d'une nouvelle place en cas de rupture. On constate en effet que dans leurs recherches pour retrouver une place, les jeunes en rupture au bilan initial sont seulement 13% à avoir bénéficié d'une aide de leurs relations professionnelles et 5% à avoir pu compter sur un appui de leur école. Ces chiffres très bas montrent qu'un effort important doit être réalisé dans ces domaines.

La deuxième stratégie touche plutôt le domaine de la prévention secondaire. Nous avons vu que les adolescents dont les parents ont un niveau de formation peu élevé ou ne travaillent pas sont ceux qui courent le plus de risques de vivre des situations de ruptures répétées. Il s'agirait de prévoir un appui spécifique pour ce groupe à risques qui permette par exemple d'offrir le plus rapidement possible une aide institutionnelle adaptée à ces jeunes dont le réseau naturel est peut-être moins efficace. L'aide qui leur est offerte actuellement est probablement insuffisante ou difficilement accessible, puisque seuls 3% des adolescents dont les parents ont un faible niveau de formation disent avoir été aidés par l'école et 17% par des relations professionnelles.

L'ensemble de ces mesures permettrait également d'agir sur la prévention des toxicomanies, puisque nous avons vu que les consommations de tabac, de haschisch et de LSD/XTC diminuent généralement lorsqu'une place d'apprentissage peut être trouvée rapidement après une rupture.

9 SYNTHÈSE, CONCLUSION ET IMPLICATIONS

9.1 POURQUOI UNE TELLE RECHERCHE ?

9.1.1 La santé des jeunes "décrocheurs" : en danger ?

Une série importante de travaux réalisés principalement à l'étranger mais aussi en Suisse (1-8) démontre que la santé des jeunes ayant interrompu leur formation laisse fortement à désirer, tout particulièrement dans le domaine des conduites addictives (consommation de tabac, d'alcool et de drogue). **Néanmoins, ces études ne permettent pas de déterminer dans quelle mesure ces problèmes de santé préexistent ou sont plutôt la conséquence de la non-insertion dans un circuit de formation.** En tout état de cause, la désaffection professionnelle d'un nombre grandissant de jeunes pose des problèmes sanitaires et sociaux à moyen et long terme : à moyen terme dans la mesure où un nombre non négligeable d'entre eux, livrés à eux-mêmes, développent une dépendance à un produit ou adoptent des conduites d'auto-sabotage, voire des conduites déviantes (vols, violences diverses) ; à plus long terme parce que ces adolescents n'accomplissent pas les tâches développementales et n'acquièrent pas les instruments et les compétences leur permettant de s'intégrer dans la société.

La conjoncture économique difficile que connaît la Suisse accentue encore les difficultés de réintégration de ces adolescents, de sorte qu'il est devenu important de mieux comprendre les processus qui sous-tendent l'interruption et la reprise d'une formation professionnelle, de se demander aussi s'il est possible de mettre en place des programmes favorisant le maintien de ces jeunes dans une filière de formation.

Le présent travail s'inscrit dans le courant de ce qu'il est convenu d'appeler une **recherche action** : il tente d'identifier, dans deux cantons romands, les déterminants de la rupture et de la reprise d'une formation en apprentissage et en même temps s'interroge sur l'efficacité d'un dispositif léger d'accompagnement des jeunes affrontant de telles difficultés.

9.1.2 Quels objectifs ?

- identifier les déterminants des résiliations de contrats d'apprentissage dans les cantons de Vaud et du Valais Romand, sur le plan de la santé, des comportements, et du parcours scolaire et professionnel ;
- définir l'évolution d'une cohorte de jeunes en rupture d'apprentissage sur une période d'un an, du point de vue de la santé, des styles de vie et des activités professionnelles ;
- déterminer les facteurs sanitaires, psychologiques et sociaux favorisant ou au contraire inhibant la réinsertion professionnelle ;
- évaluer l'impact d'un accompagnement personnalisé, visant à fournir aux jeunes confrontés à une rupture un appui dans les domaines professionnel, psychologique, social et de la santé.

9.1.3 La méthode : un suivi longitudinal de type cas-témoin

Durant une période de plusieurs mois, les chercheurs du canton de Vaud et du Valais romand ont cherché à identifier tous les jeunes qui avaient interrompu leur apprentissage **sur une période de 2 mois au moins**, les jeunes retrouvant immédiatement un travail - en général en reprenant la même formation chez un autre patron - n'étant pas considérés comme "à risque" et n'étant donc pas inclus

dans l'étude. Les jeunes ainsi identifiés ont été invités à participer à la recherche et ont fait l'objet d'un bilan initial et d'un bilan final, un an plus tard. La moitié du collectif - dans les deux cantons - n'a rencontré les chercheurs que pour ces deux bilans. L'autre moitié a fait l'objet d'une relance téléphonique régulière, voire de visites à domicile, en bref d'un accompagnement visant à leur fournir des adresses d'institutions ou des pistes pour reprendre une formation, ainsi qu'un support psychologique et social propre à les aider à régler les problèmes auxquels ils étaient confrontés. Cet accompagnement était assuré par les chercheurs (une psychologue, une sociologue et une spécialiste de la communication), dans un travail de réseau (c'est-à-dire en collaboration avec les services s'adressant à ce type de clientèle).

9.2 RESUME DES PRINCIPAUX RESULTATS

9.2.1 Des jeunes difficiles à identifier... et à accompagner

La difficulté rencontrée par les chercheurs pour identifier et contacter ces jeunes en rupture signe d'ores et déjà les situations délicates dans lesquelles ils se trouvent souvent : s'il est sans doute légitime que 5% d'entre eux aient refusé de participer à l'enquête, il est en revanche perturbant de réaliser qu'environ un tiers n'ont pas pu être contactés ou rencontrés en dépit d'efforts considérables (nombreux appels téléphoniques à toutes heures, lettres etc.), et que 10% étaient perdus de vue, même par leurs proches. Il s'agit là d'une population mobile, difficile à atteindre, d'où la difficulté d'un travail à moyen terme. Cette seule difficulté devrait inciter tous les professionnels concernés à agir en amont de la rupture de l'apprentissage, comme on le verra ci-dessous.

En outre, mais cette difficulté-là était dans une certaine mesure attendue, une partie non négligeable des jeunes accompagnés se sont montrés à la fois "dociles", acceptant volontiers l'intervention des chercheurs, et en même temps relativement peu enclins à suivre les conseils qu'on leur prodiguait. Tout se passe donc comme si une partie des décrocheurs, fortement démotivés par l'interruption de leur formation ou par d'autres circonstances, avaient de la peine à entreprendre des démarches. Ce constat débouche sur la nécessité d'identifier rapidement après la rupture ceux des jeunes dont le pronostic de réinsertion est le plus mauvais et de proposer dans ce cas un soutien plus massif que ce que la présente recherche action pouvait proposer.

9.2.2 Des trajectoires diverses

Une partie des jeunes réintègrent une filière professionnelle relativement précocement puisque près d'un quart étaient en train de reprendre un apprentissage ou une formation lors du bilan initial ; néanmoins, 30% d'entre eux se sont retrouvés à nouveau sans activité professionnelle au bilan final. Au contraire, plus de la moitié des jeunes sans activité au départ se trouvaient réintégrés au bilan final. En fait, la durée d'inactivité ne signe pas nécessairement des difficultés grandissantes à se réinsérer : il semble que **ce soit lorsque cette durée d'inactivité excède un an et demi que le pronostic s'assombrit**, à la fois en raison des difficultés psychosociales des intéressés et du poids de l'inactivité sur l'estime de soi et la capacité à entreprendre des démarches (les jeunes ayant une période d'inactivité supérieure à 18 mois déclarent en fait un nombre de démarches nettement inférieur à celui des autres jeunes).

9.2.3. Les facteurs influençant la réinsertion professionnelle : plus liés au milieu et aux opportunités de stage qu'à des facteurs individuels et psychologiques

Les variables personnelles et psychologiques, telles que l'attitude ou la motivation face à la recherche d'une place, ne semblent pas jouer le rôle essentiel qu'on leur prête souvent dans le processus de réinsertion : il semble bien que c'est plutôt la possibilité de poursuivre sa formation ou de la reprendre

qui influence ces variables. Ce constat ne devrait cependant pas décourager des initiatives visant à soutenir des jeunes présentant des difficultés psychologiques ! en réalité, un élément qui paraît jouer un rôle important par rapport à la réintégration concerne la façon dont les adolescents perçoivent l'attitude de certains adultes-clé. On remarque notamment que **les jeunes qui se sont réinsérés sont nettement plus nombreux à penser que leur patron et leurs enseignants s'intéressent beaucoup à eux et à ce qui leur arrive**. En d'autres termes, la motivation de l'apprenti n'est pas donnée une fois pour toutes : elle est avant tout suscitée par un environnement favorable, fait de l'intérêt du maître d'apprentissage pour le jeune qui débute dans son métier. Il n'y aurait donc pas des apprentis motivés et d'autres qui ne le seraient pas, il y aurait plutôt des patrons ou plus globalement un environnement humain favorable, motivant, et d'autres qui ne le seraient pas ! Les stratégies préventives visant à éviter les ruptures ou à favoriser une réintégration durable devraient donc viser à sensibiliser les patrons et les maîtres d'apprentissage à l'importance de leur rôle.

Qu'en est-il des facteurs reliés à la santé ? De fait, si les jeunes ayant interrompu leur apprentissage déclarent dans l'ensemble nettement plus de problèmes de santé que leurs congénères restés dans une filière professionnelle, il ne semble pas, une fois la rupture consommée, que ces problèmes jouent un rôle prépondérant dans la non-reprise d'une formation. L'une des hypothèses de départ était que la consommation de produits psychotropes pouvait influencer négativement la réinsertion : en fait, si les jeunes qui ne parviennent pas à se réinsérer rapportent une consommation de drogue plus importante que ceux qui finissent par être réintégrés dans un circuit professionnel, **il apparaît clairement que la consommation de certaines drogues licites et illicites est une conséquence et non une cause de la non-réinsertion**.

Parmi les autres facteurs identifiés comme contribuant à la réinsertion professionnelle, il faut retenir le milieu social et surtout le statut professionnel des parents : les jeunes dont les parents ont un niveau de formation peu élevé ou qui sont inactifs (au chômage ou au bénéfice d'une rente d'invalidité) au moment de l'enquête semblent avoir plus de peine à retrouver une formation. Ce constat peu étonnant reflète d'une part le fait que ces jeunes proviennent souvent de filières scolaires de type "terminale" offrant un nombre limité de choix ; ils embrassent dès lors des carrières peu valorisées comme celles de vendeur(se) en pièces détachées ou d'employé(e) de bureau qui conduisent plus facilement à une rupture. Par ailleurs, il semble aussi que, dans une certaine mesure, les jeunes dont les parents sont étrangers (jeunes immigrés de la deuxième génération) éprouvent plus de difficultés à se réinsérer : cela est sans doute lié au fait qu'ils appartiennent à des milieux socio-économiques moins favorisés et que leurs parents ne disposent pas nécessairement du réseau socio-professionnels et personnel de parents suisses.

Lors du bilan final, nous avons cherché à repérer les stratégies les plus propres à favoriser la réinsertion. En fait, il n'existe pas de stratégie identifiable s'appliquant uniformément à tout le collectif : on l'a vu, contrairement aux hypothèses faites au départ par les chercheurs, la motivation, mesurée à l'aide de tests validés, ne joue pas le rôle qu'on lui prête habituellement ; en revanche, il apparaît que **la possibilité d'accomplir des stages en entreprise joue un rôle prépondérant dans le succès de la réinsertion**. On voit là l'utilité potentielle de programmes favorisant la reprise d'une activité, fut-elle mise sur pied en dehors d'un contrat d'apprentissage en bonne et due forme. Ce constat rejoint d'ailleurs celui évoqué plus haut et relatif au poids de l'accueil et du cadre humain réservé à l'adolescent.

9.3 IMPLICATIONS

Les implications de cette recherche seront analysées selon trois axes principaux : premièrement, la prévention "primaire" de la rupture d'apprentissage, deuxièmement les stratégies à mettre en place lorsque la rupture a lieu et en dernier lieu les instruments d'analyse et de suivi de la situation qu'il y aurait lieu de développer.

Une remarque préliminaire s'impose : il serait illusoire d'imaginer que l'on va faire disparaître le phénomène de la rupture d'apprentissage, car une partie importante de ces ruptures tient au système lui-même, qui prévoit qu'un adolescent de 14 ou 15 ans choisisse, précocement voire prématurément, le métier qu'il souhaite pratiquer plus tard. Un tel choix, les discussions menées avec les apprentis le montrent, relève parfois plus des circonstances voire de l'aléatoire pur que d'un processus de décision engageant des motivations clairement définies et exprimées. D'où des décalages considérables entre la perception des adultes chargés de la formation, et les apprentis : les premiers ont intégré dans leur environnement physique et psychique un ensemble de valeurs et d'habitudes liées à la profession ; ils croient à ce qu'ils font ou du moins ne remettent pas en cause leur activité. On peut comprendre qu'ils se sentent parfois démunis ou inefficaces face à des apprentis de 15, 16 ou 17 ans, en recherche d'identité, et chez lesquels la formation revêt non seulement une fonction d'acquisition d'instrument de travail et de connaissances, mais tout autant une fonction de maturation psychologique (qui suis-je ? pourquoi suis-je là ? quelle image est-ce que je veux donner de moi-même ?). En d'autres termes, les patrons oublient bien souvent que les hésitations face au travail ne tiennent pas essentiellement à une prétendue absence de motivation, mais plutôt à une interrogation plus fondamentale sur le sens que les jeunes souhaitent donner à leur vie. La conséquence première de cet état de fait, nous l'avons montré, est que **ce n'est pas seulement à l'apprenti de se forger des intérêts de novo, mais tout autant au patron de développer ou renforcer l'intérêt de son élève pour le métier qu'il apprend**. La formation est un processus interactionnel impliquant fortement et le patron et l'apprenti et, comme dans un couple qui divorce (!), il serait faux et illusoire en cas d'échec du processus de rechercher des coupables et des fautes chez l'un ou l'autre uniquement.

Dans cette perspective, peut-être faut-il ici souligner un aspect de l'apprentissage qui ne ressort pas clairement des analyses statistiques mais qui est apparu en cours d'entretiens, soit celui de la **taille de l'entreprise** : on peut en effet imaginer que dans les toutes petites entreprises (reliure, ébénisterie, petits magasins), c'est le patron lui-même qui accompagne son élève dans son apprentissage, dans une forme de compagnonnage qui rappellerait un peu ce qu'ont connu les maîtres de l'art des siècles passés. Dans les très grosses entreprises, la formation et l'encadrement des apprentis sont bien organisés et l'entreprise fournit souvent un appui supplémentaire sous forme de cours ou encore de rencontres propres à aérer l'existence de l'adolescent (camps, sorties conférences, etc.). Dans les moyennes entreprises, la formation est bien souvent déléguée à des ouvriers, dont certains sont peut-être intéressés par les enjeux de la formation qui leur est dévolue, mais dont une proportion non négligeable n'ont pas le profil et les compétences nécessaires pour une telle tâche.

9.3.1 Prévenir la rupture du cursus professionnel

9.3.1.1 Le dépistage des jeunes à risque

Les comparaisons établies entre les jeunes suivant une filière d'apprentissage et les jeunes en rupture d'apprentissage (chapitre 3) font apparaître des différences nettes dans pratiquement tous les domaines considérés et notamment en terme de santé mentale (tendances dépressives et anxiété plus marquées chez les jeunes en rupture) et de consommation de substances psychotropes licites et illicites (consommation plus marquée de tabac, d'alcool, de médicaments et de drogues chez les jeunes en rupture). On peut imaginer que si ces problèmes de santé psychosociale sont à la fois cause et conséquence d'un échec professionnel, ils mériteraient d'être dépistés plus précocement. A cet égard, le rôle que pourraient jouer les médiateurs scolaires, les infirmières et médecins scolaires ne devrait pas être sous-estimé : la prise en charge précoce de difficultés de santé, qu'elles soient liées à un contexte personnel, familial ou social difficile, représente certainement une première forme de prévention (9). Dans cette perspective, il serait intéressant de réfléchir à une redéfinition ou une meilleure exploitation de l'examen médical, prescrit par la loi, et effectué au moment de la signature du contrat (10). Si dans ses objectifs, cet examen vise à assurer une meilleure adéquation entre la santé du jeune consultant et son insertion professionnelle à venir, sans doute faudrait-il davantage porter l'accent sur les aspects psychosociaux de la santé, que ce n'est le cas à présent : le plus souvent, l'examen porte surtout sur une anamnèse physique, allergologique, orthopédique et sensorielle.

9.3.1.2 Le rôle des patrons et des enseignants des écoles professionnelles

Les analyses faites sur les deux temps de l'évaluation (chapitre 8) démontrent sans conteste le poids considérable de l'attitude du patron envers son apprenti, tel que ce dernier la perçoit du moins. Il s'agit même là - si l'on y ajoute aussi l'intérêt que l'apprenti perçoit de la part de ses enseignants - du facteur prédictif le plus important de réinsertion des jeunes en rupture. Ce constat n'est finalement pas très étonnant : un corpus de littérature important (11-15) démontre que les jeunes qui réussissent le mieux, surtout parmi ceux qui sont placés dans des situations défavorables, sont aussi ceux qui bénéficient du soutien attentif d'un adulte qui leur est proche et qui donne - à travers les responsabilités qu'il leur confie - un sens à leur activité et à leur vie. S'il est indéniable que de nombreux patrons jouent ce rôle, en plus parfois de celui de substitut parental, il reste qu'un nombre non négligeable se désintéressent de leur apprenti lorsque celui-ci présente ou rencontre des difficultés d'adaptation. De ce point de vue, les cours mis sur pied par l'OFIAMT à l'intention des patrons d'apprentis devraient peut-être encore davantage se centrer sur la gestion des crises et des difficultés rencontrées par ceux-ci, et il conviendrait de réfléchir à la manière d'y associer les personnes qui sont directement en contact avec eux dans les moyennes et grandes entreprises. De tels cours sont organisés par certains corps de métier, en sus des cours de l'OFIAMT (par exemple l'Association suisse des entreprises de machine).

9.3.1.3 La prévention primo-secondaire

Les discussions menées avec les jeunes ayant vécu une rupture d'apprentissage montrent que, bien souvent, leur situation professionnelle s'est dégradée progressivement sans que des mesures soient nécessairement prises dès les premiers signes de malaises ou dès les premières difficultés. En dehors des bilans réalisés avec les commissaires d'apprentissage, il n'y a pas de stratégie formelle qui permette d'identifier précocement les problèmes qui surgissent et la manière d'y remédier : l'absence de motivation et les difficultés d'adaptation sont souvent liées à des interactions insuffisantes ou à une absence de communication, plutôt qu'à un véritable déficit du côté de l'apprenti. Les parents semblent souvent rester en dehors de ce travail d'identification des aléas de la vie de l'apprenti, du moins tant que la situation ne s'est pas franchement dégradée.

Il existe un nombre considérable de structures d'aide, soit au plan des cours (appuis dans différentes branches), soit au plan social, soit encore au plan sanitaire, mais souvent il semble que ces structures aient été sous-utilisées ou que leurs actions aient été mal coordonnées, ou encore qu'on ait fait appel à elles trop tardivement. On pourrait mettre sur pied des **stratégies d'intervention précédant la rupture d'apprentissage** et visant à préserver la qualité du travail de l'apprenti, soit dans le centre professionnel soit sur son lieu de travail. L'Office fédéral de la santé publique, en collaboration avec l'Institut suisse de pédagogie pour la formation professionnelle, mène actuellement un travail intercantonal sur ce thème important (16).

9.3.2 Que faire en cas de rupture du cursus professionnel ?

9.3.2.1 Le rôle de la durée d'inactivité

On l'a vu, un certain nombre de facteurs favorisent ou au contraire retardent la reprise d'une formation professionnelle. Tout d'abord, il faudrait dire que la présente recherche laisse dans l'ombre les nombreuses situations de changement de patron et de maintien de l'activité dans une même branche qui s'effectuent rapidement et sans heurt majeur. Cette procédure de simple changement de patron, qui dure en général quelques semaines, permet le maintien de la fréquentation des cours et ne remet pas en question le choix du métier. **Rappelons que le présent travail se concentre sur les jeunes chez qui la rupture s'est prolongée sur 2 mois au moins, ce qui signe un hiatus potentiel dans le cursus professionnel.**

Une première remarque s'impose : un pourcentage notable de jeunes retrouvent assez rapidement un travail, mais au fil du temps, finissent par décrocher à nouveau. Peut-être manifestent-ils, suite à une première rupture, une forme de fuite en avant faite de reprise d'une formation à tout prix, quel qu'il

soit. En fait, ce sont les jeunes dont la durée d'inactivité a duré entre 7 et 12 mois qui manifestent le meilleur taux d'insertion dans un nouvel apprentissage ou dans une activité rémunérée ; ce sont aussi ceux qui présentent le profil psychologique le plus favorable en terme d'estime de soi ou de bien-être. Cela signifie qu'il faudrait sans doute, si la rupture d'apprentissage ne correspond pas à un simple changement de patron mais signe une difficulté par rapport au métier, **prendre le temps de comprendre ce qui s'est passé et quelles sont les difficultés potentielles qui pourraient être prévenues à l'avenir, au besoin prévoir un nouveau bilan professionnel.**

9.3.2.2 Rupture d'apprentissage et usage de psychotropes

On l'a vu, les facteurs de santé et tout particulièrement l'usage de drogue ne semblent pas peser aussi clairement sur la capacité des jeunes apprentis à reprendre une formation, qu'on pouvait s'y attendre. En revanche, l'inactivité pèse dans une certaine mesure la santé psychosociale des adolescents, et surtout elle entraîne clairement une augmentation de la consommation de certaines drogues légales et illégales. En outre, les comparaisons effectuées entre petits et gros consommateurs montrent que chez ces derniers, la consommation de psychotropes est fortement corrélée à d'autres conduites (endettement, vols, mais aussi mauvaise image de soi, perte de confiance dans l'avenir etc.). On comprend donc qu'une rupture professionnelle prolongée fasse entrer l'adolescent dans une forme de cercle vicieux, avec tout d'abord perte de confiance en soi, déprime, puis installation ou augmentation d'un usage de psychotropes, ce dernier entraînant des conduites de délinquance compromettant à leur tour la reprise d'un apprentissage. Cette constatation a des implications importantes, que bien des éducateurs de rue et des travailleurs sociaux connaissent : vouloir s'attaquer directement à la consommation de drogue sans se préoccuper de l'insertion professionnelle d'un jeune équivaut en quelque sorte à mettre la charrue avant les bœufs. C'est dire l'importance d'un travail d'accompagnement prenant en compte les facteurs inhibant ou favorisant la réinsertion professionnelle.

9.3.2.3 Les facteurs favorisant la reprise d'une activité professionnelle

La situation actuelle prévoit une rencontre qui stigmatise avant tout ce qui s'est mal passé durant l'apprentissage et met le doigt sur des motifs de rupture (dont la classification est variable selon les cantons et passablement contestable), au lieu de **passer en revue les atouts et les points positifs susceptibles d'aider le jeune à reprendre un autre travail**. Lors de chaque rupture dont l'issue ne se résout pas rapidement, il serait utile de prévoir un véritable **bilan de la situation**, qui recense les problèmes ou les richesses de chaque jeune dans les domaines techniques (donc des connaissances et des compétences), psychologique, social et sanitaire. Un tel bilan et les stratégies à mettre en place devraient prendre en compte les facteurs qui, selon la présente enquête, semblent avoir une influence nette sur les capacités de réinsertion professionnelle.

Premièrement, nos résultats confirment l'utilité des **stages en entreprise**, qui permettent à l'adolescent de reprendre confiance en lui et de conserver un rythme de travail. A cet égard, la mise sur pied des Offices régionaux de placement, le lancement d'actions telles que les semestres de motivation, représentent un réel atout par rapport à la situation qui prévalait lorsque l'enquête a démarré. De tels stages démontrent au jeune que les adultes attendent quelque chose de lui, lui donnent la possibilité de reprendre goût au travail, lui fournissent enfin l'occasion de tester son intérêt dans divers milieux professionnels. Pour les adolescents qui ne se sentent pas prêts psychologiquement à de tels stages, il faudrait imaginer, comme cela se fait déjà par endroits (16), d'autres possibilités d'investissement dans des activités de groupe : chantiers de jeunes, réfection de bâtiments, etc.

Comme il paraît difficile à première vue d'engager un travail d'accompagnement intensif pour tous les jeunes qui décrochent de leur apprentissage, il importe de se demander lesquels d'entre eux auraient le plus besoin d'être soutenus dans leurs démarches. La présente recherche fournit à cet égard quelques pistes, puisqu'elle montre que les jeunes dont les parents pratiquent un métier non qualifié ou sont inactifs - chômage, rente AI - ont plus de peine à se réinsérer. On s'en doute, les familles immigrées ne présentent pas rarement un tel profil. Ce phénomène est sans doute beaucoup moins lié à une éducation ou un climat familial différent, qu'à la difficulté qu'éprouvent ces parents à appuyer

concrètement leur adolescent dans ses recherches d'emploi, et c'est donc avant tout eux qui bénéficieraient le plus d'un accompagnement.

9.3.2.4 Quel accompagnement ?

L'une des hypothèses sous-jacentes à la présente recherche était qu'un accompagnement simple et personnalisé favoriserait la réinsertion professionnelle. Les analyses statistiques comparant les jeunes réinsérés et les jeunes sans activité professionnelle ne mettent pas en évidence d'influence notable de l'accompagnement mis en place dans le cadre de l'enquête, mais il importe de réaliser que ces résultats est peut-être lié à un biais bien connu, soit le fait que la seule mise en place de l'enquête et d'une interview de départ a pu représenter un apport bénéfique pour les jeunes appartenant au groupe témoin. En outre, les analyses statistiques laissent dans l'ombre quelques succès individuels nets décrits dans les chapitres précédents et on doit aussi tenir compte dans l'interprétation des résultats de l'hétérogénéité et de la petite taille du collectif d'une part, du nombre de facteurs en jeu d'autre part. L'absence d'un impact statistiquement mesurable ne devrait donc pas inciter à renoncer à une telle formule d'accompagnement. En fait, l'hypothèse la plus plausible de cet absence d'effet mesurable est que l'accompagnement s'est sans doute avéré superflu pour certains et non suffisant pour d'autres, d'où l'intérêt de prévoir un accompagnement spécifique et plus important ciblant essentiellement les jeunes dont on peut prévoir qu'ils en auront réellement besoin :

- l'accompagnement devrait donc se centrer sur les jeunes qui présentent un maximum de risque d'abandon du cursus professionnel, soit ceux dont les parents sont mal insérés professionnellement eux-mêmes. Un absentéisme répété, une consommation intensive de drogue, pourraient représenter des signes d'alarme supplémentaires. La mise en évidence de ces situations devrait faire partie du bilan initial détaillé auquel il a été fait allusion plus haut.
- cet accompagnement ne devrait pas être limité à une relance téléphonique, mais s'inscrire dans un travail de réseau impliquant des acteurs du champ professionnel, social et sanitaire (16). Les deux cantons connaissent actuellement l'émergence de tels dispositifs, soit pour les jeunes en rupture, soit pour ceux qui ne trouvent aucune formation à l'issue de l'école obligatoire. Citons à titre d'exemple, dans le canton de Vaud, l'activité du JET Service (Centre social protestant à Lausanne), le programme d'accompagnement "Rimeille" réalisé par la MDJ (maison des jeunes) ou encore le projet d'accompagnement des Services sociaux de la ville de Vevey. Dans le canton du Valais, les efforts se sont portés avant tout sur des semestres de motivation organisés de façon flexible et sur des stages en entreprise. Ces accompagnements sont plus lourds - en terme financier et de structure - que l'accompagnement réalisé dans la présente recherche : ils comportent en général des bilans réguliers, des activités de soutien social (groupes de parole, jeux de rôle, aide à la formulation d'un CV etc.), un travail de relance régulier, et nécessitent donc la mise sur pied d'équipes travaillant en étroite collaboration avec les institutions existantes. Encore une fois, il ne saurait être question d'offrir de tels services à l'ensemble des jeunes en rupture mais il importerait plutôt d'identifier précocement ceux d'entre eux qui en le plus besoin. Ces activités pourraient être cofinancées - comme c'est déjà parfois le cas - par des institutions privées, les cantons et la Confédération (l'argent destiné au chômage des jeunes pourrait être utilement utilisé dans ce cadre). On pourrait rêver et imaginer, pourquoi pas, que les patrons qui refusent désormais de prendre des apprentis ou qui s'en séparent prématurément, assument solidairement une partie des frais de ces programmes de réinsertion. A vrai dire, d'autres pays, confrontés depuis de nombreuses années au phénomène du chômage des jeunes, ont mis sur pied des programmes de ce type : c'est le cas de la France qui, à travers les "missions locales", met à la disposition des jeunes sans travail un dispositif de bilan et d'accompagnement polyvalent, impliquant des adultes du secteur professionnel, social et sanitaire.

9.3.3 Un meilleur suivi du cursus de formation de l'ensemble des jeunes dès 15 ans

On le voit, l'ampleur qu'a pris le phénomène de l'inactivité des jeunes, avec les coûts humains sociaux et financiers qu'il implique à long terme, impose une réflexion de fond sur le suivi des jeunes placés

dans cette situation. La Suisse connaît une durée de scolarité obligatoire assez faible en comparaison d'autres pays avoisinants. Alors que dans beaucoup de pays, la scolarité se prolonge jusqu'à 17 ou 18 ans, les parents et les jeunes, dès l'âge de 15 ans révolus, se trouvent livrés à eux-mêmes. En période de haute conjoncture, cette situation n'a pas eu de conséquences fâcheuses et la majorité des jeunes ont trouvé à se former sans difficulté majeure. A l'heure actuelle, on ne sait pas très bien ce que deviennent les jeunes échappant au deux cursus traditionnels que représentent l'apprentissage et les études en établissement secondaire supérieur.

Du point de vue de la législation et des structures de formation, l'apprenti n'intéresse l'état que pour autant qu'il soit régulièrement enrôlé dans une telle filière. De façon un peu caricaturale, on pourrait dire qu'une fois la rupture consommée, l'adolescent "disparaît" aux yeux de l'état, pour ne réapparaître parfois que quelques années plus tard au titre de bénéficiaire d'un centre de patronage ou d'une institution de prise en charge pour toxicomane ! **Le paradoxe de la situation en Suisse tient au fait que, dès lors qu'un adolescent va mal, l'état s'en désintéresse.**

En dépit du risque - très relatif - de "contrôle social" que cela implique, il nous semblerait urgent de prévoir un suivi plus attentif des cohortes de jeunes présentant des difficultés d'insertion professionnelle. Un tel suivi, permettant une sorte de "repêchage" des adolescents les plus à risque, pourrait s'articuler sur un double dispositif :

- un enregistrement de l'ensemble des jeunes mineurs lors de leur sortie de l'école et par la suite, comportant un suivi de leur activité professionnelle. Une telle banque de données donnerait la possibilité de proposer aux jeunes sans activité déclarée de bénéficier de bilans et d'une aide ciblée, comme cela se fait dans d'autres pays ; le canton de Genève prévoit par exemple un examen médico-social systématique des jeunes ayant une activité professionnelle hors apprentissage. Ce bilan débouche bien entendu sur des mesures qui ne sont pas uniquement sanitaires mais impliquent bien souvent les organismes d'orientation professionnelle ou les services sociaux.
- une recherche impliquant plusieurs cantons devrait mettre en évidence la trajectoire professionnelle des jeunes entre 15 et 20 ans. Si l'on songe à l'importance que revêt la formation, tant pour l'individu que pour la société et surtout dans notre pays, on ne peut qu'être confondu de l'ignorance dans laquelle l'on se trouve du statut des jeunes non impliqués dans les filières traditionnelles. Les réponses données à cette question par les recensements fédéraux pratiqués tous les 10 ans sont plus que partielles : nous n'avons pas une idée précise de la proportion de jeunes en école privée, en formation dans des écoles techniques privées, engagés dans un travail rémunéré régulier, exerçant des petits boulots ou enfin complètement inactifs. Par ailleurs, le recensement ne donne qu'une photographie instantanée alors qu'il importe de réfléchir aux trajectoires. Une telle photographie régulière de la situation permettrait de prendre des mesures appropriées et adaptées.

On le voit, le phénomène de la rupture d'apprentissage, au delà des conséquences immédiates qu'il revêt pour l'adolescent directement concerné, interroge fortement le fonctionnement de nos institutions de formation, et même au-delà, il pose la question de la place que notre société souhaite donner aux jeunes et la manière dont elle souhaite modeler leur avenir. Dans un pays dans lequel la formation constitue la première richesse naturelle, nous espérons que la présente recherche contribue à faire évoluer la réflexion sur un domaine d'une importance si cruciale.

Références bibliographiques

1. Bauer D, Dubechot P. A la sortie de l'école. Les jeunes sans qualification déjà résignés? *Consommation et Modes de Vie. Chroniques du CREDOC* 1989; 42.
2. Beck L, Muia JA. A portrait of a tragedy: research findings on the drop-outs. *The High School J* 1980; 64/2: 65-72.
3. Carle J. Youth unemployment: individual and societal consequences, and new research approaches. *Soc Sci Med* 1987; 25/2: 147-52.
4. Collectif Sante Jeunes En Indre-Et-Loire. La santé des jeunes de 16/25 ans en stage d'insertion. *Rapport* 1988/1989: 39-45.
5. Delbos-Piot I, Narring F, Michaud PA. La santé des jeunes hors du système de formation: comparaison entres jeunes hors formation et en formation dans le cadre de l'enquête sur la santé et les styles de vie des 15-20 ans en Suisse Romande. *Santé Publique* (1995) 1:59-72
6. Deschamps JP. Ces jeunes sont sans soins...ou la "non-santé" des adolescents et jeunes adultes en France. *Rev Fr Aff Soc* 1987; 41: 43-57.
7. Le Vigouroux A, Mollat F, Bernot De La Houssaye B, Mimiague F. Action-santé: étude épidémiologique des jeunes relevant du dispositif d'insertion sociale et professionnelle 16-25 ans (mission locale de La Rochelle). *Rev Fr Santé Publique* 1988; 41: 12-8.
8. Locuty J, Ferron C, Spyckerelle Y. La santé des adolescents de 16 à 18 ans: inégalité des chances et des risques. *Rev Ped* 1988; 24: 433-44.
9. Michaud PA., Piot-Delbos I, Ferron C, Cordonier D, Narring F. La santé des jeunes en rupture d'apprentissage: Une recherche comparant la santé des apprentis et des jeunes en rupture d'apprentissage dans deux cantons romands. *Rev Med Suisse Romande*, sept. 1997
10. Michaud PA, Herzig A, Holtz J, Boillat MA, Hotz P, Martin J. L'examen médical précédent l'entrée en apprentissage: instrument de prévention ou tracasserie administrative ? *Rev Suisse Med* (1989) 78:228-231
11. Rutter M. Resilience: Some Conceptual Considerations. *J Adol Health* 1993 14:626-631
12. Vanistendael S. La résilience ou le réalisme de l'espérance: Blessé mais pas vaincu. Bureau International Catholique de l'Enfance, Genève 1996, 2ème Ed. 52 pp.
13. Hetherington EM, Blechman EA. Stress, Coping, and Resiliency in Children and Adolescents. Lawrence Erlbance Assoc Publ, New-Jersey, 1996 245 pp.
14. Werner EE. Protective factors and Individual Resilience. In: *Handbook of Early Intervention*. Cambridge University Press 1986.
15. Fombonne E. Les syndromes psychopathologiques de l'enfant et de l'adolescent: importance des notions de stress et de résilience. In: *La santé des adolescents: quels liens*
16. Berthoud A., Michaud PA. Prévenir la rupture d'apprentissage: une étude sur les Stratégies et structures mises en place dans les cantons romands. *Rapport de recherche*. IUMSP, Lausanne, 1997 (à paraître)

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Evolution du nombre de contrats signés dans les cantons de Vaud et du Valais romand, et du taux de résiliation entre 1990 et 1996.
Tableau 2 :	Répartition des jeunes issus des collectifs totaux de jeunes en rupture d'apprentissage
Tableau 3 :	Composition du groupe expérimental et du groupe témoin
Tableau 4 :	Composition des groupes vaudois et valaisan
Tableau 5 :	Caractéristiques socio-démographiques des collectifs d'apprentis et de jeunes en rupture d'apprentissage
Tableau 6 :	Classification des événements de vie au cours des 12 derniers mois
Tableau 7 :	Pays d'origine des parents des jeunes en rupture d'apprentissage
Tableau 8 :	Catégories de métiers choisis dans le cadre du premier apprentissage, de l'apprentissage préféré et du métier de rêve
Tableau 9 :	Principaux motifs de la résiliation selon les maîtres d'apprentissage tel qu'ils sont perçus par les jeunes
Tableau 10 :	Principaux motifs de la résiliation pour les jeunes eux-mêmes
Tableau 11 :	Différences garçons-filles dans les demandes de cours supplémentaires
Tableau 12 :	Variables ayant évolué de manière statistiquement significative entre les deux bilans
Tableau 13 :	Variables associées de manière statistiquement significative à l'accompagnement
Tableau 14 :	Variables associées de manière statistiquement significative à la durée totale d'inactivité
Tableau 15 :	Pourcentages de fumeurs dans les quatre groupes aux deux bilans
Tableau 16 :	Pourcentages de consommateurs de LSD/XTC dans les quatre groupes aux deux bilans
Tableau 17 :	Pourcentages de consommateurs de haschich dans les quatre groupes aux deux bilans
Tableau 18 :	Variables associées de manière statistiquement significative à la dépendance au tabac, à l'alcool et/ou aux drogues
Tableau 19 :	Répartition des sujets en fonction du parcours de réinsertion
Tableau 20 :	Différence des scores des dimensions psychologiques entre les deux bilans : non significatif, * : $p < .05$, ** : $p < .01$

LISTE DES FIGURES

Figure 1 :	Pourcentages de jeunes rapportant un ou plusieurs redoublements en cours de scolarité
Figure 2 :	Pourcentages de jeunes ayant consulté une fois ou plus différents professionnels de la santé durant les 12 derniers mois
Figure 3 :	Consommation régulière de cigarettes et consommation de différentes substances psychotropes au moins une fois au cours de la vie
Figure 4 :	Idées et conduites suicidaires dans les deux collectifs
Figure 5 :	Pourcentages de réintégration en fonction du niveau de formation des parents
Figure 6 :	Intérêt du patron et stabilité de la réintégration
Figure 7 :	Evolution de la consommation de tabac et d'alcool sur la durée de l'enquête
Figure 8 :	Evolution du pourcentage de fumeurs en fonction de la réintégration chez les jeunes en rupture au bilan initial
Figure 9 :	Evolution de la consommation/année de LSD/XTC et H pour les jeunes en rupture au bilan initial